

2m11.2727.4

Université de Montréal

L'image des politiciens dans le discours journalistique
télévisé québécois

par

Catherine Côté

Département de science politique

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en science politique

Juin 1999

© Catherine Côté 1999



555-1110

JA

39

U54

1999

v.019

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

L'image des politiciens dans le discours journalistique
télévisé québécois

présenté par

Catherine Côté

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

..... M. Richard Nadeau	Président du jury
..... M. Guy Bourassa	Directeur de recherche
..... M. Denis Monière	Membre du jury

Mémoire accepté le: 6 JUIN 1999

SOMMAIRE

L'importance des nouvelles télévisées dans la formation de l'opinion publique va toujours grandissant. Pourtant, certains auteurs s'inquiètent de l'influence de ce type d'information sur la perception négative des citoyens envers leurs élus. Ce mémoire s'attache donc à cerner l'attitude des journalistes de l'information télévisée québécoise envers les politiciens. Il s'applique à vérifier l'hypothèse selon laquelle *le discours journalistique télévisé québécois révèle une attitude négative envers les politiciens*. Pour ce faire, et pour plus de rigueur, deux analyses de contenu sont utilisées, soit une analyse quantitative se basant sur les résultats d'une grille de codification ainsi qu'une analyse lexicographique du discours journalistique. Ce dernier type d'analyse, qui allie l'aspect quantitatif de la fréquence des locutions à l'analyse qualitative du contexte de leur élocution, n'a, à notre connaissance, jamais été appliqué à l'analyse du discours journalistique. Ces deux analyses sont donc appliquées au contenu des bulletins de fin de soirée de la Société Radio-Canada et de TVA de quatre semaines non-consécutives situées entre le 8 décembre 1997 et le 1er mai 1998, soit en période non-électorale. Des périodes de ce genre ont été peu traitées, aussi ce mémoire permet-il de vérifier l'attitude journalistique lorsqu'elle n'a pas à se plier aux règles d'équité propres aux périodes électorales.

Chacune des interventions des différents locuteurs des nouvelles concernant les politiciens a été classée et étudiée individuellement en tenant compte de son contexte d'élocution. De même, les résultats de chacun des indicateurs de la grille d'analyse et de l'analyse lexicographique ont été évalués, analysés et finalement comparés afin de vérifier les tendances générales qui se dessinent concernant la nature de l'approche journalistique de ces deux chaînes.

Une tendance générale claire s'affirme tout au long des résultats: l'attitude journalistique est en effet plutôt négative envers les politiciens, et ce, tant au niveau du format des nouvelles (temps de parole accordé aux différents locuteurs, rang des nouvelles, ...), du type de nouvelles (objet des nouvelles, situation des politiciens, ...) que de la forme de discours utilisée par les journalistes (type et ton du commentaire journalistique, orientations manifestes, etc.). Au demeurant, on remarque très peu de différences entre les chaînes étudiées et il semble que le type de propriété n'influence guère la nature même de l'attitude journalistique. L'hypothèse se trouve donc confirmée et on peut croire qu'une telle attitude critique peut avoir des répercussions sur l'opinion publique. Une étude subséquente sur les motivations des journalistes à adopter une pareille attitude pourrait contribuer à mieux comprendre et à mieux circonscrire le pouvoir médiatique.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX	ix
REMERCIEMENTS	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE	6
1.1 État de la question	6
1.1.1 Les médias au cœur du système démocratique ...	7
1.1.2 Le rôle social de la télévision	9
1.1.3 La perception des téléspectateurs	13
1.1.4 La télévision comme condition de la démocratie .	14
1.1.5 L'influence du type de propriété sur le contenu .	15
1.1.6 La faute aux journalistes	18
1.1.7 Les journalistes amis du pouvoir	22
1.1.8 L'approche des journalistes	23
1.2 Cadre conceptuel	24
1.2.1 Le format des nouvelles	24
1.2.2 Le type de nouvelles	26
1.2.3 La forme de discours utilisée	28
1.3 Hypothèse	30
CHAPITRE 2: DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	33
2.1 Le corpus utilisé	33

2.2 L'analyse de contenu des nouvelles télévisées	39
2.2.1 La grille d'analyse des nouvelles télévisées	41
2.2.2 L'analyse lexicographique du discours journalistique	47
CHAPITRE 3: INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	50
3.1 Résultats de la grille d'analyse des nouvelles télévisées	50
3.1.1 Le format des nouvelles	51
3.1.1.1 La durée des nouvelles	51
3.1.1.2 Le rang de la nouvelle	53
3.1.1.3 Le format de la nouvelle	54
3.1.1.4 Le temps de parole des locuteurs	55
3.1.2 Le type de nouvelles	65
3.1.2.1 Les modalités de la prise de parole	65
3.1.2.2 L'objet de la nouvelle	66
3.1.2.3 Le principal sujet de la nouvelle	68
3.1.2.4 Les situations des politiciens	73
3.1.3 La forme de discours utilisée	76
3.1.3.1 Le type de commentaire journalistique	76
3.1.3.2 Le ton du commentaire journalistique .	79
3.1.3.3 Introduction de la nouvelle par le présentateur	80
3.1.3.4 Les orientations manifestes du journaliste	83
3.1.3.5 Les liens entre les nouvelles	87
3.2 Résultats de l'analyse lexicographique	90
3.2.1 Les mentions politiques	92
3.2.2 Les thèmes ou sujets récurrents	99

3.2.3 Les locutions qui donnent un sens particulier au discours	101
CHAPITRE 4: COMPARAISON DES RÉSULTATS DES DIFFÉRENTES ANALYSES	112
4.1 Le format des nouvelles	113
4.2 Le type de nouvelles	119
4.3 La forme de discours utilisée	122
CONCLUSION	126
SOURCES DOCUMENTAIRES	140
ANNEXE 1: Grille d'analyse des nouvelles télévisées	i
ANNEXE 2: Tableau I: Durée des nouvelles	ii
ANNEXE 3: Tableau II: Rang de la nouvelle	vii
ANNEXE 4: Tableau III: Format de la nouvelle	viii
ANNEXE 5: Tableau IV: Temps de parole des présentateurs, Tableau V: Temps de parole des journalistes, Tableau VI: Temps de parole des politiciens Tableau VII: Temps de parole des « autres » Tableau VIII: Temps de parole des citoyens	ix
ANNEXE 6: Tableau IX: Locuteurs politiques de la nouvelle	xi
ANNEXE 7: Exemples de reportages pour l'approche journalistique quant aux hésitations de Jean Charest	xiv
ANNEXE 8: Tableau X: Affiliation partisane des locuteurs politiques	xvii
ANNEXE 9: Tableau XI: Modalités de la prise de parole des politiciens	xviii

ANNEXE 10: Exemples de reportages pour l'indicateur « objet de la nouvelle »	xix
ANNEXE 11: Tableau XII: Objet de la nouvelle	xxii
ANNEXE 12: Tableau XIII: Principal sujet traité par la nouvelle	xxiii
ANNEXE 13: Exemples de reportages pour l'indicateur « situation des politiciens »	xxvii
ANNEXE 14: Tableau XIV: Situations des politiciens	xxx
ANNEXE 15: Tableau XV: Type de commentaire journalistique ...	xxxii
ANNEXE 16: Tableau XVI: Ton du commentaire journalistique ...	xxxii
ANNEXE 17: Tableau XVII: Introduction de la nouvelle par le présentateur	xxxiii
ANNEXE 18: Tableau XVIII: Tableau croisé des présentateurs et de leurs types d'introduction à la SRC, Tableau XIX: Tableau croisé des présentateurs et de leurs types d'introduction à TVA	xxxiv
ANNEXE 19: Tableau XX: Orientations manifestes à l'égard des sujets abordés	xxxvi
ANNEXE 20: Tableau XXI: Orientations manifeste à l'égard des personnes interviewées, Tableau XXII: Orientations manifestes à l'égard des politiciens	xxxvii
ANNEXE 21: Tableau XXIII: Lien avec autres nouvelles du même bulletin	xxxviii
ANNEXE 22: Tableau XXIV: Résultats de l'analyse lexicographique après les différents tris	xxxix
ANNEXE 23: Tableau XXV: Mentions des partis au sein des deux <i>verbatim</i>	xliii
ANNEXE 24: Exemple de reportage sur l'utilisation du mot « mais »	xliv

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I:	Durée des nouvelles	vi
Tableau II:	Rang de la nouvelle	vii
Tableau III:	Format de la nouvelle	viii
Tableau IV:	Temps de parole des présentateurs	ix
Tableau V:	Temps de parole des journalistes	ix
Tableau VI:	Temps de parole des politiciens	ix
Tableau VII:	Temps de parole des « autres »	x
Tableau VIII:	Temps de parole des citoyens	x
Tableau IX:	Locuteurs politiques de la nouvelle	xi
Tableau X:	Affiliation partisane des locuteurs politiques	xvii
Tableau XI:	Modalités de la prise de parole des politiciens	xviii
Tableau XII:	Objet de la nouvelle	xxii
Tableau XIII:	Principal sujet traité par la nouvelle	xxiii
Tableau XIV:	Situations des politiciens	xxx
Tableau XV:	Type de commentaire journalistique	xxxi
Tableau XVI:	Ton du commentaire journalistique	xxxii
Tableau XVII:	Introduction de la nouvelle par le présentateur	xxxiii
Tableau XVIII:	Tableau croisé des présentateurs et de leurs types d'introduction à la SRC	xxxiv
Tableau XIX:	Tableau croisé des présentateurs et de leurs types d'introduction à TVA	xxxv
Tableau XX:	Orientations manifestes à l'égard des sujets abordés	xxxvi
Tableau XXI:	Orientations manifeste à l'égard des personnes interviewées	xxxvii
Tableau XXII:	Orientations manifestes à l'égard des politiciens.....	xxxvii
Tableau XXIII:	Lien avec autres nouvelles du même bulletin	xxxviii
Tableau XXIV:	Résultats de l'analyse lexicographique après les différents tris	xxxix
Tableau XXV:	Mentions des partis au sein des deux <i>verbatim</i>	xliii

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à Monsieur Guy Bourassa, notre directeur de recherche, qui a bien voulu nous guider tout au long de ce travail. Nous avons particulièrement apprécié son intérêt soutenu pour le sujet du mémoire, ses suggestions et commentaires à la fois judicieux et constructifs, et plus encore peut-être, sa générosité et sa disponibilité.

Qu'il nous soit également permis d'adresser nos remerciements à Monsieur Denis Monière, professeur titulaire au département de science politique, dont l'enseignement, les conseils et l'expertise du monde médiatique, ont vivement contribué à l'orientation de notre démarche.

INTRODUCTION

On ne saurait imaginer la démocratie sans information. Mais pour que cette information constitue la clé du processus démocratique, il faut que chaque citoyen puisse accéder à une information fiable pour pouvoir comparer les différentes options et parvenir à faire un choix entre celles-ci¹. Or, aujourd'hui plus que jamais dans l'histoire, les médias se chargent de nous informer. Et comme ces médias ont acquis une certaine « liberté de presse » dans plusieurs pays occidentaux, ils sont pour ainsi dire hors du contrôle étatique et de la main mise des politiciens. Aussi les médias représentent-ils un véritable pouvoir en eux-mêmes. D'aucuns croient même qu'ils sont devenus l'instrument du pouvoir du grand capital. Et, comme tout pouvoir, il s'en trouve toujours pour s'inquiéter de ses dérapages². Voilà justement qu'on semble constater une sorte de malaise dans le processus démocratique, et qu'on s'interroge sur l'influence des médias sur le citoyen et de l'importance de ceux-ci dans notre vie démocratique.

¹ Anthony Downs, « The public Interest: Its Meaning in a Democracy », Social Research 1 no 29 (1962), 1-36.

² Comme le fait Jean-François Revel dans La Connaissance inutile (Paris: Éditions Grasset & Fasquelle, 1988), 12-3.

De sorte que, dans cette recherche, nous avons choisi d'étudier un aspect important de l'influence médiatique en nous attardant plus particulièrement à l'attitude des médias envers les politiciens. Et parce que l'information télévisée marque une nette progression dans nos sociétés, nous avons cru devoir privilégier cette avenue. C'est donc vers le discours journalistique de l'information télévisée, et la teneur de ce discours envers les politiciens, que s'oriente notre recherche. Aussi, dès le premier chapitre de cette étude, intitulé *Présentation de la problématique*, nous élaborerons plus longuement sur les différents aspects de notre démarche, en précisant d'abord *l'état de la question*, faisant ainsi un bilan de la littérature quant aux différentes approches parmi lesquelles s'insère notre questionnement et qui ont contribué à orienter notre démarche. Nous élaborerons également sur les trois grands phénomènes qui nous permettront de bien cerner le discours journalistique télévisé, soit le *format des nouvelles*, le *type de nouvelles* et la *forme de discours utilisée* par les journalistes, et qui constituent le *cadre conceptuel* qui nous guidera tout au long de cette recherche.

Parce que l'attitude journalistique québécoise proprement dite, contrairement aux approches américaine et européenne, est encore peu étudiée, nous chercherons à vérifier où se situe le comportement journalistique

québécois entre ces deux types d'approches. Ce mémoire cherchera donc à vérifier l'*hypothèse* selon laquelle *le discours journalistique télévisé québécois révèle une attitude négative envers les politiciens*.

Aussi, dans le deuxième chapitre de ce mémoire intitulé *Démarche méthodologique*, nous ferons part du choix du *corpus* retenu pour cette étude. Il proviendra, il va sans dire, de chaînes de télévision québécoises. Nous avons arrêté notre choix sur la Société Radio-Canada, chaîne publique dotée d'un mandat particulier de promouvoir la « globalité canadienne »³ et sur TVA, chaîne privée qui cherche avant tout à maximiser ses profits. Les différences quant à la propriété des deux chaînes devraient nous permettre de vérifier si l'attitude révélée par nos indicateurs est le propre d'une seule chaîne ou de tous les journalistes. Nous étudierons donc sur ces deux chaînes chacune des nouvelles qui touchent des politiciens lors des bulletins de 22h00 diffusés pendant quatre semaines, non-consécutives pour éviter qu'un seul événement important fausse les résultats, soit du 8 décembre 1997 au 1er mai 1998. Cette période « non-électorale » a été choisie parce qu'elle ne correspond à aucune règle stricte ou officieuse quant à l'importance accordée

³ Le mandat de la Société Radio-Canada sera donné plus en détails dans la partie *corpus*.

aux événements politiques ou à l'équité entre les partis et qu'on peut ainsi mieux juger des choix faits par les différentes chaînes.

Compte tenu de la nature complexe du discours journalistique et pour bien en saisir toutes les subtilités, nous avons décidé d'utiliser deux méthodes d'analyse de contenu distinctes dont les différents éléments sont explicités dans *l'analyse de contenu des nouvelles télévisées*. La première analyse se fera à l'aide d'une *grille d'analyse* qui évaluera tous les éléments quantitatifs susceptibles de cerner l'attitude des journalistes à l'aide d'indicateurs propres à chacun des phénomènes, du temps de parole des différents locuteurs aux orientations manifestes des journalistes, en passant par le type de reportages. La deuxième analyse, qui, à notre connaissance, n'a pas été utilisée pour analyser le discours journalistique, consistera en une *analyse lexicographique* du discours journalistique. C'est-à-dire qu'à partir de la retranscription mot-à-mot de toutes les interventions des différents locuteurs, nous évaluerons la fréquence des éléments de locution et nous ferons une analyse contextuelle des mots ainsi obtenus.

Les résultats de ces deux types d'analyse, qui constituent le cœur de ce mémoire, seront ensuite étudiés, un indicateur à la fois, pour chacune des

chaînes en question. Nous mettrons donc en contexte chacun des phénomènes observés et une analyse plus substantielle des éléments plus surprenants sera effectuée. On retrouvera ces analyses ainsi que de nombreux exemples dans le troisième chapitre, justement appelé *Interprétation des résultats*.

Dans le quatrième chapitre, *Comparaison des résultats des différentes analyses*, nous ferons ensuite une comparaison des résultats de nos deux analyses, en nous attardant aux similitudes et différences quant à l'approche journalistique révélée par les trois phénomènes de notre cadre conceptuel.

Enfin, dans notre conclusion, nous ferons une évaluation de la validité de notre hypothèse de recherche selon l'ensemble des résultats obtenus, nous reviendrons sur les phénomènes plutôt surprenants qui ont marqué notre recherche et nous nous questionnerons quant aux solutions potentielles et aux recherches futures qui pourraient éclairer davantage la nature de l'attitude journalistique.

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

1.1 État de la question

On assiste depuis quelques années à une sorte de désenchantement de la population envers les représentants politiques de la société. Plusieurs sondages témoignent d'un réel manque d'estime des gens envers les politiciens et du peu de confiance à leur endroit⁴. Aussi, dans les « vox pop » et les lignes ouvertes, les politiciens sont-ils souvent dépeints comme des menteurs ou des personnes malhonnêtes, qui n'ont de surcroît pas ou peu de véritables pouvoirs. À cet effet, certains politologues prétendent même qu'il existe une véritable crise de la représentation démocratique, tant les politiciens semblent déconsidérés par la population⁵. Or, on peut dès lors s'interroger sur la provenance de cette

⁴ Plusieurs sondages ont vérifié ces phénomènes sur des périodes de dix à vingt ans. Par exemple, alors qu'en 1965, 49% des Canadiens estimaient que « le gouvernement ne se soucie pas de ce que les gens pensent », en 1990, ils étaient plus de 70%, André Blais et Elisabeth Gigendil, « La démocratie représentative: Perception des Canadiens et Canadiennes » Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, collection d'études 17 (Ottawa: Approvisionnement et Services Canada, 1991), 43. On peut également consulter Lorne Bozinoff, Peter MacIntosh et Niki Brodie, « MPs Viewed as Having Low Honesty and Ethical Standards », dans The Gallup Report (3 août 1992). Toronto: Canadian Institute of Public Opinion.

⁵ Plusieurs parlent même de cynisme. À ce sujet, Stéphane Dion, « La presse est-elle responsable de la montée du cynisme envers les politiciens? », allocation présentée au colloque « Le Parlement, les parlementaires et les médias », dans le cadre des travaux de la VIIIe session de la Commission de coopération interparlementaire franco-québécoise, à Québec, le 28 septembre 1993, (Québec: Hôtel du Parlement, 1993).

dévalorisation des politiciens et de la politique. Déjà plusieurs chercheurs, philosophes, et même certains journalistes en viennent à pointer du doigt les médias en général, et plus particulièrement encore, la télévision.

1.1.1 Les médias au cœur du système démocratique

On peut considérer que les médias sont aujourd'hui la principale source d'information politique. Les gens sont rarement les témoins directs des événements et débats politiques et de plus, comme le souligne Anne-Marie Gingras, « plusieurs travaux font état du remplacement des partis politiques par les médias comme canaux de communication privilégiés entre les élites politiques et la population »⁶. Aussi cette situation donne-t-elle aux médias un rôle démocratique important. Car si plusieurs parlaient d'eux il y a quelques années en termes de « quatrième pouvoir », après l'exécutif, le législatif et le judiciaire, une nouvelle approche semble maintenant se profiler. Les médias sont devenus aujourd'hui incontournables dans le déroulement même du processus démocratique. Certains s'inquiètent et vont même jusqu'à dire, comme Catherine Saouter, qu'en réalité « les médias ont littéralement (le

⁶ Anne-Marie Gingras et Manon Tremblay, «Les médias, l'opinion publique et le Parlement», dans Manon Tremblay et Marcel R. Pelletier, dir., Le Système parlementaire canadien (Québec: Presses de l'Université Laval, 1996), 84.

monopole de) la parole »⁷. Ils font écho aux débats qui ont cours dans nos sociétés, faisant office de médiateurs sociaux entre les différents acteurs politiques et l'ensemble des citoyens. Ils ont du reste le dernier mot quant à ce qui sera effectivement retenu et diffusé et quant aux sujets sur lesquels il convient de s'attarder (phénomènes d'*agenda-setting* et d'*effet priming*⁸). Tant et si bien que les acteurs politiques en viennent de plus en plus à adapter leur discours en fonction des médias. Cette situation est encore plus vraie en ce qui concerne la télévision, puisque de plus en plus souvent les conférences de presse et les événements politiques sont faits ou prévus selon ce que pourront en retenir les informations télévisées ou même les émissions spéciales des réseaux d'information en direct (phrases-chocs pour traduire un discours, salles bondées de sympathisants, etc.)⁹. Comme le soulignait Marc Raboy,

Dans les sociétés modernes, les médias constituent les institutions fondamentales de l'espace public de la communication. Les médias font plus que transmettre l'information des émetteurs aux récepteurs. Ils la mettent en contexte, fournissant ainsi au public une grille de lecture de la réalité sociale dans laquelle notre monde évolue¹⁰.

⁷ Tel qu'expliqué par Catherine Saouter à l'émission télévisée Chasseurs d'idées: les dérives du journalisme, Simon Girard, réal. (Montréal: Télé-Québec, 21 janvier 1999).

⁸ Au sujet de ces phénomènes: Shanto Iyengar et Donald R. Kinder, News that matters: television and American opinion (Chicago: University of Chicago Press, 1987), 120-1.

⁹ Voir à ce sujet les témoignages recueillis par Jean Charron, La production de l'actualité (Québec: Les Éditions du Boréal, 1994), 61-2 ainsi que André Noël, « La démocratie peut-elle survivre à la télévision? » dans L'Actualité 14, 4 (avril 1989), 62-8.

¹⁰ Marc Raboy, « La promesse démocratique des médias », dans Forces, no 96 (hiver 1991-1992, numéro spécial intitulé *Regards sur la démocratie*, publié à l'occasion du Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec), 76.

Aussi, ces médias auraient-ils à la fois le pouvoir de structurer la réalité et d'agir comme leaders d'opinion, autant et peut-être même davantage qu'un parti politique ou un groupe d'intérêt. Il s'agirait là d'une force politique véritable, d'un acteur omniprésent dont le rôle est devenu indissociable de l'idée contemporaine que nous nous faisons du concept de démocratie. Au surplus, c'est au sein même de ce monde médiatique que la télévision semble occuper le premier rôle.

1.1.2 Le rôle social de la télévision

Sous plusieurs aspects, la télévision est aujourd'hui devenue un élément majeur du système social et politique de nos sociétés occidentales. Car si les habitudes culturelles des occidentaux en ce qui concerne la lecture des journaux ont peu changé depuis la dernière décennie (diminuant parfois dans certains pays, comme au Québec par exemple)¹¹, ce n'est certes pas le cas en ce qui a trait aux heures d'écoute de télévision. En constante augmentation, les heures d'écoute de télévision surpassent de loin le nombre d'heures consacrées aux autres médias. Par exemple, la moyenne d'écoute de la télévision en 1996 s'élevait à 29,73 heures par semaine au Québec. En 1997,

¹¹ À ce sujet, L. Bessette, Indicateurs d'activités culturelles au Québec (Québec: Publications du Québec, 1997), 20 et Gaétan Tremblay, Les industries de la culture et de la communication au Québec et au Canada (Montréal: Presses de l'Université du Québec et Télé-université), 133.

20% de la population québécoise regardait la télévision plus de 35,75 heures par semaine¹². Après le travail, elle est devenue l'occupation principale des gens. Il s'agit là en somme d'une sorte de phénomène social incontournable.

En fait, la télévision fait maintenant partie intégrante de la vie de nos sociétés modernes. À ce sujet, les chercheurs qui se sont attardés au phénomène de la télévision insistent habituellement sur les différentes fonctions sociales de la télévision. En diffusant la vision dominante d'une société donnée, la télévision offre aux téléspectateurs une certaine représentation de la réalité où ils peuvent déduire le rôle social qui leur est assigné. La télévision jouerait ainsi, selon Fiske et Hartley, sept fonctions sociales bien précises¹³. Dans un premier temps, elle contribue à *articuler* les grandes lignes du consensus culturel quant à la nature de la réalité. En second lieu, elle *implique* les individus dans ce système social en agissant à titre de médiateur, confirmant et renforçant la vision qu'ils ont de la réalité. Troisièmement, la télévision *célèbre* cette vision de la réalité en l'expliquant, la justifiant, l'interprétant sans cesse, ramenant toujours les individus au centre de la culture dominante. Quatrièmement, elle *assure* les individus de la

¹² Info Presse (en collaboration avec le Conseil des directeurs médias du Québec), Média: Le guide annuel des médias 1997 (Montréal: Éditions Info Presse, 1997), 14.

¹³ John Fiske et John Hartley, Reading Television (London: Methuen, 1978), 88.

prédominance et de l'exactitude de sa vision des choses devant l'imprévisibilité de la réalité en affirmant et confirmant ses propres idéologies. Cinquièmement, en raison de sa nature dynamique, elle *expose* tout nouveau phénomène qui ne correspond pas à l'idéologie dominante pour mieux l'intégrer par la suite à une réorientation de sa perception de la réalité. En sixième lieu, par les mythes et les symboles qu'elle véhicule, elle *convainc* les téléspectateurs que leurs identités individuelles sont garanties par la culture dominante dans son ensemble. Et finalement, la télévision *transmet* aux individus le sentiment d'appartenance à cette culture dominante. Mais ces sept fonctions, très théoriques, ont été peu étudiées, et lorsqu'elles l'étaient, c'était souvent dans un cadre très interprétatif où il fallait à la fois très bien connaître la culture étudiée et réussir à s'en détacher. Tout cela mérite donc d'être vérifié plus en profondeur.

Selon ces chercheurs, la télévision agit donc comme lien social, comme médiateur entre la réalité et les téléspectateurs, réinterprétant celle-ci pour permettre à l'individu de mieux s'y retrouver, dans tous les sens du terme. Les travaux de George Gerbner et de son équipe abondent également en ce sens, allant même jusqu'à conclure que l'influence culturelle de la télévision était semblable à une force de gravitation qui touche tous les individus sans

exception, mais à des degrés différents¹⁴. Et même, pour le Glasgow Media Group, les nouvelles télévisées ne seraient plus vraiment des « événements » mais les produits de codes culturels collectifs que les journalistes ont sélectionnés et jugés importants pour le public¹⁵. Il va sans dire que l'intégration d'un pareil discours finira par avoir des répercussions sur la vie démocratique elle-même, et ce, à tous les niveaux. Car la télévision n'a pas simplement dépassé les autres médias en terme de temps consacré à ce type d'activité, mais également comme source d'information. En effet, selon plusieurs sondages et études, la télévision est la principale source d'information des citoyens en ce qui a trait aux situations politiques¹⁶. Selon Ignacio Ramonet, la télévision aurait même pris le pouvoir de l'information par rapport aux autres médias, laissant à ceux-ci le soin de répéter et de compléter par la suite¹⁷.

¹⁴ George Gerbner, Larry Gross, Michael Morgan et Nancy Signorelli, « Living with Television: The Dynamics of the Cultivation Process », dans Jennings Bryant et Dolf Zillmann, dir., Perspectives on Media Effects (Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 1986), 17-40.

¹⁵ Glasgow University Media Group, « Reviewing the news » dans Glasgow Media Group Reader, News, Content, Language and Visuals 1 (London: Routledge, 1995), 50.

¹⁶ « Selon un sondage Créatec + réalisé à l'automne 1991, 88% des francophones considéraient la télévision comme leur première source d'informations sur les affaires publiques ». Denis Monière, Martin Thibaud et Louisa Solchaga, « La couverture de la campagne aux informations télévisées », dans La Bataille du Québec: premier épisode, les élections fédérales de 1993, Denis Monière et Jean H. Guay, dir. (Montréal: Fides, 1994), 36. On retrouve un phénomène semblable dans la plupart des pays occidentaux, mais plus remarquablement en Amérique du Nord.

¹⁷ Ignacio Ramonet, Conférence sur les médias au Québec (1995), tel que rapporté dans Robert Campeau, Michèle Sirois, Élisabeth Rheault et Normand Dufort, Individu et société: Introduction à la sociologie 2e éd. (Montréal: Gaëtan Morin éditeur, 1998), 211.

1.1.3 La perception des téléspectateurs

Plus encore, la télévision n'est pas privilégiée par le seul fait d'être le médium le plus utilisé pour s'informer, elle l'est également par la perception que les téléspectateurs ont d'elle. En effet, la télévision est souvent perçue par le public comme un médium beaucoup plus neutre et objectif que ne le sont les autres médias¹⁸. Du fait que les téléspectateurs peuvent « voir » les événements dont il est question, ils s'imaginent qu'ils ont une vision presque sans biais de la réalité. Ils estiment d'ailleurs que la télévision donne une version plus exacte des faits que ne le font les autres médias¹⁹. On peut même croire qu'avec les chaînes de télévision qui diffusent les événements en direct, ce phénomène serait encore renforcé, puisque les gens peuvent maintenant avoir l'impression d'être les « témoins » directs des événements. Et si cette tendance se maintient, la télévision semble appelée à tenir un rôle encore plus grand dans les années à venir. On peut même croire, comme Marshall McLuhan, qu'à l'instar des nouvelles technologies qui ont eu des effets sur la société parce qu'elles permettaient un changement d'échelle, la télévision est également en train de modifier en profondeur notre monde et nos comportements²⁰.

¹⁸ Glasgow University Media Group, *op. cit.*, 41 et 44.

¹⁹ Michael Adams et Jordan A. Levitin, « Media Bias as Viewed by the Canadian Public », dans *Canadian Legislatures* (1987-1988), 5.

²⁰ Marshall McLuhan, *Pour comprendre les média* (Paris: Éditions du Seuil, 1968), 23-5.

1.1.4 La télévision comme condition de la démocratie

La télévision a donc un rôle accru dans le processus démocratique. Pour certains, comme Dominique Wolton, « la télévision n'est donc pas un frein à la démocratie, mais au contraire une condition de son exercice. Elle est d'ailleurs pour des millions de citoyens, la principale, pour ne pas dire la seule source d'information, de distraction et de culture »²¹. Selon lui, s'il existe une saine concurrence entre les réseaux, c'est-à-dire une cohabitation de chaînes privées qui répondent à la demande des téléspectateurs et de chaînes publiques qui cherchent à augmenter la qualité de l'offre, les citoyens ne pourront qu'en bénéficier, puisque les chaînes privées chercheront toujours à satisfaire les besoins des téléspectateurs et seront donc obligées d'être à l'affût des demandes d'un auditoire sensibilisé à des émissions de qualité par la télévision publique. De plus, la télévision simplifie les enjeux politiques et permet ainsi de rencontrer « les contraintes du fonctionnement de la démocratie de masse »²² en permettant au plus grand nombre de s'intéresser et de comprendre des phénomènes qui autrement n'auraient jamais attiré leur attention. Pourtant, pour plusieurs autres auteurs, c'est justement ce rôle accru de la

²¹ Dominique Wolton, « L'Instrument de la démocratie de masse », dans Sciences de l'information et de la communication, Daniel Bougnoux, dir. (Paris: Larousse, 1993), 643.

²² Dominique Wolton, « Us et abus des médias », dans Faire la politique (Paris: Autrement, 1991) 163-4.

télévision qui inquiète de plus en plus, et nombreux sont ceux qui dénoncent ce qui est véhiculé par les médias.

1.1.5 L'influence du type de propriété sur le contenu

S'il faut en croire ses détracteurs, la télévision, bien loin de correspondre à un idéal démocratique, serait plutôt le porte-parole d'une méfiance envers les institutions politiques et les politiciens. Ainsi, selon certains de ces auteurs, le principal facteur de cet état de fait serait le type de propriété du médium²³. En effet, pour Hall et Macciocchi, un groupe social dominant économiquement peut transformer cette domination en véritable leadership politique, s'assurant ainsi d'un contrôle idéologique qui paraîtra légitime auprès de la société. De sorte que les grands propriétaires peuvent avoir une influence certaine sur la production journalistique, et ce, à différents niveaux. Tout d'abord, lorsqu'elles sont privées, les chaînes de télévision obéissent évidemment à la logique du profit, et les émissions diffusées sont en fait soumises aux lois du marché. Pour que les propriétaires d'une station obtiennent des gains, il faut que leurs émissions aient attiré suffisamment d'audience pour que des publicitaires paient pour pouvoir y insérer des

²³ Stuart Hall, « Cultural Studies and the Centre: Some Problematics and Problems », dans *Culture, media, Language*, Stuart Hall, Dorothy Hobson, Andrew Lowe et Paul Willis, dir. (London: Hutchison et Centre for Contemporary Cultural Studies, 1987), 35. Ainsi que Maria-Antonietta Macciocchi, *Pour Gramsci* (Paris: Seuil, 1974), 372-8.

annonces publicitaires. En effet, comme le rappelait le rapport Girard-Peters sur la situation économique de la télévision canadienne, « dans l'univers commercial, l'audience est le produit de la télévision »²⁴. Inutile de rappeler que les propriétaires des stations seront prêts à diffuser tout ce qui permettra d'avoir le plus d'audience possible, même s'il s'agit du plus bas dénominateur commun. Ce phénomène touche également les nouvelles télévisées où le sensationnalisme, le peu de profondeur et la quasi-absence de nouvelles internationales sont d'ailleurs de plus en plus dénoncés par plusieurs chercheurs, et même par des journalistes, comme Rosenblum²⁵. Et, comme le soulignait encore Raboy, « la mission centrale des médias se déplace de l'information vers le divertissement »²⁶. Selon cette logique, les journalistes seraient davantage choisis selon le rendement qu'ils pourront offrir dans ce contexte bien spécifique.

Qui plus est, parce que les propriétaires cherchent à assurer leur source de profits, ils ne veulent évidemment pas que l'ordre des choses change et qu'ils ne puissent plus avoir les mains libres de faire des affaires. C'est

²⁴ Groupe de travail sur la situation économique de la télévision canadienne (J. Girard et R. Peters, co-présidents), Situation économique de la télévision canadienne (Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1991), 59.

²⁵ « Any complicated or serious subject can't be explained on TV .» Mort Rosenblum, Who stole the news? (New York: John Wiley & Sons Inc., 1993), 163.

²⁶ Marc Raboy, op. cit., 78.

pourquoi, selon George Gerbner, Susan George et plusieurs autres, ils s'appliqueraient à ce que les journalistes n'emploient pas un discours qui mettrait en cause l'ordre établi ou les lois du marché²⁷. Cette situation semblerait encore plus vraie, comme le souligne Ramonet, du fait de l'existence de « mégagroupes » dans le domaine des communications, soit des empires qui possèdent de nombreux journaux et réseaux de télévision dans plus d'un pays (l'empire de Rupert Murdoch par exemple) et dont l'idéologie est propagée sur différents niveaux à la fois²⁸. Une idéologie néolibérale, qui veille à ce que les politiciens s'ingèrent le moins possible dans la dynamique de marché, serait ainsi propagée par la télévision, au détriment bien sûr de la démocratie puisque les citoyens ne pourraient plus avoir l'information diversifiée nécessaire pour faire des choix éclairés.

²⁷ Selon Gerbner, « they are the cultural arm of the industrial order from which they spring ». George Gerbner, « Mass media and human communication theory » dans Denis McQuail, dir., Sociology of Mass Communications, (Harmondsworth, Middlesex, England: Penguin Books Inc., 1975), 51. Susan George va encore plus loin: un institut d'hommes d'affaires fortunés américains, l'American Enterprise Institute, aurait été créé afin de veiller à ce que les médias et la bureaucratie gouvernementale puissent avoir tous les moyens nécessaires pour promouvoir le néolibéralisme, et surtout, empêcher l'État-providence. Une grande fondation néolibérale (Heritage Foundation) jouerait également un très grand rôle auprès des médias. Depuis quelques années, ce seraient des centaines de millions de dollars américains qui auraient ainsi servis à s'assurer de la diffusion de cette idéologie. À ce sujet, Susan George, « La fabrication d'une idéologie », Le Monde diplomatique: Manière de voir « Scénario de la mondialisation » (no 32, novembre 1996), 32-5.

²⁸ Ignacio Ramonet, « Apocalypse médias », Le Monde diplomatique (Paris, avril 1997), 1 et Ignacio Ramonet, Géopolitique du chaos (Paris: Galilée, 1997), 144.

Quant aux chaînes de télévision publiques, la différence ne serait pas tellement grande, puisqu'elles doivent faire concurrence aux chaînes privées et auront donc tendance à produire des émissions du même acabit si elles veulent également avoir de l'audience (et des revenus publicitaires suffisants pour se maintenir). Ainsi, selon Florian Sauvageau, « la télévision française de Radio-Canada n'est plus qu'une chaîne commerciale parmi d'autres, qui livre une belle concurrence à sa rivale TVA, mais qui a abdiqué la plupart de ses responsabilités de diffuseur public »²⁹. Le message sera alors, comme le dit Hood, « the expression of a middle-class consensus politics »³⁰, soit l'expression, traitée de manière traditionnelle, de la pensée dominante (elle-même tributaire de la pensée unique propagée par les médias privés). Les journalistes joueraient alors le rôle de « gate-keepers »³¹.

1.1.6 La faute aux journalistes

D'autres auteurs, sans nécessairement mettre en cause la propriété des médias, pointeraient plutôt du doigt les journalistes eux-mêmes. Ainsi, plusieurs mettent l'accent, comme Gérard Mermet, sur le fait que les

²⁹ Florian Sauvageau, « Médias et mondialisation: la culture ratatinée » dans Relations no 642 (juillet-août 1998), 170.

³⁰ Stuart Hood, « Politics of television », dans Denis McQuail, dir., Sociology of Mass Communications (Harmondsworth, Middlesex, England: Penguin Books Inc., 1975), 418.

³¹ Mort Rosenblum, op.cit., 142-3. et Glasgow University Media Group, op. cit., 50.

journalistes viennent à peu près tous du même milieu et qu'ils côtoient le même genre de personnes, ce qui ne leur donne qu'une certaine vision de la réalité³². De plus, comme le rappelle Jean Charron, la plupart n'ont pas une formation spécifique en science politique:

Les journalistes sont des généralistes dont la seule compétence réelle parfois est la connaissance du jeu politique: l'électoratisme des politiciens, leurs rivalités, etc. Bien des journalistes en viennent à ne plus voir que cette joute pour le pouvoir, et à repousser en arrière-plan le contenu même des décisions politiques³³.

Jean-Marie Charon avait, quant à lui, fait état des lacunes des journalistes envers les sujets politiques complexes (Bosnie, Rwanda, Maghreb, etc.): «La reconnaissance par les journalistes de leur faible maîtrise de questions aussi sensibles dans le traitement de l'actualité ne les conduisait pas forcément à tenter de combler ce handicap»³⁴. Mais James Fallows va encore plus loin. Selon lui, les journalistes couvrent la politique comme si c'était un sport, ils ne s'intéressent pas du tout au contenu:

Comme si, à chaque découverte médicale, les journalistes ne faisaient que mesurer les chances du découvreur de gagner le prix Nobel! Non seulement c'est inutile et ennuyeux au point de faire fuir lecteurs et

³² Gérard Mermet, Démocrature: comment les médias transforment la démocratie (Paris: Aubier-Montaigne, 1987), 12-3.

³³ Jean Charron, La production de l'actualité politique: une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités de tutelle (Thèse de doctorat, département de science politique: Université Laval, 1990).

³⁴ Jean-Marie Charon, Les journalistes et leurs qualifications (Paris: Observatoire des pratiques et des métiers de la presse, CFPJ, décembre 1996).

télespectateurs, mais ça finit par constituer une véritable menace pour la démocratie³⁵.

Les journalistes feraient ainsi, comme le soutient Matthew Mendelsohn, une lecture des événements politiques selon une grille (« frame ») qui met l'accent sur des aspects de leadership et de « horserace », faisant en sorte que les faits et gestes des politiciens soient attribués uniquement à des visées électoralistes³⁶. En ce sens, la mentalité même des journalistes contribuerait, elle aussi, à mettre en danger la démocratie. En effet, plusieurs auteurs critiquent vivement l'approche des journalistes qui décrivent leur travail comme celui de « watch-dog » visant à protéger les citoyens contre les abus des politiciens. Cette approche, très critique³⁷, selon laquelle les journalistes vont surveiller les agissements des politiciens afin de déceler toutes traces d'abus ou de corruption, est, depuis quelques décennies, très prisée en Amérique du Nord et de plus en plus présente dans les autres pays occidentaux³⁸. Encore que

³⁵ James Fallows, tel que rapporté par Louise Gendron, « Les médias menacent la démocratie ». L'Actualité 21 no 13 (1er septembre 1996), 41.

³⁶ Matthew Mendelsohn, « Television's Frames in the 1988 Canadian Election » Canadian Journal of Communication 18 (1993), 149-71.

³⁷ Selon Patterson, cette approche est menée de telle manière (accent mis sur le « jeu » politique et cynisme envers les propos tenus par les politiciens) qu'elle ne peut qu'amener une désillusion des citoyens envers les faits et gestes des politiciens. Thomas E. Patterson, « Bad News, Period », PS: Political Science & Politics XXIX, no 1 (mars 1996), 17-20 et Out of Order (New York: Alfred A. Knopf Inc., 1993).

³⁸ Plusieurs auteurs sont à même de constater que ce courant semble être maintenant une norme pour un nombre grandissant de pays d'Europe et d'Amérique du sud. Sur ce sujet, Ralph Negrine et Stylianos Papathanassopoulos, « The « Americanization » of Political Communication », The Harvard International Journal of Press/Politics 1, no 2 (printemps 1996), 45-62.

pour Sabato, on pourrait même parler de « junkyard-dog journalism », à tout le moins en ce qui a trait aux États-Unis³⁹. De sorte que dans cette approche, l'investigation et l'implication active du journaliste dans le débat font en sorte que l'éditorial se mêle au strict témoignage des faits⁴⁰. Cette approche devient en somme, un véritable « contre-pouvoir » qui:

(...) embrasse l'idée américaine voulant que les journalistes soient les adversaires du gouvernement - c'est-à-dire des opposants et membres des ennemis - elle s'aligne du côté de l'opposition. Au lieu d'être des journalistes, les membres de la tribune deviennent des détracteurs qui cherchent à jeter le discrédit sur le gouvernement⁴¹.

Tant et si bien que cette approche, où les journalistes prétendent continuellement « parler pour l'opinion publique »⁴², semble donner, plus que toute autre, continuellement du discrédit aux politiciens.

³⁹ Selon Larry J. Sabato, alors que l'approche journalistique américaine des années 1940 à 1960 était plutôt marquée par un « lapdog journalism » (approche qui ne remet pas en question l'ordre établi et protège la vie personnelle des politiciens), les années qui suivirent le Watergate révélaient plutôt un « watchdog journalism » (approche très critique d'investigation), et, depuis le milieu des années 1970, on aurait maintenant affaire à un « junkyard-dog journalism », où les journalistes recherchent de manière très agressive les scandales et éléments croustillants de la vie personnelle des politiciens, délaissant les enjeux politiques ou idéologiques. Sur ce sujet: Feeding Frenzy: How Attack Journalism Has Transformed American Politics (New York: The Free Press, 1991), 1-6, et « Open Season: How the News Media Cover Presidential Campaigns in the Age of Attack Journalism », dans Mathew D. McCubbins, dir., Under The Watchful Eye: Managing Presidential Campaigns In The Television Era (Washington, D.C.:Congressional Quarterly Inc., 1992), 127-51.

⁴⁰ Sur l'approche « watch-dog »: Denis McQuail, Media performance (London: London Sage Publications, 1992), 120-4.

⁴¹ Anthony Westhall, The Pundits, 160, tel que cité par Robert Vaive, « Le Parlement et la Tribune de la presse », Revue parlementaire canadienne 18 no 3 (automne 1995), 6.

⁴² Dominique Wolton, op.cit., 168.

1.1.7 *Les journalistes amis du pouvoir*

Cependant, certains auteurs trouvent qu'au contraire, les journalistes sont parfois très près des politiciens. En effet, selon Robert Vaive, « certains membres de la tribune de la presse forment des liens trop étroits avec les politiciens »⁴³. Ils se côtoient continuellement et parfois même collaborent pour obtenir, chacun de leurs côtés, des gains. À ce propos, dans son ouvrage *La production de l'actualité*, Jean Charron fait état d'une dynamique très complexe « d'échanges » entre les journalistes et les politiciens, chacun utilisant l'autre en même temps qu'il se laisse lui-même plus ou moins manipuler⁴⁴. Ces relations peuvent même parfois donner lieu à de la sympathie et même à de véritables amitiés. En effet, comme le souligne Bertrand Tremblay, « étant en contact continu avec les mêmes personnes, le reporter en vient à comprendre leur façon de voir les choses, mais il en arrive aussi à la justifier, à l'excuser au besoin »⁴⁵. Le journaliste sera alors moins critique. De plus, le manque de temps excuse souvent les journalistes de ne s'en tenir qu'aux sources officielles⁴⁶.

⁴³ Robert Vaive, *op. cit.*, 6.

⁴⁴ Jean Charron, 1994, *op. cit.*, 31-3.

⁴⁵ Bertrand Tremblay, « Grandeurs et misères de la presse régionale », dans Florian Sauvageau, Gilles Lesage et Jean de Bonville, dir. *Dans les coulisses de l'information: les journalistes* (Québec: Québec/Amérique, 1980), 284.

⁴⁶ Bertrand Tremblay, *op. cit.*, 285.

1.1.8 *L'approche des journalistes*

Comme nous l'avons déjà évoqué, les analystes semblent se contredire quant à la nature du rôle joué par la télévision dans la dévalorisation des politiciens. Cependant, on s'accorde plutôt bien pour prêter aux journalistes de l'information télévisée un rôle majeur. Car s'ils obéissent aux diktats des lois du marché, s'ils se réclament d'un contre-pouvoir ou s'ils collaborent avec les politiciens, ces journalistes restent, à bien des égards, la principale courroie de transmission de l'information. L'attitude des journalistes envers l'information qu'ils ont à transmettre prend donc ici toute son importance. Mais de quelle nature est cette attitude au juste? Se révèle-t-elle vraiment critique envers les politiciens? Est-elle semblable pour tous les journalistes ou dépend-t-elle de certains facteurs comme le type de propriété par exemple? Plus encore, *existe-t-il une approche critique propre aux journalistes de l'information télévisée québécoise qui ferait en sorte que les journalistes «traduisent» la réalité de manière telle qu'elle offre une image peu reluisante des politiciens?* Pour répondre à ce questionnement, nous nous intéresserons donc dans ce mémoire au discours journalistique proprement dit, de telle sorte que l'on puisse découvrir, ou à tout le moins, beaucoup mieux comprendre, la nature de la position journalistique par rapport aux forces politiques de la société québécoise.

1.2 Cadre conceptuel

Puisque nous cherchons à découvrir si le discours journalistique télévisé révèle une attitude négative qui contribue à dévaloriser les politiciens, il importe évidemment de définir ce que nous entendons par « attitude négative ». L'approche critique jugée négative des journalistes de l'information télévisée peut se révéler selon différentes avenues que nous avons regroupées selon trois types de phénomènes différents, mais néanmoins reliés.

1.2.1 *Le format des nouvelles*

Ainsi, nous croyons, à l'instar de Coulomb-Gully⁴⁷, que *le format des nouvelles*, soit un format très court du bulletin et surtout, des nouvelles elles-mêmes, ne permet pas aux journalistes d'aller assez en profondeur pour pouvoir bien expliquer les phénomènes politiques, laissant, par le fait même, très peu de temps pour l'explication du comment et du pourquoi des événements ainsi que de leur mise en contexte. De telle sorte que les phénomènes complexes ou évolutifs sont délaissés au profit des nouvelles sensationnelles, des événements impliquant une rupture de processus (plutôt que de parler du processus lui-

⁴⁷ Marlène Coulomb-Gully, Les informations télévisées (Paris: Les Presses universitaires de France, 1995), 52.

même) et de l'actualité conjoncturelle (plutôt que de parler de l'actualité structurelle ou latente). Ainsi, en ce qui a trait aux nouvelles concernant le monde politique, le fait que les nouvelles soient courtes ferait en sorte que ce n'est que les «mauvaises» nouvelles qui seraient retenues pour les bulletins: soit des situations où les politiciens se voient en position fâcheuse, ou encore lors de dénonciations de groupes ou de citoyens mécontents de certaines de leurs décisions politiques. Aussi, les politiciens seraient souvent montrés à travers des extraits de quelques secondes, où le temps de parole ne permet pas d'élaborer une idée ou une vision (il est difficile d'étayer quoique ce soit en une phrase), sans compter que ces extraits peuvent être mis hors contexte ou encore être occupés entièrement par le commentaire du journaliste (on voit le politicien mais on entend le commentaire du journaliste en voix «off»). Donc, le fait d'avoir peu de temps pour se justifier et d'être souvent vus en position conflictuelle pourrait renforcer dans la population une perception négative des politiciens et de leur capacité de régler les problèmes, dénotant ainsi une attitude négative des journalistes à leur endroit.

1.2.2 *Le type de nouvelles*

L'approche critique jugée négative peut également se révéler par *le type de nouvelles*. Il nous faut rappeler, comme le souligne Jean Charron⁴⁸, que le journalisme de l'information télévisée se distingue nettement du journalisme de l'information écrite. Ainsi, alors que dans les journaux, on distingue assez nettement les articles qui rapportent les faits des articles qui font une lecture critique ou éditoriale de l'actualité, cette distinction n'est certes pas aussi claire en journalisme télévisé où c'est une toute autre situation qui prévaut. Car si les journalistes de la presse écrite prétendant à l'objectivité vont essentiellement énumérer tous les faits pour expliquer une situation et tenter de s'effacer derrière elle, il n'en est pas ainsi pour les journalistes de la télévision. En effet, une forte compétition existe entre ces derniers, chacun voulant «passer» son reportage au sein d'un même bulletin télévisé, étant donné le nombre limité de reportages possibles pour chaque bulletin. Pour se démarquer, ils utiliseront donc des phrases imagées qui frappent le téléspectateur autant que des images sensationnelles et leurs commentaires mettront en relief les événements dans le but de les simplifier. Ainsi, les journalistes des informations télévisées en viendront à livrer des nouvelles où les faits, l'analyse et le commentaire apparaissent confondus. Cependant, le public n'est pas informé de cette

⁴⁸ Jean Charron, 1994, op.cit., 216-8.

confusion des genres, et la distinction entre ce qui constitue les faits rapportés et ce qui constitue l'opinion du journaliste n'est pas toujours évidente. De telle sorte que, pour la population, le commentaire critique du journaliste devient vite réalité. Par exemple, au lieu de décrire tous les faits d'une situation qu'il interprète comme fâcheuse pour un ministre, un journaliste va tout simplement dire que «le ministre s'est mis les pieds dans les plats»⁴⁹; le jugement du journaliste devenant, par le fait même, la nouvelle. Or, les téléspectateurs ne peuvent pas toujours faire la distinction entre une forme critique et un rapport des faits, vu la rapidité des nouvelles et le fait que ce qui est rapporté par un journaliste apparaît souvent comme objectif et dénué de critique⁵⁰. Si bien qu'après plusieurs commentaires négatifs, cyniques ou ironiques des journalistes envers les politiciens, les téléspectateurs, ayant été influencés par une association d'idées entre les politiciens et les commentaires négatifs⁵¹, pourront en venir à déconsidérer la chose politique, et plus encore, les politiciens.

⁴⁹ Exemple choisi par un journaliste dans Jean Charron, 1994, op. cit., 210.

⁵⁰ Monière, Thibaud, Solchaga, op. cit., 36.

⁵¹ On parle ici d'un effet semblable au « priming effect »: les nouvelles télévisées procurent au citoyen, au moment de faire un choix politique, ses critères de sélection quant à la performance gouvernementale. Voir à ce sujet Shanto Iyengar et Donald R. Kinder, op. cit., 120-1.

1.2.3 *La forme de discours utilisée*

Enfin, un dernier phénomène démontre l'attitude négative des journalistes télévisés, soit *la forme de discours utilisée*. En effet, les journalistes semblent prêter un sens à leur travail, sens qui a par ailleurs une facette très politique. Par exemple, de manière générale, les journalistes disent avoir deux rôles fondamentaux, soit celui d'informateur et celui de critique. Ces deux rôles correspondent plus ou moins à une médiation entre la réalité politique et les citoyens⁵². Ce rôle de médiation prend toutefois des avenues différentes selon l'attitude privilégiée par les principaux protagonistes (journalistes, rédacteurs en chef, directeurs de l'information). Ainsi, il semblerait qu'en Europe, notamment en France, on privilégierait davantage une attitude factuelle, où les événements politiques sont rapportés et analysés de la manière la plus «neutre» possible, en insistant beaucoup sur l'équité et l'équilibre entre les points de vue rapportés. On rapporterait surtout les faits saillants des discours, des débats en chambre et les réalisations des politiciens. D'ailleurs, il existe en France une réglementation stricte quant aux principes d'équité et de diversité des opinions au sein des informations télévisées (Conseil supérieur de l'audiovisuel). Certains croient toutefois, comme Pierre Carles, que l'approche des journalistes français n'est pas simplement factuelle

⁵² Ibid., 179.

mais plutôt complaisante envers les politiciens⁵³. En Amérique, aux États-Unis plus particulièrement, ce serait plutôt une attitude de «chiens de garde» des citoyens contre les abus des politiciens qui serait privilégiée (approche « watch-dog »); les scandales et leur vie privée étant davantage retenus que les débats du Sénat ou du Congrès. Ces tendances ne se limitent cependant pas à ces seuls pays et les deux attitudes peuvent parfois s'entrecroiser. Ce qui semblerait être le cas au Québec, où les journalistes adoptent une attitude à mi-chemin entre les deux, se donnant jusqu'à un certain point un rôle politique de surveillance. Selon Charron, les journalistes d'ici ne se contentent pas de rapporter les faits politiques mais s'appliquent également à dénoncer les politiciens, contribuant ainsi à leur image négative dans la population⁵⁴. C'est pourquoi il devient important de bien cerner le type de sujets de nouvelles choisis par les journalistes, car s'ils s'attardent plus aux situations conflictuelles et aux scandales plutôt qu'au simple rapport factuel des activités politiques, ils témoignent dès lors de l'orientation donnée à leur travail.

⁵³ Pierre Carles a récemment commis un film, Pas vu pas pris, où il dénonce la fréquentation presque incestueuse des milieux politiques et journalistiques (France: documentaire audiovisuel, 1997).

⁵⁴ Ibid., 28-9.

1.3 Hypothèse

Suite à l'identification de notre problème de recherche et des différents phénomènes qui permettent de révéler une attitude négative de la part des journalistes, nous postulons comme hypothèse que: *le discours journalistique télévisé québécois révèle une attitude négative envers les politiciens*. Pour vérifier notre hypothèse, nous devons donc déterminer si une approche négative, telle que nous l'avons définie, se dégage de l'analyse que nous ferons du discours journalistique télévisé québécois. Aussi, pour chacun des trois phénomènes définis, nous vérifierons une série d'indicateurs qui permettra d'évaluer si chaque phénomène s'avère pertinent. Par exemple, si en vérifiant les indicateurs pour ce qui est du format des nouvelles, comme la durée d'apparition des politiciens et surtout, la durée de leur temps de parole, nous en arrivons à la conclusion qu'ils ont très peu de temps d'exposition, nous pourrions en conclure que les politiciens n'ont pas assez de temps pour faire valoir leur point de vue et qu'ils sont alors dévalorisés par les journalistes. Dans le cas contraire, le format des nouvelles ne sera pas retenu comme réponse à notre questionnement de départ.

En ce qui a trait au type de nouvelles, si nous pouvons constater que la plupart des nouvelles concernant les politiciens sont négatives, c'est-à-dire qu'elles sont à la fois très nombreuses par rapport aux autres et qu'elles montrent les politiciens toujours dans des situations conflictuelles, des scandales ou des bavures, nous pourrions croire que les journalistes ont une attitude négative envers les politiciens et qu'ils contribuent à leur dévalorisation. Par contre, si les politiciens sont souvent montrés dans des contextes de «bonnes nouvelles» ou qu'ils sont présentés dans des situations où ils apportent des solutions ou travaillent à résoudre les problèmes, nous pourrions alors croire que ce phénomène ne contribue pas à une dévalorisation des politiciens.

Pour ce qui est de la forme de discours utilisée par les journalistes, si nous recensons dans les reportages un nombre plus élevé de commentaires négatifs, cyniques ou ironiques que de rapports factuels des événements ou de commentaires positifs, nous pourrions croire que la forme du discours journalistique a un lien avec la dévalorisation des politiciens. Par contre, si nous constatons peu de commentaires négatifs, ou encore, qu'il est difficile de déterminer la nature du commentaire, nous ne retiendrons pas la forme du discours comme élément de réponse.

Il va sans dire que si aucun de ces phénomènes n'est jugé pertinent, nous constaterons alors que notre hypothèse n'est pas vérifiée et qu'il ne s'agissait pas de la bonne réponse. Par contre, si l'un de ces phénomènes semble manifeste, il y aura lieu de faire un lien avec celui-ci et d'envisager une autre réponse. Si deux phénomènes sont vérifiés, nous comprendrons que notre hypothèse se vérifie en bonne partie et si nos trois phénomènes sont établis, nous pourrions en conclure que notre hypothèse est confirmée et que nous avons de fortes raisons de croire que « le discours journalistique télévisé québécois révèle une attitude négative envers les politiciens ».

CHAPITRE 2

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Le corpus utilisé

Pour comprendre l'attitude qui sous-tend le discours journalistique télévisé québécois, nous analyserons évidemment le discours journalistique tel qu'on le retrouve dans les bulletins de nouvelles des chaînes de télévision québécoises. Nous retiendrons les chaînes de la Société Radio-Canada et de TVA puisqu'elles offrent l'opportunité d'étudier deux chaînes de propriété différente, l'une étant publique et devant se conformer à un mandat de promotion de la « globalité canadienne »⁵⁵ et l'autre devant se plier aux lois du marché. Il s'agit là d'une différence majeure. En effet, les deux chaînes ne devraient pas, en principe, adopter tout à fait le même comportement. Ainsi, parce que le financement de la Société Radio-Canada vient principalement de fonds publics⁵⁶ et qu'elle a entre autres comme orientation de présenter des

⁵⁵ « La Loi sur la radiodiffusion de 1991 stipule que [...] la programmation de la Société devrait à la fois: i) être principalement et typiquement canadienne, ii) refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions, iii) contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des diverses formes qu'elle peut prendre, [...] vi) contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales, [...] viii) refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada ». Société Radio Canada, [En ligne], adresse URL: <http://www.cbc.radio-canada.ca/html/fr/1-2htm>.

⁵⁶ Id.

« émissions de nouvelles et d'information [qui] serviront de normes dans le milieu journalistique au Canada »⁵⁷, on s'attend d'une part à un certain standard de qualité, et d'autre part, à un éventail de nouvelles qui tiendra compte de la réalité canadienne. Quant à TVA, puisqu'il s'agit d'une chaîne privée qui cherche avant tout la maximisation des profits, nous supposons qu'elle privilégiera davantage les sujets plus « locaux » (en l'occurrence plus « près » des Québécois et de leurs préoccupations) et qu'elle adoptera une approche peut-être davantage sensationnaliste. Aussi, nous pourrions vérifier si l'attitude critique prévaut pour les deux types de chaînes ou si elle est propre au contexte d'une seule de ces chaînes. Évidemment, même s'il s'agit d'une chaîne publique, la Société Radio-Canada compte également, pour une partie de son budget, sur les revenus de ses ventes de publicité, et doit alors tenir compte, dans une certaine mesure, de ses cotes d'écoute. De telle sorte que, si nous nous attendons à un certain nombre de différences entre les deux chaînes, nous prévoyons toutefois noter certaines similitudes.

De plus, les deux chaînes diffusant dans la même langue, l'analyse discursive sera plus facilement comparable. Et puisque les deux chaînes offrent leur principal bulletin de nouvelles de la journée à la même heure de

⁵⁷ Id.

grande écoute, soit 22h00, qu'ils ont une durée semblable (environ 23 minutes), et qu'ils s'adressent tous deux à un public principalement québécois, nous pourrions mieux cerner les différences propres au type de propriété sans être gênée par d'autres types de différences (culturelles, langagières, etc.).

Au surplus, les périodes « non-électorales » nous semblent tout indiquées pour étudier l'attitude journalistique. En effet, alors qu'en période électorale les différentes chaînes doivent souvent se plier à plusieurs règles d'équité quant à la couverture des différents partis, les périodes dites non-électorales laissent aux artisans de l'information le loisir de choisir ce qui doit retenir l'attention. Les périodes non-électorales permettent donc de voir la véritable nature (sans contrainte officielle) de l'approche des différentes chaînes. Peu étudiées, les périodes non-électorales nous semblent pourtant fort intéressantes puisqu'elles contribuent, de manière peut-être plus importante encore que les périodes électorales, à modeler l'opinion publique⁵⁸. Elles en posent à tout le moins les balises par le processus d'intégration qui, comme on l'a vu précédemment, se poursuit continuellement chez le téléspectateur⁵⁹.

⁵⁸ Edwin R. Black, Politics and the News: The Political Functions of the Mass Media (Toronto: Butterworth & Co., 1982), 179.

⁵⁹ John Fiske et John Hartley, op. cit., 88.

Nous avons ainsi choisi comme échantillon les nouvelles de chaque bulletin de fin de soirée des jours de semaine de ces deux chaînes sur une période totale de 20 jours, répartie selon quatre semaines spécifiques (propres aux deux chaînes), mais non-consécutives, pour éviter qu'un événement spécial, s'étalant sur plusieurs jours, vienne fausser nos résultats (comme ce fut le cas pour le verglas en janvier, les Jeux de Nagano en février et les réflexions de Jean Charest en mars⁶⁰). Il s'agit donc d'un total de 40 bulletins. Nous avons choisi ces quatre semaines parmi les périodes où il y avait des sessions parlementaires puisqu'en d'autres temps, les nouvelles concernant des politiciens sont très peu nombreuses (certains jours inexistantes), et qu'il s'agit presque uniquement de groupes qui critiquent les actions gouvernementales, ce qui pourrait influencer nos résultats. Nous avons donc pris soin de retenir une semaine par mois, soit une semaine en décembre (du 8 au 12 décembre 1997),

⁶⁰ Certaines études récentes (Matthew Mendelsohn et Richard Nadeau, « The Rise and Fall of Candidates in Canadian Election Campaigns », The Harvard International Journal of Press/Politics 4, no 2 (printemps 1999), 63-76, ainsi que John Zaller et Mark Hunt, « The Rise and Fall of Candidate Perot: Unmediated versus Mediated Politics - Part I », Political Communication 11 no 4 (1994), 357-90 et « The Rise and Fall of Candidate Perot: The Outsider versus the Political System - Part II », Political Communication 12 no 1 (1995), 97-123) font état d'une couverture médiatique complètement différente lors de l'arrivée d'un nouveau « candidat » en période pré-électorale: il bénéficierait alors d'une couverture plus indulgente et dépolitisée mais il goûterait tout autant que les autres à la couverture critique lors de la période électorale. Si Charest ne représente pas véritablement un nouveau visage dans le paysage politique canadien et qu'il ne s'agit pas non plus d'une période pré-électorale, nous avons quand même eu conscience de la possibilité de ce phénomène et le choix de semaines non-consécutives et éparpillées dans le temps visait justement à l'éviter le plus possible. Nous croyons donc que la période choisie reste représentative d'une période dite non-électorale.

une semaine en février (du 2 au 6 février 1998), une semaine en mars (du 9 au 13 mars 1998) et une semaine en avril (du 27 avril au 1er mai 1998). Ces quatre semaines ont été choisies au hasard parmi toutes les semaines que nous avons enregistrées lors de cette période non-électorale.

De plus, parce que nous cherchons essentiellement à cerner l'approche journalistique par rapport aux politiciens, nous nous intéresserons particulièrement aux nouvelles qui ont un lien avec des politiciens, c'est-à-dire toutes les nouvelles où un politicien apparaît ou est mentionné, et ce, directement (son nom ou son titre) ou indirectement (le gouvernement, le ministère, ...). Ainsi, à moins qu'une référence politique n'y soit faite, nous éliminerons tout ce qui concerne les faits divers, les sports, les arts et spectacles, les cotes de la bourse ainsi que la météo. Nous ne tiendrons pas compte non plus des messages publicitaires. De plus, parce que les nouvelles internationales sont très souvent composées d'images et de commentaires venant d'agences de presse étrangère (c'est le cas pour les deux chaînes, mais la Société Radio-Canada a toutefois quelques correspondants à l'étranger), nous avons éliminé les nouvelles concernant les politiciens étrangers, celles-ci ne pouvant nous permettre de répondre adéquatement à notre questionnaire. Finalement, nous avons également éliminé les nouvelles concernant les

candidats à la mairie de Montréal, parce que nous estimons que l'intérêt de la population pour la politique municipale ne relève pas des mêmes facteurs que celui pour les scènes fédérale et provinciales et qu'il s'agissait de plus d'une période pré-électorale, période qui n'est justement pas celle que nous souhaitons analyser ici (pour tout notre corpus, il ne s'agit que de quatre nouvelles). Nous nous sommes donc concentrée sur les nouvelles qui concernent, de près ou de loin, les différents politiciens des scènes fédérale et provinciales, ce qui nous a permis de sélectionner 233 nouvelles en tout, soit 120 nouvelles pour la chaîne de la Société Radio-Canada et 113 nouvelles pour la chaîne TVA.

Les principaux événements qui ont retenu l'attention au cours de ces quatre semaines furent, pour la semaine de décembre, les négociations quant à l'union sociale canadienne, le nouveau tracé de la côte des Éboulements, les remises en question du leadership de Daniel Johnson (alors chef de l'opposition), l'application d'un moratoire sur la privatisation de l'eau et les négociations Ottawa-Québec quant à la facture des travaux du pont Victoria. Pour la semaine de février, il s'agissait du renvoi fédéral à la Cour suprême (sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec), des urgences débordées, des négociations Ottawa-Québec quant à la facture du

verglas, du réajustement du salaire des députés fédéraux, des accusations de conflit d'intérêts envers Paul Martin (à cause d'un projet de loi sur les compagnies maritimes) et de l'enquête sur la divulgation d'informations au ministère du Revenu. Quant à la semaine en mars, il s'agissait de la conférence de presse de Churchill Falls, de la période de réflexion de Jean Charest, de la date butoir imposée aux employés municipaux, de la question du sang contaminé (hépatite C), de la visite de Madeleine Albright au Canada et des ratés du virage ambulatoire. Et pour la semaine d'avril, on retient la visite de Jean Chrétien à Cuba, le « couronnement » de Jean Charest comme nouveau chef du PLQ, le rapport du Vérificateur général, les négociations quant au combat extrême à Kahnawake et le manque de médecins.

2.2 L'analyse de contenu des nouvelles télévisées

On peut concevoir le discours journalistique comme on conçoit le discours politique et chercher à en identifier les principales caractéristiques et récurrences en utilisant par exemple l'analyse lexicographique. Ce type d'analyse permet un traitement systématique du texte ainsi qu'une procédure de codification dont la nature semble plus objective qu'une simple analyse de

contenu⁶¹, elle apparaît donc des plus appropriées dans l'étude du discours journalistique. Elle a pourtant peu ou prou été utilisée pour l'analyse du discours journalistique puisque dans toute la littérature étudiée pour cette recherche, aucune trace de ce type d'analyse n'a été décelée. C'est probablement à cause de son niveau de difficulté, car si l'utilisation de l'analyse lexicographique est facilement justifiable pour l'analyse de discours politiques, son utilisation pose un certain problème pour l'analyse du discours journalistique. En effet, dans le cadre d'un débat ou d'un discours politique, le cadre reste le même pour l'ensemble du corpus analysé, soit celui du même débat ou encore du même discours, les seules différences étant le changement de locuteur. Le discours journalistique se distingue quant à lui du fait qu'il met en scène des locuteurs différents, que ce soit des journalistes (présentateurs, journalistes, correspondants), l'utilisation de témoins ou d'experts (pour confirmer les propos des journalistes), ou encore le contexte de la nouvelle rapportée elle-même. Par contre, comme le suggérait McQuail⁶², il ne faudrait pas séparer le contexte (la nouvelle elle-même) d'avec le commentaire qui l'accompagne, et c'est pourquoi, pour plus de rigueur dans la vérification de notre hypothèse, nous procéderons selon deux étapes. Nous utiliserons

⁶¹ Denis Monière, «Le contenu de la publicité télévisée des partis politiques au Québec», Revue québécoise de science politique 22 (automne 1992), 7.

⁶² Denis McQuail, op. cit., 234.

d'abord une grille d'analyse pour mesurer divers indicateurs propres à chacun des phénomènes qui peuvent révéler l'attitude négative, comme le temps de parole des locuteurs et le type de nouvelles. Cette analyse devrait également permettre, comme le soulignait le Glasgow Media Group, de révéler la structure même des nouvelles⁶³. En second lieu, nous ferons l'examen du discours lui-même à l'aide d'une analyse lexicale pour identifier les thèmes communs, le vocabulaire employé et les récurrences des commentaires journalistiques (pour laquelle une certaine analyse qualitative sera nécessaire pour bien en saisir le sens)⁶⁴. Et en complément de cette dernière analyse, nous étudierons le contexte de chacune des principales récurrences significatives utilisées par les journalistes.

2.2.1 La grille d'analyse des nouvelles télévisées

Dans un premier temps, nous nous servirons d'une grille d'analyse du contenu des nouvelles télévisées à travers laquelle nous chercherons à évaluer l'attitude journalistique selon une série d'indicateurs. Chacun des indicateurs étant étudié individuellement, chaque nouvelle sera donc regardée et analysée à de très nombreuses reprises. Nous retrouverons dans cette grille des

⁶³ Glasgow Media Group Reader, *op.cit.*, 69-70.

⁶⁴ Denis Monière, «Analyse lexicographique du débat des chefs en français dans l'élection fédérale canadienne de 1988», *Revue canadienne de science politique* 24, no 1 (mars 1991), 32.

indicateurs qui correspondent aux différents phénomènes qui peuvent révéler l'attitude négative des journalistes. À ce titre, nous nous sommes inspirée de quelques éléments de la grille proposée par Denis Monière dans le cadre du cours « Démocratie médiatique et représentation politique »⁶⁵ (rang, durée, format et objet de la nouvelle, temps et affiliation partisane des locuteurs, modalités de la prise de parole du locuteur politique et ton du commentaire journalistique) ainsi que de quelques indicateurs de la grille d'analyse de l'information télévisée version .1 de Jean-Pierre Boyer (orientations manifestes des journalistes envers les sujets, les personnes interviewées et les acteurs sociaux)⁶⁶, tous les autres indicateurs ont été créés pour correspondre à notre objet de recherche.

Ainsi, pour ce qui est du premier phénomène, soit le format des nouvelles, il s'agira premièrement de mesurer la *durée (en secondes) de chacune des nouvelles* concernant les politiciens et ensuite d'évaluer son *rang dans le bulletin* afin de vérifier l'importance qui lui est accordée⁶⁷. Nous croyons que la durée d'une nouvelle est le meilleur indicateur de son

⁶⁵ Cette « grille d'analyse des nouvelles » nous a été distribuée au sein du cours POL 6613 au trimestre d'automne 1997.

⁶⁶ Boyer-ICEA-UQAM, Grille d'analyse de l'information télévisée (Version .1, 1988-89), 5. M. Boyer est professeur au département de communication de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

⁶⁷ Marlène Coulomb-Gully, op.cit., 56.

importance pour les journalistes⁶⁸. En effet, la durée et le rang de la nouvelle permettent de voir l'importance accordée à l'événement retenu. Ainsi, plus une nouvelle est longue et plus elle est significative de l'importance accordée par les journalistes. De même, le rang de la nouvelle vient également souligner quelles sont les priorités des journalistes. Selon Coulomb-Gully, plus une nouvelle arrive tardivement dans le bulletin et moins elle sera considérée comme importante par le téléspectateur, parce que «noyée» parmi les autres⁶⁹. Au surplus, l'utilisation de journalistes, d'images et d'extraits filmés (le *format de la nouvelle*) est un bon indicateur des moyens investis dans une nouvelle et, de ce fait, de l'importance que la rédaction accorde à cet événement⁷⁰. On pourra de ce fait vérifier l'importance accordée aux nouvelles concernant les politiciens.

Le temps de parole accordé aux différents locuteurs permet, quant à lui, de vérifier à qui les journalistes laissent le plus de temps pour s'exprimer et donner l'essence de son discours. Il s'agit, d'une part, de déterminer quels locuteurs ont été choisis par les journalistes pour présenter leur point de vue, et d'autre part, combien de temps ils leur donnent. Les journalistes présentent-ils

⁶⁸ *Ibid.*, 70-1.

⁶⁹ *Ibid.*, 56.

⁷⁰ *Ibid.*, 52-4. et Glasgow Media Group Reader, *op.cit.*, 42-3.

des extraits sonores de tous les candidats de manière équitable? Les journalistes commentent-ils beaucoup ou ne font-ils que les liens entre les faits? Le temps de parole est-il suffisant pour que les politiciens aient le temps d'exprimer une idée ou un point de vue? Plus encore, comme les propos recueillis des experts ou des citoyens sont souvent utilisés par les journalistes pour prouver ce qu'ils avancent dans leur reportage, nous avons jugé bon de vérifier également leur présence et leur temps de parole.

Pour ce qui est du second phénomène, soit le type de nouvelles, nous étudierons les *modalités de la prise de parole des locuteurs* qui nous permettent quant à elles de savoir dans quelle position sont présentés les différents locuteurs (entrevue improvisée, discours, entrevue, etc.) pour voir quelle approche est privilégiée par chacune des chaînes, soit plus directe et confrontative (entrevue improvisée) ou plus formelle (discours), etc. En effet, il semble que les entrevues improvisées et, dans une moindre mesure, les conférences de presse, soient prisées par les journalistes qui adoptent une attitude plus combative, propre au courant « watch-dog ». Ce type d'entrevue permet davantage de confronter ou de « coincer » les politiciens quant à des questions plus difficiles. De plus, nous vérifierons quel est *l'objet de la nouvelle*, ce qui nous permettra de voir à quel type de nouvelles sont associés

les politiciens, soit une nouvelle qui fait état d'une situation conflictuelle (conflits avec un groupe, grève de fonctionnaires, coupures dans les mesures sociales, scandale financier ou à caractère privé, abus de pouvoir,...), ou encore une nouvelle qui fait état d'une situation positive (nouvelle loi ou réforme qui fait consensus, nouvelle mesure sociale, buts financiers atteints, création d'emplois,...). Dans la même veine, nous noterons également tous les *sujets principaux des nouvelles* afin de vérifier quels sont les sujets privilégiés par les journalistes. Nous devons également évaluer les *situations des politiciens*, soit en train de se contredire, d'avoir une expression de colère, de critiquer, de ne pas vouloir répondre aux questions, ou toute autre situation négative, ou encore, en train de sourire, d'expliquer les choses calmement, de discuter avec des citoyens, de répondre aux questions, etc., pour ce qui est d'une situation positive. Ces derniers indicateurs devraient nous permettre de voir si les politiciens sont davantage vus dans des situations qui les mettent en avantage ou non.

Enfin, pour ce qui est du dernier phénomène, soit la forme du discours utilisée, nous utiliserons comme indicateurs le *type de commentaire journalistique* (à savoir si le journaliste semble appuyer les actions ou propos du (des) politicien(s), s'il s'y oppose, s'il soulève des doutes ou encore s'il reste

neutre), son *ton* (à savoir si le journaliste rapporte les faits de manière posée, humoristique, ironique, critique ou dramatique), ainsi que les *orientations manifestes* (attitude favorable, neutre ou défavorable *envers les sujets, les personnes interviewées et les politiciens*). À ces indicateurs, nous avons ajouté celui de la *phrase d'introduction* ou «préliminaire» qui donne le ton de la nouvelle (factuel, ironique, alarmiste, etc.) et qui permet, selon Arnaud Mercier, de structurer la réalité ou de donner le sens de l'importance que le récepteur compte donner à une nouvelle⁷¹. Ces derniers éléments donnent l'idée générale de l'approche journalistique par rapport aux politiciens.

Au surplus, nous voulons tenir compte des *liens* que les journalistes font entre différentes nouvelles, c'est-à-dire, si le même sujet ou le même locuteur est présenté dans plus d'une nouvelle d'un même bulletin. En effet, selon McQuail, les journalistes contribuent à créer des climats d'alarme ou de panique par rapport à certains sujets parce qu'eux-mêmes y voient une situation alarmante⁷². La notion de lien est ici utilisée pour vérifier si les journalistes mettent plus l'accent sur certains sujets ou locuteurs, pour voir ce qu'ils estiment important ou alarmant. (On peut retrouver un exemplaire de notre grille d'analyse à l'Annexe 1 de ce mémoire).

⁷¹ Arnaud Mercier, *Le journal télévisé* (Paris: Presses de science po, 1996), 199-225.

⁷² Denis McQuail, *op. cit.*, 234.

2.2.2 L'analyse lexicographique du discours journalistique

Pour ce qui est de l'analyse lexicale, il s'agit tout d'abord de faire la retranscription la plus fidèle possible de tout ce qui a été dit par tous les locuteurs des nouvelles concernant les politiciens (présentateurs, journalistes, politiciens, experts, citoyens, etc.). Il faut en effet retranscrire les paroles de tous les locuteurs si on veut par la suite pouvoir mettre en contexte les différentes interventions. Il s'agit donc là d'une tâche de longue haleine puisqu'il faut réécouter à de nombreuses reprises chacune des interventions de tous les locuteurs présents au sein de chacune des nouvelles. De plus, le texte écrit correspondant à huit semaines de nouvelles concernant les politiciens équivaut à 241 pages de texte (à simple interligne), soit 124 pages pour la Société Radio-Canada et 117 pages pour TVA.

Nous soumettrons ensuite ce *verbatim*⁷³ au logiciel SPAD.T[©] (Système Portable pour l'Analyse des Données). Cela nous permettra de vérifier la *fréquence* des occurrences propres au discours journalistique pour ensuite analyser les éléments de *vocabulaire* les plus fréquemment utilisés par ses locuteurs (présentateurs et journalistes). Ainsi, pour la vérification du

⁷³ Le mot *verbatim*, qui signifie « retranscription textuelle (mot pour mot) », se retrouve surtout dans les dictionnaires anglais mais est également utilisé par quelques auteurs français, comme Jacques Attali, dans *Verbatim* (Tome 1: 1981-1986, Paris: Librairie Arthème Fayard, 1993). Nous utiliserons donc ce mot pour décrire nos retranscriptions.

phénomène du format de la nouvelle, nous chercherons dans un premier temps quelles sont les *mentions politiques* (mentions de politiciens ou de partis) qui sont les plus souvent mentionnées pour chacune des chaînes. Nous pourrions ainsi voir sur quels politiciens les journalistes mettent l'accent. Dans un deuxième temps, afin de vérifier le phénomène du type de nouvelles, nous évaluerons quels sont les *thèmes ou sujets récurrents* qui sont privilégiés par le discours journalistique des deux chaînes. Les différents sujets relevés permettront de voir quels sont les éléments significatifs qui retiennent davantage l'attention des journalistes.

Enfin, pour ce qui est du phénomène de la forme de discours utilisée, nous vérifierons les locutions qui donnent un sens particulier au discours (un sens négatif ou positif) afin de noter les différences de traitement journalistique. Ainsi, nous nous pencherons notamment sur l'utilisation d'adjectifs, d'adverbes ou d'expressions particulières qui peuvent donner un sens particulier au commentaire journalistique, comme par exemple « pas »⁷⁴, « mais », « tard », « toujours », « plus », « moins », « contre », etc. (évidemment, chacun de ces mots ou expressions devra être analysé en tenant compte de son contexte, certains mots pouvant avoir des sens différents). En

⁷⁴ Utilisé évidemment dans le sens d'une négation, comme « ne pas ».

effet, selon le Glasgow Media Group et surtout McQuail, ce sont souvent les plus grands marqueurs de sens puisqu'ils permettent de donner une force ou encore d'atténuer la portée d'une évocation. Ce sont également eux qui permettent de vérifier le biais journalistique, c'est-à-dire si les journalistes se donnent véritablement un rôle dans la transmission du message. L'utilisation des pronoms sera également vérifiée, ceux-ci pouvant révéler comment le journaliste se situe par rapport à ce qu'il rapporte, c'est-à-dire s'il se sent concerné, s'il prend parti, s'il se distancie ou s'il ne fait que décrire⁷⁵. À cet égard, certains pronoms pouvant également avoir différents sens selon le contexte, nous procéderons avec minutie.⁷⁶ Finalement, les expressions ou traits d'ironie seront également relevés. À cette analyse lexicographique, nous avons bien sûr juxtaposé une analyse qualitative qui mettra en contexte les locutions relevées, puisque, comme le disait Monière, la fréquence seule ne peut expliquer le sens profond des mots et leur contexte⁷⁷.

⁷⁵ Gilles Gauthier, « Les fonctions argumentatives de la référence aux personnes dans le débat politique télévisé: le débat Bourassa-Parizeau d'octobre 1992 », Revue canadienne de science politique, XXVII no 3 (septembre 1994), 559-80 et John Wilson, Politically Speaking (Cambridge, Mass.: Baril Blackwell, 1990), 49.

⁷⁶ Id.

⁷⁷ Denis Monière, mars 1991, op.cit., 32.

CHAPITRE 3

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.1 Résultats de la grille d'analyse des nouvelles télévisées

La codification des nouvelles effectuée à l'aide de notre grille d'analyse nous ayant permis d'obtenir des résultats quant au « cadre » de la nouvelle, nous pouvons maintenant évaluer les différentes fréquences qui peuvent être relevées pour chacun des indicateurs définis. Ces fréquences doivent témoigner de l'attitude propre au journalisme télévisé en fonction des trois phénomènes retenus dans notre cadre conceptuel. Nous nous attarderons donc aux résultats de chacun de ces indicateurs, et nous tenterons d'expliquer les différentes situations qui nous apparaissent significatives au niveau des fréquences.

Les résultats obtenus quant à notre grille d'analyse étant trop volumineux⁷⁸ pour être annexés au présent mémoire, nous offrons plutôt aux

⁷⁸ Nous avons plus de 56 pages de résultats (en petits caractères), soit 32 pages pour la Société Radio-Canada et 24 pages pour TVA.

lecteurs quelques-uns des tableaux qui marquent les fréquences relatives à chacun des indicateurs retenus qui nous ont permis de faire cette analyse.

3.1.1 Le format des nouvelles

3.1.1.1 La durée des nouvelles. Afin d'analyser le premier des trois phénomènes étudiés, soit le format des nouvelles, nous avons retenu, comme premier indicateur pour évaluer l'importance de la nouvelle, la *durée (en secondes) de chacune des nouvelles* concernant les politiciens. En tout premier lieu, nous nous sommes attardée à calculer la durée totale des nouvelles concernant les politiciens par rapport à la durée totale d'un bulletin (en excluant les messages publicitaires). Les nouvelles concernant les politiciens couvraient, en moyenne, 48,3% du bulletin de la Société Radio-Canada et 40,7% du bulletin de TVA. Ce type de nouvelles pouvait ainsi couvrir de 20,8% à 75,5% du bulletin à la SRC et de 15,4% à 56,8% du bulletin à TVA, ce qui dénote une préoccupation tout de même assez importante de la part de ces deux chaînes pour le contenu politique. Toutefois, en ce qui a trait à la légère différence qui existe entre elles, nous sommes surprise de constater que TVA offre quand même un fort contenu politique malgré le fait que son bulletin consacre deux segments à la météo et aux différents tirages de loterie. Ainsi, malgré la différence de propriété qui

laissait croire à moins de contenu politique de la part d'une chaîne privée qui cherche avant tout à augmenter ses cotes d'écoute, il n'existe qu'une légère différence entre les deux chaînes quant à l'importance, en terme de durée, accordée aux nouvelles concernant les politiciens. Toutefois, ce n'est que dans le traitement même de ces nouvelles qu'on pourra évaluer un peu mieux la nature de ces deux chaînes.

Ainsi, dans un deuxième temps, nous avons pu constater que la durée des nouvelles politiques variait beaucoup. Les nouvelles peuvent ainsi être très courtes, ne durant que 11 (minimum à la SRC) ou 14 sec (minimum à TVA). Elles peuvent également être les plus longues de tout le bulletin et, surtout lorsqu'il s'agit d'une entrevue en direct, durer jusqu'à 232 (maximum à la SRC) et 218 sec (maximum à TVA). Les résultats de notre analyse nous ont également révélé une différence notable quant à la durée moyenne des nouvelles concernant les politiciens. En effet, les nouvelles sont habituellement plus longues à la SRC (111 sec en moyenne) et plus courtes à TVA (100 sec en moyenne). La durée des nouvelles concernant les politiciens couvre toutefois l'ensemble du spectre de la durée normale des autres types de nouvelles. La légère différence que nous avons constatée entre les deux chaînes est donc encore une fois démontrée quant à la durée moyenne des

nouvelles: TVA laisse moins de temps aux nouvelles politiques que la SRC. (On peut retrouver en Annexe 2 le Tableau I qui reprend ces résultats).

3.1.1.2 Le rang de la nouvelle. Le second indicateur que nous avons retenu pour vérifier l'importance qui est accordée aux nouvelles concernant les politiciens était son *rang dans le bulletin*. Les nouvelles concernant les politiciens viennent, dans une grande part, au début du bulletin, soit de la première à la quatrième nouvelle (35 % des nouvelles à la SRC et 48,6 % des nouvelles à TVA). C'est d'ailleurs au second rang que les nouvelles concernant les politiciens arrivent le plus souvent à la Société Radio-Canada (16 nouvelles) et au premier rang à TVA (17 nouvelles). Toutefois, la majorité des nouvelles se situent du cinquième au seizième rang (65% à la SRC et 51,4% à TVA). Ce qui nous laisse donc croire qu'un bon nombre des nouvelles concernant les politiciens ne sont pas considérées comme très importantes ou pertinentes par les équipes des journaux télévisés. Cette impression se confirme sûrement par le fait que les nouvelles les plus longues sont habituellement au tout début des bulletins tandis que les plus courtes se situent plutôt vers la fin, et ce, pour les deux chaînes. Ainsi, si les deux chaînes accordent une certaine importance au contenu politique de leur bulletin, certaines nouvelles politiques sont plus privilégiées que les autres, ce

qui pourra être vérifié au niveau des moyens techniques utilisés. (On peut retrouver en Annexe 3 le Tableau II qui reprend ces données).

3.1.1.3 Le format de la nouvelle. Notre troisième indicateur pour analyser le phénomène du format des nouvelles nous permet ainsi de jeter un meilleur éclairage sur les moyens accordés aux nouvelles et de l'importance que la rédaction leur accorde. Justement appelé *format de la nouvelle*, cet indicateur vérifiait l'étendue de l'utilisation de journalistes, d'images et d'extraits filmés. La majorité des nouvelles concernant les politiciens était constituée d'un présentateur, d'un journaliste et d'extraits filmés, et ce, pour les deux chaînes (68,3% à la SRC et 63,7 % à TVA), ce qui veut dire que la majorité des nouvelles concernant les politiciens utilisait le format standard du reportage. Il est toutefois intéressant de noter que mis à part quelques événements couverts par deux journalistes (4 à la SRC et 7 à TVA), tout le reste des nouvelles des deux chaînes, soit environ le tiers, était couvert uniquement par le présentateur, seul, avec une image fixe ou un extrait filmé habituellement muet. Ce qui tend à confirmer la tendance, déjà remarquée avec les indicateurs de durée et de rang de la nouvelle, à l'effet qu'il existe plus ou moins deux types de nouvelles concernant les politiciens, soit les nouvelles jugées pertinentes et intéressantes par la rédaction et qui bénéficient

des premiers rangs, du plus long temps d'antenne et des meilleurs moyens techniques; et celles qui sont jugées beaucoup moins pertinentes et qui se retrouvent plutôt vers la fin, qui sont habituellement courtes, ou même très courtes, et qui bénéficient de peu de moyens. Nous tenons à spécifier qu'il existe toutefois des reportages plutôt longs (plus d'une minute) qui se situent vers la fin (soit après le huitième rang). Pour Marlène Coulomb-Gully, ce dernier type de nouvelles sera considéré comme étant des nouvelles de moindre importance par le téléspectateur, parce que ces nouvelles se retrouvent «noyées» parmi les autres⁷⁹. Il sera donc intéressant de voir à quels types d'événements ces deux types de nouvelles sont reliés. L'analyse des indicateurs du deuxième phénomène, le type de nouvelles, nous permettra de vérifier plus à fond ce type de questionnement. (On peut retrouver en Annexe 4 le Tableau III qui reprend ces données).

3.1.1.4 Le temps de parole des locuteurs. Pour ce qui est du dernier indicateur du format des nouvelles, soit le *temps de parole accordé aux différents locuteurs*, il devait quant à lui nous permettre de vérifier à qui les journalistes laissent le plus de temps pour s'exprimer. Tout d'abord, les présentateurs ont parlé à peu près autant aux deux chaînes, soit 25 sec en

⁷⁹ Marlène Coulomb-Gully, op. cit., 56.

moyenne pour la SRC et 24 sec pour TVA. Par contre, il existe une grande différence entre les journalistes de la SRC et de TVA. En effet, les journalistes de la SRC avaient davantage de temps de parole, au total (7 032 sec contre 4 862 sec) et en moyenne (81 sec contre 62 sec), qu'à TVA. Les journalistes de la Société Radio-Canada commentaient donc davantage les événements qu'à TVA, et ce phénomène se confirme par le temps de parole accordé aux politiciens. En effet, les politiciens ont eu un temps total de parole beaucoup moins élevé à la Société Radio-Canada (1 607 sec) qu'à TVA (2 326 sec), et ce, malgré le fait que les nouvelles soient plus longues à la Société Radio-Canada. Le temps moyen d'intervention des politiciens était ainsi de 10 sec à la SRC tandis qu'il était de 16 sec à TVA. Les politiciens ont donc très peu de temps pour exprimer leur pensée à la SRC, quand ils ne sont pas carrément lésés par rapport aux autres intervenants. On peut ainsi constater que ces fortes différences se poursuivent dans le temps accordé aux « autres », soit les experts, les groupes sociaux et autres acteurs de la scène politique. En effet, les « autres » bénéficiaient d'un important temps de parole total (1 470 sec) et parlaient, en moyenne, plus longtemps que les politiciens (13,5 sec) à la SRC. On considère donc les « autres » au même niveau que les politiciens à la Société Radio-Canada. Ce qui veut dire que dans la pratique, il pouvait s'agir de reportages où on confrontait les propos d'un politicien à l'avis de différents

acteurs sociaux. Les politiciens n'ont donc pas la part belle à la SRC. Ce n'est toutefois pas le cas à TVA où les « autres » avaient un temps de parole total beaucoup moins important que celui des politiciens (1 274 sec), par contre, lorsqu'ils intervenaient, ils parlaient en moyenne aussi longtemps que les politiciens, soit 16 sec. Enfin, les citoyens n'ont pas été très présents au sein des nouvelles politiques des deux chaînes, n'ayant que 227 sec de temps total à la SRC et 208 sec à TVA. Par contre, la durée moyenne était moins élevée (14 sec) à la SRC qu'à TVA (17 sec). (On peut retrouver en Annexe 5 les Tableaux IV à VIII qui reprennent ces résultats).

Comme nous avons pu le constater, le temps de parole accordé aux différents locuteurs révèle donc des différences importantes entre les deux chaînes. Ainsi, à la Société Radio-Canada, les journalistes sont davantage présents au sein de leur reportage, ils commentent davantage et laissent peu de temps aux politiciens pour s'exprimer ou articuler un discours (quelquefois une seule seconde!). Ils préfèrent laisser aux différents acteurs sociaux le soin de commenter les actions des politiciens (les « autres » et les citoyens ayant ensemble plus de temps de parole que tous les politiciens). En cela, on peut peut-être reconnaître, comme l'ont avancé certains auteurs, le désir du journaliste d'utiliser les experts ou les citoyens qui développent un point de

vue qui « prouve » ce qu'il veut avancer dans son reportage. On peut donc croire que les journalistes de la SRC tentent, en ayant plus de temps de parole et en donnant plus de temps de parole à des intervenants choisis qu'aux politiciens, de contrôler leur reportage et d'avancer leur propre approche des événements. À l'inverse, les journalistes de TVA laissent davantage de temps aux interventions des politiciens qu'aux « autres » et aux citoyens et permet ainsi un peu plus aux politiciens d'exprimer leur point de vue sans être automatiquement contredit par d'autres acteurs sociaux. Il semble donc que les journalistes de TVA s'effacent un peu plus derrière les événements et qu'ils semblent se préoccuper davantage de faire les liens entre les différents faits qu'ils rapportent.

Afin de vérifier l'équité du traitement journalistique, nous avons noté les noms et les affiliations partisans des différents politiciens qui sont intervenus lors de ces nouvelles. C'est ainsi que Jean Chrétien (Parti libéral du Canada), Premier ministre du Canada, est le politicien qui a eu le plus souvent droit de parole à la Société Radio-Canada (13 interventions), suivi de Lucien Bouchard (Parti québécois), Premier ministre du Québec (11 interventions) et de Jean Charest (Parti conservateur puis Parti libéral du Québec), (8 interventions). Tandis qu'à TVA, c'est Lucien Bouchard qui a prédominé (17

interventions), suivi de Jean Chrétien (11 interventions) et de Jean Charest (10 interventions). (On peut retrouver ces résultats dans le Tableau IX en Annexe 6).

Le fait que ce soit Jean Chrétien qui prédomine à la Société Radio-Canada était plutôt prévisible, étant donné le mandat de la chaîne de promouvoir la globalité canadienne. Nous ne sommes pas non plus étonnée que Lucien Bouchard détienne le plus grand nombre d'interventions à TVA, puisqu'il est le Premier ministre du Québec, lieu de diffusion de TVA. Par contre, la présence de Jean Charest dans ces pelotons de tête est plus surprenant. Jean Charest était en effet, pour plus de la moitié de notre corpus, chef du Parti conservateur, un parti qui arrive au cinquième rang en nombre de députés à la Chambre des communes. Suite à la démission de Daniel Johnson, il s'est présenté, après une période de réflexion qui s'est terminée lors de la dernière semaine de notre corpus, comme chef du Parti libéral du Québec. En principe, il aurait dû avoir très peu d'interventions alors qu'il était chef conservateur (étant donné le rang du parti), aucune ou très peu lorsqu'il était en période de réflexion (surtout qu'il souhaitait pouvoir réfléchir en paix) et un nombre plus important d'interventions après qu'il eut pris sa décision. Pourtant, c'est tout le contraire qui s'est passé. M. Charest, qui bénéficiait

d'une couverture assez importante lorsqu'il était chef conservateur, a vu les journalistes se retourner vers lui la journée même de la démission de M. Johnson. Les journalistes ont ensuite fait plusieurs reportages sur lui, sur des rumeurs le concernant, sur la conférence de presse où il demandait qu'on le laisse réfléchir, sur ses activités dans son comté, sur son annonce qu'il se présentait, et finalement, sur ses projets comme chef du Parti libéral du Québec. On peut se poser des questions quant à ce phénomène. Nous élaborerons davantage sur les pistes possibles en conclusion.

Dès lors, on peut affirmer, sans risque d'erreur, que M. Charest a bénéficié d'une importante couverture lors de cette période. Nous croyons donc que les journalistes des deux chaînes ont ici délibérément pris le parti de ne pas présenter les faits comme ils étaient réellement, mais plutôt comment eux jugeaient qu'ils étaient, donc, selon leur propre approche de la situation. Aussi, à plusieurs moments, selon eux, les hésitations de M. Charest étaient plus importantes que les autres nouvelles politiques de la journée. C'est donc bien la lecture de la réalité des journalistes qui prévalait sur le strict rapport des faits de la journée. On a ainsi pu voir des reportages entiers où il ne s'agissait que de l'opinion du journaliste par rapport à certaines rumeurs (on retrouve en Annexe 7 deux exemples de ces reportages qui datent du 9 mars 1998, soit

ceux de Michel Cormier à la SRC et de Monique Grégoire à TVA). Aux deux chaînes, la tendance qu'avait révélée l'auteur Jean Charron se profile dans notre corpus: « pour le journaliste politique, le travail consiste à *essayer de savoir ce qui se passe et ce que les gens pensent en dehors de ce qu'ils nous disent*»⁸⁰. Les journalistes ne se contentent donc pas de rapporter les faits, ils ont des intuitions ou encore ils se basent sur des rumeurs et ils font un reportage où ils essaient de prouver leur point de vue sur les événements.

Pour ce qui est des autres politiciens qui sont intervenus au cours des nouvelles à caractère politique, ils ont eu un traitement plutôt similaire de la part des deux chaînes. Ainsi, les députés du Parti libéral du Canada ont été ceux qui ont obtenu le plus d'interventions (35,4% à la SRC et 32,4% à TVA), suivis de ceux du Parti québécois (25,9% à la SRC et 29,1% à TVA). Ces résultats reflètent bien la prédominance des interventions des partis au pouvoir que l'on retrouve habituellement en période non-électorale. Les troisième et quatrième partis les plus représentés sont le Parti libéral du Québec (11,4% à la SRC et 18,2% à TVA), et le Bloc québécois (7,6% à la SRC et 7,4% à TVA), ce qui semble également plutôt normal étant donné que le PLQ est le parti de l'opposition à l'Assemblée nationale, que le Bloc québécois est le parti qui a

⁸⁰ Jean Charron, 1994, *op. cit.*, 226.

obtenu le plus de sièges au Québec et que l'auditoire visé par les deux postes est avant tout québécois. Ce sont ensuite les députés du Parti conservateur qui arrivent en quatrième (5,7% à la SRC et 6,1% à TVA), suivis des Réformistes (2,5% à la SRC et 0,7% à TVA). Nous sommes toutefois un peu surprise de constater que les députés du Parti réformiste, le parti de l'opposition officielle à la Chambre des communes, soit moins représenté que le Parti conservateur à la Société Radio-Canada. La légère surexposition de Jean Charest lorsqu'il était chef du Parti conservateur explique sûrement un peu ce phénomène. On peut également croire que les journalistes jugeaient peut-être les opinions de Jean Charest plus intéressantes pour les Québécois que les opinions de Preston Manning. Quoi qu'il en soit, le Parti réformiste aurait quand même dû obtenir davantage d'exposition, ne serait-ce que parce que la Société Radio-Canada a comme mandat de promouvoir la réalité canadienne. Il s'agit toutefois là d'un champ de recherche différent de celui qui nous préoccupe⁸¹. Pour ce qui est de TVA, nous sommes tout de même un peu étonnée qu'on se soit si peu préoccupé du Parti réformiste. Par contre, personne ne sera surpris de constater que le NPD a été très peu couvert à la SRC (1,9%) et pas du tout par

⁸¹ Les travaux de De Bonville et Vermette ont déjà fait part de disparités entre le mandat de la Société Radio-Canada et la réalité canadienne effectivement rapportée. Sur ce sujet, Jean De Bonville et Jacques Vermette, « Télévision et unité nationale: la couverture de l'actualité canadienne à Radio-Canada, 1977 et 1987 », Revue canadienne de science politique XXVII (décembre 1994), 699-716.

TVA. Finalement, en ce qui a trait aux politiciens des autres provinces (premiers ministres ou ministres), ils ont obtenu une part assez importante du temps de parole à la SRC en se situant plus ou moins au quatrième rang (9%) et ont quand même eu autant d'audience que le Bloc québécois à TVA (6,1%). Les deux chaînes ont donc eu, malgré leurs mandats différents, un choix plutôt semblable quant aux politiciens à qui ils accordaient la parole. (On peut consulter ces résultats dans le Tableau X de l'Annexe 8).

Finalement, en ce qui a trait aux « autres », ils provenaient d'une grande diversité de milieux. Nous avons ainsi eu, aux deux chaînes, contrairement à ce à quoi nous nous attendions, peu d'interventions venant de représentants syndicaux. Il y a par contre eu un certain nombre d'interventions de médecins, de spécialistes et d'analystes, en grande partie à cause de la « crise des urgences ». Nous avons également noté des interventions de différents groupes de citoyens ou de victimes, de groupes environnementaux, de représentants étudiants, de maires, d'avocats (de victimes), d'hommes d'affaires, d'artistes. En fait, il serait difficile de classer les « autres » en différentes catégories puisque presque tous les intervenants étaient différents. Nous pouvons donc croire, comme nous l'avons déjà supposé lors de l'analyse du temps de parole, que ces locuteurs ont été choisis en fonction du point de

vue qu'ils avaient à défendre (pour ou contre les décisions d'un politicien) plutôt que pour leur représentativité réelle de groupes importants de la société. On peut en déduire que leur diversité prouve, comme le soutenait justement Coulomb-Gully⁸², qu'ils sont surtout choisis pour étayer les propos des journalistes.

Nos trois indicateurs qui cherchaient à cerner le phénomène du format de la nouvelle ont donc révélé qu'il existait quelques éléments, surtout à la Société Radio-Canada, d'une certaine approche journalistique qui se « réapproprie l'événement »⁸³, qui met davantage l'accent sur le commentaire du journaliste (temps de parole plus long) et sur son opinion critique (certains reportages basés uniquement sur ses impressions). Les interventions des politiciens (plutôt courtes) et des « autres » (très diversifiés et ayant plus de temps de parole que les politiciens) devenant alors les éléments qui permettent au journaliste de construire son propre discours⁸⁴. Ainsi, cette approche semble donc privilégier une analyse critique des événements plutôt qu'un strict rapport des faits.

⁸² Marlène Coulomb-Gully, *op. cit.*, 56.

⁸³ Jean Charron, 1994, *op. cit.*, 213.

⁸⁴ *Ibid.*, 214.

3.1.2 *Le type de nouvelles*

3.1.2.1 Les modalités de la prise de parole. Pour ce qui est du second phénomène étudié, soit le type de nouvelles, notre premier indicateur était les *modalités de la prise de parole des locuteurs* qui devait nous permettre de vérifier dans quelle position étaient présentés les différents locuteurs (entrevue improvisée, discours, entrevue, etc.). Nos résultats démontrent que l'entrevue improvisée (également appelée « *scrum* ») fait bonne figure, surtout à TVA (38,6% à la SRC et 45,9% à TVA). Les politiciens ont également souvent été présentés en conférence de presse (27,2% à la SRC et 33,8% à TVA). À peine quelques extraits montraient les politiciens en chambre (20,8% à la SRC et 11,5% à TVA), soit des cadres considérés davantage formels. On croit habituellement qu'une couverture journalistique qui privilégie les entrevues improvisées et les conférences de presse témoigne d'une approche journalistique plutôt combative, qui cherche davantage la confrontation avec les politiciens. En effet, ce serait le propre des journalistes plutôt de style « *watch-dog* » qui cherche à déstabiliser les politiciens en les questionnant sur le vif. Nos résultats donnent à penser que ce type d'attitude, plutôt négative, serait le propre d'une bonne partie de notre corpus. (On peut retrouver ces résultats dans le Tableau XI de l'Annexe 9).

3.1.2.2 L'objet de la nouvelle. Notre deuxième indicateur, *l'objet de la nouvelle*, devait quant à lui nous permettre de voir à quel type de nouvelles sont associés les politiciens. Pour les deux chaînes, plus de la moitié des nouvelles avaient une « déclaration ou une opinion » comme objet principal (54,2% à la SRC et 50,4% à TVA). Il s'agissait habituellement de la déclaration d'un politicien quant à un sujet donné, suivi des réactions des autres politiciens ou groupes concernés. Par exemple, dans un reportage, on pouvait voir Lucien Bouchard faisant une déclaration quant à ce que devraient être les transferts aux provinces, suivi des vives réactions de Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de Paul Martin, ministre des Finances (10 décembre 1997, reportages de Michel Cormier à la SRC et de Paul Larocque et Monique Grégoire à TVA dont on peut retrouver une copie du *verbatim* en Annexe 10). Ce genre de reportages était donc souvent de nature polémique ou encore faisait surtout état des réactions (habituellement négatives) des personnes concernées. Ainsi, toutes les situations de déclaration n'étaient pas négatives, mais la majeure partie d'entre elles l'étaient. Et, si la déclaration en elle-même n'était pas nécessairement négative, les commentaires subséquents eux, l'étaient. Les politiciens étaient donc souvent associés à une situation conflictuelle lorsque l'objet de la nouvelle était une déclaration ou une opinion: ou bien ils étaient les critiques,

ou bien ils étaient les critiqués. De plus, le deuxième type d'objet de la nouvelle le plus souvent observé était « décision, réforme ou loi critiquée » (20% à la SRC et 16,8% à TVA). Si les déclarations des politiciens étaient souvent critiquées, leurs actions l'étaient donc également. Nous pouvons évoquer par exemple la réforme de la Santé du ministre Jean Rochon (Québec) qui fut l'objet de plusieurs reportages critiques. Les politiciens ont donc été, au sein des deux chaînes, associés à des nouvelles où ils faisaient plutôt mauvaise figure: tantôt critiques, tantôt critiqués. (On peut consulter ces résultats dans le Tableau XII de l'Annexe 11).

De surcroît, lors de l'analyse du format de la nouvelle, nous avons remarqué qu'il existait deux types de nouvelles, soit celles jugées intéressantes par les journalistes et qui bénéficient des premiers rangs, du plus long temps d'antenne et des meilleurs moyens techniques; et celles jugées beaucoup moins pertinentes et qui se retrouvent plutôt vers la fin, qui sont habituellement courtes, ou même très courtes, et qui bénéficient de peu de moyens. À quels types d'objet sont reliés ces deux types de nouvelles? À l'aide de tableaux croisés, nous avons pu constater que les nouvelles qui sont aux premiers rangs avaient en majorité pour objet principal une « déclaration ou une opinion » (de 41,7% à 63,6% à la SRC et de 45,5% à 75% à TVA) ou encore une « décision,

réforme ou loi critiquée » (de 17,6% à 33,3% à la SRC et de 12,5% à 36,4% à TVA), et ce, aux deux chaînes étudiées. Les rares « bonnes » nouvelles (loi qui fait consensus, nouvelles mesures sociales, investissements, entente ou partenariat) ont quant à elles été disséminées entre les quatrième et quinzième rangs, et correspondaient au schéma que nous avons brossé, c'est-à-dire qu'elles étaient courtes et avaient nécessité peu de moyens techniques. Les journalistes (et les responsables de l'information) mettent donc peu l'accent sur les nouvelles positives. On peut ainsi constater que les journalistes s'intéressent davantage, ou encore trouve plus intéressantes les nouvelles de nature conflictuelle où les politiciens ne sont pas nécessairement mis en valeur. (Ces tableaux croisés sont trop complexes et volumineux pour être mis en Annexe).

3.1.2.3 Le principal sujet de la nouvelle. Au sein des quatre semaines examinées, un grand nombre d'événements politiques différents ont retenu l'attention des deux chaînes étudiées. Nous avons ainsi relevé 79 sujets différents à la Société Radio-Canada (sur 120 nouvelles concernant les politiciens) et 63 à TVA (sur 113 nouvelles concernant les politiciens). À la Société Radio-Canada, le sujet le plus fréquemment traité fut les hésitations de Jean Charest, alors chef du Parti conservateur, à vouloir devenir chef du Parti

libéral du Québec (suite à la démission de Daniel Johnson). Ce sujet fut traité dès la journée même de la démission de M. Johnson et est revenu à neuf reprises (sept nouvelles sur ses hésitations et deux sur des sondages le concernant). Il est à noter qu'avant la démission de M. Johnson, il y eut deux reportages quant aux résultats de sondages montrant que Jean Charest obtiendrait de meilleurs scores que Daniel Johnson s'il était chef du Parti libéral du Québec, ainsi qu'un reportage sur des rumeurs voulant que plusieurs députés libéraux, et notamment Claire Vaive, doutent des capacités de leur chef. Le même sujet, c'est-à-dire les hésitations de M. Charest, n'est arrivé qu'en troisième place au niveau des sujets les plus souvent abordés à TVA. La Société Radio-Canada a donc manifesté un vif intérêt pour ce sujet, que ce soit par son anticipation des événements (reportages sur les sondages et les rumeurs), sa rapidité à mentionner l'arrivée possible de M. Charest alors même que M. Johnson venait tout juste de démissionner et le nombre de reportages consacrés à l'hésitation elle-même. Puisque cet événement s'étale sur plus d'une semaine (et n'est donc pas dans notre corpus), nous pouvons croire qu'il y a eu en fait bien davantage de reportages sur ce sujet.

À TVA, c'est la motion visant à ne dédommager que les victimes de l'hépatite C contaminées après 1986 (par le sang de la Croix Rouge) qui a été

le sujet le plus souvent abordé (11 reportages). Ce sujet a été abordé plusieurs fois avant le fameux « vote de confiance » des députés libéraux fédéraux mais également à plusieurs reprises par la suite. Les reportages s'intéressaient aux victimes, aux députés libéraux qui appuyaient les victimes mais devaient tout de même voter pour la motion, à la poigne de fer du Premier ministre Chrétien, du ministre de la Santé Allan Rock et du vice-Premier ministre Herb Gray, et finalement, sur le désaccord des provinces, Québec en tête.

On peut constater qu'il existe une nette différence entre les deux chaînes quant au choix des nouvelles. L'importance accordée par la Société Radio-Canada aux hésitations de Jean Charest peut étonner, tout comme l'est la couverture de la question du sang contaminé à TVA. On aurait en effet pu croire qu'un sujet plus « pan-national », comme le sang contaminé, aurait été davantage couvert à la SRC où le mandat de la chaîne exige une couverture qui doit révéler la globalité canadienne. À l'inverse, la question à savoir qui deviendra le chef d'un des deux principaux partis québécois aurait dû être davantage traitée par une chaîne qui s'adresse expressément aux Québécois. Or, nous croyons qu'en fait, il est plutôt normal que les hésitations de M. Charest aient été davantage traitées à la Société Radio-Canada. En effet, si nous nous souvenons bien du contexte, la candidature de M. Charest à la tête

du Parti libéral du Québec avait été proposée à plusieurs reprises par des personnalités influentes du Canada anglais, M. Charest étant considéré comme le « sauveur » du Canada, le seul qui puisse battre Lucien Bouchard. Certains allant même jusqu'à dire que M. Charest devait laisser tomber son intérêt personnel pour la « cause » (l'unité du Canada). On peut donc constater l'importance de M. Charest sur l'échiquier politique canadien, et de ce fait, l'attention du réseau d'État se comprend d'autant mieux. Pour ce qui est de TVA, nous croyons que le sensationnalisme du sujet, soit des victimes « innocentes » à qui l'État refuse une compensation, justifie sûrement une couverture importante, surtout qu'il s'agissait d'une question où des députés étaient déchirés par le fait de voter contre leurs propres convictions. Cet enjeu montrait à la fois le drame des victimes et l'insensibilité du « système », soit de bons ingrédients pour soulever l'indignation du public, choses qu'une chaîne privée doit prendre en considération pour s'assurer de bonnes cotes d'écoute.

Les autres sujets politiques les plus souvent traités par les deux chaînes furent, au deuxième rang, la question du sang contaminé à la Société Radio-Canada et les négociations entre Ottawa et les provinces quant à « l'union sociale » sur les transferts aux provinces à TVA. Au troisième rang vient l'union sociale à la SRC et les urgences débordées à TVA. Toutefois, une

autre différence subsiste encore entre les deux chaînes. En effet, la question du renvoi à la Cour suprême (légitimité du Québec d'accéder unilatéralement à la souveraineté) arrive en quatrième position à la SRC, alors qu'elle est peu traitée à TVA. Le mandat de la Société Radio-Canada vient sûrement expliquer l'importance accordée à cet enjeu, puisque, encore une fois, il s'agit d'une question qui peut être déterminante pour l'avenir du Canada, alors qu'à TVA, on se préoccupe davantage de choses sensationnelles ou dramatiques, comme les urgences débordées.

Aussi, s'il est normal que les mêmes sujets se retrouvent aux deux chaînes puisqu'il s'agit de chaînes qui s'intéressent à la même société (et donc que ce sont les mêmes événements qui sont survenus lors des journées étudiées), on note toutefois une différence dans l'importance accordée aux différents sujets. On peut donc constater que les deux chaînes ont des approches différentes de la réalité puisqu'elles n'accordent pas la même attention aux mêmes événements. Cette différence s'explique d'ailleurs sûrement par la teneur de leurs mandats respectifs. Toutefois, c'est à l'aide de l'analyse de chacun des autres indicateurs que nous vérifierons si cette approche se révèle également différente en ce qui a trait au traitement des

politiciens. (Tous les sujets couverts se retrouvent dans le Tableau XIII de l'Annexe 12).

3.1.2.4 Les situations des politiciens. Notre quatrième indicateur visant à vérifier le phénomène du type de nouvelles concernait les *situations des politiciens*, c'est-à-dire les expressions qui caractérisent leurs interventions. Aux deux chaînes, nous avons constaté que la situation dans laquelle les politiciens étaient le plus souvent montrés était celle où ils sont en train d'« expliquer les choses » (50% à la SRC et 43,9% à TVA). Cette situation était utilisée lorsque le politicien expliquait effectivement quelque chose ou encore lorsqu'il était difficile de lui accoler une expression spécifique (colère, joie, bafouillage, etc.) et qu'on pouvait considérer que l'extrait montrait le politicien dans une situation plutôt neutre. On peut donc considérer que la plupart du temps, les politiciens ont été montrés dans des situations où il y a absence d'émotion. On pourrait alors croire que les politiciens ont ainsi été présentés comme froids, distants, sans émotions. Toutefois, nous croyons que la fonction de politicien exige justement qu'ils aient souvent à expliquer les choses, et ce, sans nécessairement chercher à faire part de leurs émotions, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils sont distants ou insensibles. Aussi, si les politiciens ont tout de même l'air plutôt distant dans un certain nombre de

nouvelles, c'est plutôt à cause de la séquence de montage du reportage qui les fait apparaître immédiatement après des témoignages chargés d'émotions⁸⁵. Nous pouvons ainsi donner à titre d'exemple, deux reportages où, après plusieurs données ou témoignages quant aux urgences débordées, on voyait le ministre de la Santé Jean Rochon (Québec) expliquer les choses de manière assez technique (le 5 février 1998, un reportage de Armand Dubois à TVA et le 6 février 1998, un reportage de Maryse Gagnon à la SRC), lui donnant un air très distant de la situation dramatique relatée par les journalistes (on peut retrouver une copie du *verbatim* de ces nouvelles à l'Annexe 13). De plus, le contexte de l'intervention peut également faire paraître le politicien dans une mauvaise situation parce qu'il fait suite à un commentaire journalistique critique. C'est pourquoi, même une situation plutôt neutre ne veut pas dire nécessairement que le politicien est avantagé ou même montré de manière factuelle. Nos indicateurs quant au phénomène de la forme du discours nous permettront d'ailleurs de voir plus en détails ce type de problème. La situation « explique les choses » doit donc être prise pour ce qu'elle est uniquement: le politicien parle sans exprimer d'émotion particulière dans une bonne part des

⁸⁵ Au sujet du montage des séquences filmées, nous pouvons rappeler qu'une certaine séquence d'images peut donner un sens précis à une image qui était en fait plutôt neutre. Nous pouvons donner à titre d'exemple le célèbre réalisateur Alfred Hitchcock qui avait insulté Montgomery Clift en lui demandant, lors du tournage de « I confess », de simplement regarder par la fenêtre, sans aucune émotion particulière, tout ça n'étant qu'une question de montage. Pourtant, dans le film, lorsqu'on voit cette séquence, on peut jurer que le personnage de Clift est tout à fait angoissé.

cas de notre corpus, ce qui ne veut pas dire que son intervention n'a pas un autre type d'effet.

La deuxième situation qui est survenue le plus souvent fut celle de « critique quelqu'un ou quelque chose » (32,3% à la SRC et 27% à TVA), les autres situations (expression de colère, expression joyeuse, etc.) sont quant à elles survenues très peu souvent au cours de notre codification. Ainsi, comme nous pouvons le constater pour ce qui est des cas où le politicien exprimait une émotion, ce fut, la plupart du temps, plutôt négatif. Les deux chaînes ont donc adopté la même attitude à l'égard des politiciens. Cela s'explique peut-être en partie parce que les journalistes ont souvent accès aux politiciens aux mêmes occasions. Nous avons d'ailleurs recueilli au sein de notre corpus quelques extraits identiques (qui ne commençaient et terminaient toutefois pas aux mêmes moments), mais avec des plans légèrement différents (étant donné qu'il s'agissait de caméras différentes). On peut donc croire que concernant ce point, les journalistes des deux chaînes ont des approches très similaires.

Nos indicateurs concernant le type de nouvelles ont donc révélé qu'il y avait une tendance semblable aux deux chaînes, à savoir une attitude journalistique qui tend à être négative envers les politiciens. Cette attitude est

légèrement plus marquée à TVA, mais elle suit le même courant qu'à la SRC. Aussi, s'il y a une différence majeure entre les deux chaînes, elle ne se situe pas à ce niveau. (On retrouvera les résultats concernant les situations des politiciens dans le Tableau XIV de l'Annexe 14).

3.1.3 La forme de discours utilisée

3.1.3.1 Le type de commentaire journalistique. Pour ce qui est du dernier phénomène pouvant révéler le type d'approche des journalistes, soit la forme du discours utilisée, nous avons utilisé comme premier indicateur le *type de commentaire journalistique*, ce qui devait nous permettre de vérifier si le journaliste semblait appuyer ou mettre en doute les propos de chacun des politiciens-locuteurs au sein de chaque nouvelle. Nos résultats dénotent une tendance semblable (avec un léger écart) aux deux chaînes: les journalistes ont, la plupart du temps (60,8% des cas à la SRC et 49,3% à TVA), un commentaire neutre envers les politiciens-locuteurs de leurs reportages. On peut donc dire que les journalistes ne critiquent pas systématiquement tout ce que les politiciens disent. En effet, lorsque les journalistes laissent la parole aux politiciens, ils le font sans faire beaucoup de commentaires, parfois sans même en faire aucun (cette absence de commentaire étant considérée comme de la neutralité). Toutefois, lors de ces brefs commentaires, il arrivait

également qu'ils contredisent carrément les propos du politicien ou qu'ils laissent planer des doutes quant à leur véracité. Ce fut le cas pour 27,9% des interventions à la SRC et 34,4% à TVA. Parce que ce type d'indicateur fait appel au jugement du codificateur, nous pouvons donner à titre d'exemple cet extrait du reportage de la Société Radio-Canada quant à la déclaration du Conseil canadien du développement social de la pauvreté des enfants. L'organisme y faisait le lien entre les compressions des gouvernements dans les programmes sociaux et l'augmentation du nombre d'enfants pauvres au pays:

Pierre Pettigrew, ministre fédéral des Ressources humaines: Nous avons maintenant un supplément de revenu familial pour les enfants, pour ceux qui ont des enfants.

Jean-Yves Michaud, journaliste: Des mesures sans doute bien insuffisantes. En 1999 [*sic*], le Parlement promettait d'éliminer la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000. Mais, au lieu de diminuer, le nombre d'enfants pauvres au Canada a plutôt augmenté de 45% depuis huit ans (SRC, 9 décembre 1997, troisième nouvelle)⁸⁶.

Ce type de commentaire journalistique fut classé « contredisant les propos du politicien », comme le fut également celui-ci tiré d'un reportage de TVA quant aux discussions fédérales-provinciales sur les transferts aux provinces (union sociale):

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: Je ne vois pas en aucune façon de distinction fondamentale entre les propositions du Québec et les attitudes des autres gouvernements des provinces.

⁸⁶ Il s'agit ici d'un extrait du *verbatim* des nouvelles tel que nous l'avons relevé.

Lina Dib, journaliste: Pourtant, si. Tous ne voient pas les choses comme Lucien Bouchard. Il y a ceux qui s'inquiètent de la dette. Il y a ceux qui veulent qu'Ottawa continue de s'impliquer dans les programmes sociaux. Et puis, il y a ceux qui sont franchement hostiles au Premier ministre québécois (TVA, 11 décembre 1997, première nouvelle)⁸⁷.

Si environ le tiers des commentaires journalistiques qui présentent ce type de cas ne constitue pas une tendance majeure, il reste toutefois qu'une fois sur trois, les politiciens étaient mis sur la sellette, ce qui n'est pas négligeable. Et cela, c'est sans compter le nombre d'allusions plus subtiles qu'il aurait été difficile de compiler (les nuances risquant d'être interprétées différemment selon le codificateur). Nous remarquons également que les journalistes appuient très rarement les propos des politiciens, ce ne fut le cas que pour 2,5% des commentaires à la SRC et il n'y a eu aucun commentaire de ce genre à TVA. Donc, l'alternative à la neutralité se trouve véritablement dans la mise en doute des propos des politiciens. C'est pourquoi nous estimons que le type de commentaire utilisé par les journalistes révèle une approche tout de même assez critique envers les politiciens, et ce, aux deux chaînes, malgré une légère accentuation du phénomène à TVA. (On peut retrouver ces résultats dans le Tableau XV de l'Annexe 15).

⁸⁷ Id.

3.1.3.2 Le ton du commentaire journalistique. Notre second indicateur concernait le *ton du commentaire journalistique*, à savoir la façon dont le journaliste rapporte les faits (de manière factuelle, positive, négative, ironique ou dramatique) et, contrairement au type de commentaire, il s'appliquait à l'ensemble du reportage. Puisque ce type d'indicateur fait également appel au jugement du codificateur, nous donnons donc encore ici quelques exemples de ce que nous estimions un commentaire négatif, soit un extrait d'un reportage de la SRC sur des négociations entre le gouvernement québécois et les autochtones:

Patrice Roy, journaliste: Et la solution Landry, de transférer toutes les taxes vers le fabricant, et de rembourser ensuite les Indiens, inquiète les Mohawks. On ne veut donc rien brusquer, d'où le coup de frein au projet de Bernard Landry. On le voit, la délicate valse, avec la question autochtone, se poursuit, mais les ministres ne dansent pas tous sur le même tempo (SRC, 29 avril 1998, première nouvelle)⁸⁸.

Ainsi qu'un extrait d'un reportage de TVA, à propos de l'entente Québec-Terre-Neuve sur le projet Churchill Falls:

Paul Larocque, journaliste: Mais, la réaction des Innus le démontre, il risque de couler encore beaucoup d'eau dans l'eau [*sic*] de la rivière Churchill, avant que ce projet ne voit le jour (TVA, 9 mars 1998, première)⁸⁹.

⁸⁸ Id.

⁸⁹ Id.

Pour le ton du commentaire, nos résultats sont très nets: aux deux chaînes on constate que plus de la moitié des commentaires sont négatifs (51% à la SRC et 61,2% à TVA), suivis de loin par les commentaires dramatiques (22,8% à la SRC et 15% à TVA) et factuels (21,7% à la SRC et 13,8% à TVA). Les commentaires positifs sont donc plutôt rares: 1,1% des cas à la SRC et 2,5% à TVA. L'approche critique des journalistes des deux chaînes est donc ici bien réelle. On constate encore une fois une légère différence entre les deux chaînes, la chaîne TVA étant encore une fois légèrement plus négative. (Ces résultats se retrouvent dans le Tableau XVI de l'Annexe 6).

3.1.3.3 Introduction de la nouvelle par le présentateur. Les derniers résultats se confirment d'ailleurs par l'analyse de l'indicateur *Introduction de la nouvelle par le présentateur*, équivalent du « ton du commentaire journalistique » appliqué au cas des présentateurs. En effet, une tendance très semblable se dessine, à savoir que les commentaires négatifs sont plutôt nombreux (46,6% à la SRC et 42,4% à TVA). Par contre, à la Société Radio-Canada, ce sont les commentaires de type factuel qui suivent (28,4%), suivis des commentaires dramatiques (13,8%), alors qu'à TVA, les commentaires ironiques (15,1%), factuels (15,1%) et dramatiques (13,2%) suivent de loin. Cette légère différence entre les deux chaînes s'explique peut-être en partie par

la personnalité des présentateurs. Les présentateurs, de par leur fonction, sont évidemment beaucoup moins nombreux que les journalistes. Ainsi, dans notre corpus, nous avons trois présentateurs différents à la Société Radio-Canada et seulement deux à TVA. Leur approche des événements a donc plus d'impact quant à nos données. Évidemment, nous rappelons qu'il y a toute une équipe derrière ces présentateurs et que leur attitude peut aussi être tributaire de l'esprit de cette équipe. (On peut retrouver ces données dans le Tableau XVII de l'Annexe 17). Grâce aux tableaux croisés, nous avons pu constater que les approches de Bernard Derome et de Michèle Viroly (et de leurs équipes) sont surtout négatives (46,4% et 52,5%), quoiqu'une certaine partie soit factuelle (30,4% et 25%), alors que l'approche de Simon Durivage est souvent négative (39,3%), mais quelques fois ironique (17,9%) ou factuelle (17,9%). Ainsi, si les approches des présentateurs peuvent se ressembler, on a quand même pu dénoter une approche un peu plus ironique de la part de Simon Durivage. Les deux chaînes ont donc une légère différence à ce niveau. (On peut consulter les tableaux croisés XVIII et XIX en Annexe 18).

Nous avons toutefois fait une dernière constatation quant à cet indicateur. Les commentaires positifs sont ainsi plus importants chez les présentateurs que chez les journalistes: 9,5% à la SRC et 10,4% à TVA. Nous

croyons que ce phénomène ne vient pas du fait que les présentateurs soient plus complaisants envers les politiciens, mais bien plutôt à cause du constat que nous avons fait précédemment au sujet de l'objet des nouvelles. En effet, les présentateurs, puisqu'ils présentent toutes les nouvelles, sont également ceux qui présentent seuls les nouvelles courtes qui ne sont pas associées aux moyens techniques du reportage classique (journalistes et extraits filmés), ils présentent donc ainsi le type de nouvelles que nous avons déjà mentionné, soit une nouvelle faisant état d'un objet positif, qui est plutôt courte, qui utilise peu de moyens techniques et qui se retrouve vers la fin du bulletin. Autrement dit, les présentateurs n'ont eu parfois des commentaires positifs que parce qu'ils ont présenté les rares nouvelles positives qui se retrouvent habituellement dans les bulletins. Ainsi, si on se fie aux écrits d'Arnaud Mercier selon lesquels l'introduction du présentateur donne le ton de la nouvelle et permet de donner le sens de l'importance que le récepteur compte donner à une nouvelle⁹⁰, nous pouvons donc comprendre qu'à l'instar des journalistes, les présentateurs ont une approche surtout négative des nouvelles concernant les politiciens, donnant par le fait même très peu d'importance aux nouvelles positives.

⁹⁰ Arnaud Mercier, op. cit., 199-225.

3.1.3.4 Les orientations manifestes du journaliste. Afin de mieux comprendre l'approche journalistique à travers la forme de discours utilisée, nous avons également prévu analyser les *orientations manifestes* du journaliste à l'égard des sujets, des personnes interviewées et des politiciens. Ces indicateurs donnent l'impression retenue par le codificateur quant au commentaire journalistique de l'ensemble de chacune des nouvelles. Si nous sommes consciente qu'il s'agit là d'une appréciation plus subjective, nous avons quand même recueilli ces résultats avec beaucoup de rigueur et, après vérification auprès d'autres personnes, nous avons pu noter que ces résultats auraient été sensiblement les mêmes pour d'autres codificateurs. Aussi, ils peuvent donner, à défaut de résultats implacablement exacts, un bon aperçu de la question. En effet, ces résultats se veulent davantage les révélateurs de l'approche journalistique générale par rapport aux nouvelles concernant les politiciens.

Ainsi, pour ce qui est des *orientations manifestes du journaliste à l'égard des sujets abordés*, nous avons pu constater que dans plus de la moitié des cas des deux chaînes, soit 55,8% à la SRC et 65,5% à TVA, les journalistes avaient une attitude manifestement défavorable envers les sujets couverts. En effet, les présentateurs et les journalistes avaient souvent une

attitude négative envers plusieurs sujets, comme par exemple l'union sociale, où ils mettaient l'accent sur la divergence de points de vue entre le Québec, le gouvernement fédéral ou les autres provinces, selon l'évolution des négociations:

Simon Durivage, présentateur: Seriez-vous surpris si je vous disais que Québec a encore fait bande à part à la fin de la conférence des premiers ministres aujourd'hui? Non, eh bien, vous avez raison. Pas question qu'Ottawa envahisse les compétences exclusives du Québec avec ses surplus, a répété Lucien Bouchard, alors que les autres premiers ministres, eux, sont prêts à négocier pour qu'on s'entende éventuellement sur un partage des dépenses sociales entre Ottawa et les provinces. Ce qui n'est pas fait non plus, remarquez... Deux reportages là-dessus. Lina Dib d'abord, sur la conférence, et Paul Larocque ensuite, sur la position du Québec (TVA, 12 décembre 1997, quatrième nouvelle)⁹¹.

Ce fut également le cas pour la question des négociations de Québec avec les autochtones (combats extrêmes et vente de cigarettes):

Bernard Derome, présentateur: Bonsoir mesdames et messieurs. C'est un autre cas de négociations délicates et difficiles entre Québec et les Mohawks de Kahnawake. Aujourd'hui, le ministre de la Sécurité publique Pierre Bélanger a obtenu le report des combats extrêmes qui devaient avoir lieu sur la réserve mais l'entente plus globale que pensait obtenir Québec sur la contrebande de cigarettes, elle, eh bien, s'est enlisée dans la confusion. Patrice Roy décrit le rapport de force (SRC, 29 avril 1998, première nouvelle)⁹².

La liste des sujets est en fait trop longue pour être présentée ici, mais il y eut également les questions du virage ambulatoire et des urgences débordées,

⁹¹ Il s'agit ici d'un extrait du *verbatim* des nouvelles tel que nous l'avons relevé.

⁹² Id.

du sang contaminé (victimes de l'hépatite C), du nouveau trajet de la côte des Éboulements, de l'affaire Francine Dubé (Palais des Congrès de Québec), de la facture du verglas, ainsi que des négociations quant à la facture des travaux à faire sur le pont Victoria, pour ne nommer que celles-là.

Aussi, les approches manifestement positives ou neutres ont été très rares, seule l'approche plutôt nuancée s'est un peu plus démarquée avec 28,3% à la SRC et 21,2% à TVA. Mais encore-là, il s'agit d'une approche où les journalistes étaient souvent positifs envers certains aspects alors qu'ils étaient plutôt négatifs envers d'autres. On peut donc croire que l'orientation des journalistes et présentateurs à l'égard des sujets concernant les politiciens était en général manifestement négative. (Les résultats quant à cet indicateur se retrouvent au Tableau XX de l'Annexe 19).

Pour ce qui est des *orientations manifestes des journalistes à l'égard des personnes interviewées*, nos résultats démontrent, quant à eux, une attitude plutôt nuancée. En effet, à la Société Radio-Canada comme à TVA, la majorité des reportages (58,3% à la SRC et 50,4% à TVA) dénotaient une attitude « différente selon le locuteur », c'est-à-dire qu'ils avaient une approche tantôt positive envers certaines personnes interviewées et une

approche tantôt négative envers d'autres. Nous pouvons croire, avec les résultats que nous avons obtenus quant aux « types de commentaire journalistique », que l'attitude tantôt négative devait se rapporter plus souvent aux politiciens et l'attitude positive aux « autres » ou aux citoyens. Le reste des résultats des deux chaînes se partageait en petites proportions entre les différentes possibilités. Nous estimons donc que l'attitude plutôt négative envers les politiciens, ou à tout le moins envers certains d'entre eux, se retrouvait perdue dans la pluralité des locuteurs de chacun des reportages. Cela veut également dire que les journalistes adoptaient différentes attitudes selon les intervenants, et que leurs attitudes négatives étaient réservées pour les politiciens, étant plutôt neutres ou positifs envers les « autres » ou les citoyens.

Quant aux *orientations manifestes du journaliste à l'égard des politiciens*, nos résultats semblent également aller dans le même sens. Nous constatons en effet que la moitié des reportages montrait une orientation manifestement défavorable (48,3% à la SRC et 52,2% à TVA) tandis qu'un peu plus du tiers témoignait d'une attitude « différente selon le politicien » (39,2% à la SRC et 33,6% à TVA). De sorte que, puisqu'il était souvent question de négociations ou de litiges entre deux types de gouvernements

(fédéral et provincial, la plupart du temps), les journalistes prenaient parfois parti pour un des deux, nous obligeant alors à classer cette attitude « différente selon le politicien ». Toutefois, rarement ont-ils été positifs (3,3% à la SRC et 8% à TVA) ou encore neutres (8,3% à la SRC et 4,4% à TVA) à l'égard de ces politiciens. Ainsi, malgré peut-être un certain parti-pris envers certains politiciens, les journalistes affichent habituellement une attitude plutôt défavorable envers l'ensemble de ceux-ci. (On peut retrouver en Annexe 20 les résultats de ces deux derniers indicateurs dans les Tableaux XXI et XXII).

3.1.3.5 Les liens entre les nouvelles. Notre tout dernier indicateur pour vérifier l'approche journalistique concernait les *liens* que les journalistes font entre différentes nouvelles, soit un même sujet ou un même locuteur présenté dans plus d'une nouvelle d'un même bulletin. En effet, nous rappelons que plusieurs nouvelles de suite faisant état d'une même situation peuvent renforcer une idée ou un fait, et même, dans certains cas, avoir un effet alarmant pour les téléspectateurs. La notion de lien est ici utilisée pour vérifier si les journalistes mettent davantage l'accent sur certains sujets ou locuteurs, à savoir sur ce qu'ils jugent davantage important ou alarmant. Évidemment, la plupart des nouvelles concernant les politiciens n'avaient pas de liens avec le reste des bulletins dans lesquels elles s'inséraient (64,2% à la SRC et 64,6% à

TVA). Nous nous en doutions à cause de la très grande diversité d'événements qui surviennent à chaque jour mais également parce que si les journalistes ne parlaient toujours que des mêmes sujets, ils risqueraient fort de voir diminuer leurs cotes d'écoute. On ne peut toutefois pas être surpris que les principaux leaders politiques apparaissent ou soient mentionnés plus d'une fois dans les différentes nouvelles d'un même bulletin (11,3% à la SRC et 10,4% à TVA), puisque ce sont eux qui sont la plupart du temps à l'origine même des nouvelles. Par contre, il est un peu plus étonnant que le quart des nouvelles des deux chaînes fasse mention d'un sujet ou d'un aspect déjà abordé (24,4% à la SRC et 25% à TVA). Ce phénomène s'explique par l'importance accordée aux deux chaînes à leurs principaux sujets, soit les hésitations de M. Charest à la SRC et la réforme de la Santé (urgences débordées) à TVA. En effet, aux deux chaînes, lorsqu'on voulait « démontrer » qu'on cherchait vraiment à comprendre un événement, on consacrait plus d'un reportage (et plus d'un journaliste) à la question. À la Société Radio-Canada, on faisait par exemple un reportage sur les déclarations de Jean Charest en tournée dans son comté, puis un autre sur les attentes et les désirs des députés libéraux provinciaux. Tandis qu'à TVA, on présente un reportage sur l'état dramatique des urgences, puis on fait une entrevue en direct avec Jean Rochon pour revenir plus tard avec un reportage de

témoignages de médecins et d'infirmières qui disent ne plus être capables de suffire à la tâche. Ce fut également le cas pour la question du sang contaminé. Comme le soulignait McQuail⁹³, les deux chaînes ont donc mis l'accent sur les sujets qu'elles estimaient être les plus importants, quitte à créer un sentiment d'inquiétude envers le système de santé québécois comme ce fut le cas à TVA. Ce qui, par ailleurs, n'a sûrement pas aidé l'image des politiciens impliqués. (Les résultats de cet indicateur se retrouvent en Annexe 21 au Tableau XXIII).

Nos derniers indicateurs ont donc démontré de manière plus accentuée encore, la teneur critique de l'approche journalistique des deux chaînes étudiées. Si on constate encore une fois une légère différence entre les deux chaînes, celle-ci est peut-être davantage attribuable à l'attitude plus cynique que critique du présentateur-vedette de TVA, Simon Durivage, ou encore à son équipe. Dans l'ensemble, les journalistes des deux chaînes ont toutefois une approche très semblable envers les nouvelles concernant les politiciens: ils sont plutôt négatifs envers les sujets abordés et les politiciens, allant même jusqu'à contredire ces derniers à plusieurs occasions. Les journalistes ne cherchent donc pas à rendre uniquement compte des faits, ils donnent une

⁹³ Denis McQuail, *op. cit.*, 234.

orientation manifeste à leur travail et celle-ci se révèle plutôt négative envers les politiciens.

3.2 Résultats de l'analyse lexicographique

Après avoir fait la retranscription la plus fidèle possible de ce qui a été dit par tous les locuteurs des nouvelles concernant les politiciens, nous avons ensuite procédé au tri des interventions pour ne retenir que celles effectuées par les présentateurs et les journalistes. Nous rappelons en effet que c'est au discours journalistique que nous nous intéressons et que si nous avons pris la peine de retranscrire les interventions de tous les locuteurs, c'est essentiellement pour pouvoir faire la mise en contexte des éléments retenus⁹⁴. Le *verbatim* de la Société Radio-Canada comptait 40 565 mots, et après le tri, il restait 29 265 mots, tandis que le *verbatim* de TVA comprenait 38 416 mots et 24 898 après triage. Nous avons ensuite procédé à une lemmatisation, c'est-à-dire que nous avons éliminé tous les éléments de locution non-porteurs de

⁹⁴ Cette mise en contexte de tous les mots recensés par notre analyse nous permet de bien vérifier le sens et l'utilisation des mots, c'est-à-dire avec quels autres mots ils sont employés; ce qui peut correspondre à une analyse des segments répétés encore plus soutenue.

sens comme les articles « le », « la », « les », « l' », « de », « des », « à », etc. Nous avons ensuite soumis au logiciel SPAD.T[©] nos volumineux *verbatim* de chacune des deux chaînes. Nous avons décidé de ne retenir que les mots revenant dix fois et plus. En effet, étant donné la dimension importante de nos *verbatim*, quelques mentions d'un même mot n'auraient pas été très significatives. À partir des résultats obtenus quant à la fréquence des différentes occurrences, nous avons éliminé les très nombreux mots sans sens précis qui revenaient souvent, comme les mots « a » (verbe avoir), « que », « qui », « pour », etc., qui ont été utilisés jusqu'à 350 fois à la Société Radio-Canada et 266 fois à TVA. Nous nous sommes plutôt attardée sur les mots qui ont davantage de sens, comme les noms propres (comme les mentions « politiques » concernant des partis, des leaders ou des régions spécifiques) les noms communs (sujets ou thèmes qui reviennent le plus souvent), ainsi que les pronoms, adjectifs, adverbes ou expressions particulières qui donnent un sens (négatif ou positif) au discours (une copie des résultats après ces différents tris se retrouve en Annexe 22 au Tableau XXIV). Nous présenterons ces résultats selon les catégories « mentions politiques » (en référence au phénomène du format de la nouvelle), « thèmes ou sujets récurrents » (qui se rattache au type

de nouvelles) et « locutions qui donnent un sens particulier au discours » (qui rejoint le phénomène de la forme de discours utilisée)⁹⁵.

3.2.1 *Les mentions politiques*

Dans les résultats de notre analyse, la mention à caractère politique qui revenait le plus souvent était également le deuxième mot significatif qui revenait le plus souvent aux deux chaînes, soit le mot « Québec » (151 mentions à la SRC et 118 mentions à TVA). Autant utilisé pour désigner la province, l'État que le gouvernement, il était très peu utilisé pour désigner la ville elle-même, à moins que ce ne soit pour désigner l'Assemblée nationale. On ne saurait s'étonner que ce mot revienne aussi souvent au sein de nos *verbatim* puisque, faut-il le rappeler, il s'agissait de nouvelles destinées surtout à un public québécois et mettant en scène des politiciens. À ce titre, nous aurions plutôt été surprise qu'une autre mention politique supplante ce mot. Nous faisons d'ailleurs le même constat pour la seconde mention politique en terme de fréquence, soit le mot « Ottawa » (82 mentions à la SRC et 69

⁹⁵ Évidemment, étant donné le contexte particulier du discours journalistique, soit des nouvelles tout à fait différentes ou couvertes selon des angles particuliers, et ce, par un nombre important de journalistes (39 présentateurs et journalistes à la Société Radio-Canada et 23 présentateurs et journalistes à TVA) qui ne couvrent pas toujours les mêmes sujets; il était très peu significatif de faire une analyse factorielle de correspondance du vocabulaire des locuteurs afin de montrer les proximités (ou distances) lexicales entre chacun des journalistes (surtout qu'il ne s'agissait souvent que de quelques phrases traitant de sujets complètement différents), nous nous en tiendrons plutôt ici à une comparaison entre les chaînes, beaucoup plus significative.

mentions à TVA). Étant donné que le Québec fait partie du Canada et qu'il y a un grand nombre de nouvelles ayant trait aux relations (souvent houleuses) entre les deux niveaux de gouvernement, nous nous attendions à ce que le nom de la capitale fédérale, utilisée la majeure partie du temps pour désigner le gouvernement ou la Chambre des communes, fasse partie des mots les plus fréquemment utilisés aux deux chaînes. On aurait pu croire que le mot « Ottawa » serait revenu plus souvent à la Société Radio-Canada, étant donné que cette chaîne se doit, en raison de son mandat, de couvrir toute la réalité canadienne. Nos indicateurs quant aux sujets des nouvelles et aux types de locuteurs nous ont toutefois déjà permis de vérifier que les deux chaînes mettent toutes deux davantage l'accent sur les nouvelles qui concernent le Québec.

Les autres mots concernant des régions spécifiques étaient « Canada » (43 mentions à la SRC et 38 à TVA) et « provinces » (40 mentions à la SRC et 33 à TVA), suivis de loin par « Montréal » (17 mentions à la SRC et 20 à TVA) et « Cuba » (15 à la SRC et 10 à TVA). Évidemment, il n'est pas très étonnant que les mots « Canada » et « provinces » soient utilisés souvent. Par contre, l'utilisation du mot « Montréal » est tributaire du nombre important de nouvelles qui faisaient état de la situation des urgences débordées de cette ville

ainsi que celles portant sur les négociations Québec-Ottawa quant aux travaux de rénovation des ponts entourant l'île de Montréal. Pour ce qui est de « Cuba », il s'agit des reportages qui portaient sur la visite de Jean Chrétien à Cuba. Les mentions concernant les régions spécifiques ont donc été plutôt semblables aux deux chaînes.

Les deux chaînes se démarquent toutefois par la fréquence des noms des leaders utilisés. Ainsi, à la Société Radio-Canada, c'est le nom « Chrétien » qui revient le plus souvent (56 mentions), suivi de « Charest » (54 mentions) et « Bouchard » (48 mentions) alors qu'à TVA, c'est « Bouchard » qui revient le plus souvent (53 mentions), suivi de « Charest » (49 mentions) et de « Chrétien » (42 mentions). Que Jean Chrétien soit le politicien le plus souvent mentionné à la Société Radio-Canada ne nous étonne guère. En effet, nos résultats quant au temps de parole accordé aux différents politiciens le plaçaient également en première position à la SRC. Par contre, selon ces mêmes résultats, c'était Lucien Bouchard qui arrivait en second, alors qu'ici, c'est Jean Charest qui arrive deuxième. L'explication de cette légère différence vient peut-être du fait que lors de la période de réflexion de M. Charest, les journalistes faisaient un grand cas des diverses possibilités qu'entraînerait sa décision. M. Charest était donc souvent mentionné et on le

voyait souvent, il intervenait également à quelques occasions, mais surtout, les journalistes parlaient fréquemment de lui. C'est ce phénomène qui permettrait d'expliquer la présence de cette même différence au niveau des résultats quant au temps de parole des locuteurs à TVA (Jean Charest arrivait en troisième alors qu'ici il est second). On constate donc encore une fois la surexposition de M. Charest lors de cette période.

Les autres politiciens fréquemment mentionnés révèlent également une certaine différence de traitement entre les deux chaînes. Ainsi, c'est « Ryan » (Claude Ryan, ancien ministre et chef de l'opposition, PLQ) qui arrive au quatrième rang à la Société Radio-Canada (23 mentions), tandis que « Johnson » (Daniel Johnson, chef démissionnaire du Parti libéral du Québec) occupe ce rang à TVA (20 mentions). S'il est normal que M. Johnson, en tant que chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, ait été mentionné relativement souvent à TVA, cela aurait également dû être le cas à la Société Radio-Canada. Pourtant, il n'y a été mentionné que 11 fois. On pourrait croire que c'est parce que la Société Radio-Canada préfère se concentrer sur les actions des gouvernements. Ce n'est toutefois pas le cas puisqu'elle consacre énormément de temps de parole à Jean Charest, qui faisait partie de l'opposition à Ottawa et qui maintenant fait partie de celle à Québec.

L'explication réside donc ailleurs. Peut-être est-ce tout simplement que la plupart des journalistes ne le trouvaient pas assez intéressant, comme l'a suggéré Elizabeth Thompson, correspondante parlementaire pour *The Gazette*⁹⁶. Quoi qu'il en soit, Claude Ryan, qui n'est même plus en politique active, a davantage volé la vedette en donnant son opinion sur le renvoi à la Cour suprême quant à la légitimité d'une déclaration unilatérale d'indépendance.

Au sixième rang arrivent « Martin » (Paul Martin, ministre des Finances, Ottawa) avec 15 mentions à la SRC et « Rochon » (Jean Rochon ministre de la Santé, Québec) avec 19 mentions à TVA. L'importance des mentions de Jean Rochon à TVA confirme l'accent donné par cette chaîne aux nouvelles faisant état de la situation dans les urgences. En effet, Jean Rochon a souvent été mis en cause lors de cette situation. Pour ce qui est de Paul Martin, il a été presque aussi souvent mentionné à TVA (14 mentions), ce qui démontre peu de différence entre les deux chaînes à son égard. Nous retrouvons ensuite « Castro » (Fidel Castro, Président, Cuba) à la SRC avec 13 mentions et à TVA avec 11 mentions. Nous rappelons que le Premier ministre

⁹⁶ Tel qu'elle le mentionnait lors de la table ronde « Les médias: un contre-pouvoir? » au colloque Le parlementarisme et les médias, qui était organisé par l'Assemblée nationale et eut lieu les 24, 25 et 26 septembre 1998 au Salon Rouge du Parlement (Québec: Hôtel du Parlement).

a en effet fait une visite de quelques jours à Cuba et les deux chaînes y ont envoyé des correspondants. Vient ensuite « Chevrette » (Guy Chevrette, ministre des Ressources naturelles, des Affaires autochtones et du Développement des régions, Québec) qui a été mentionné 12 fois à la SRC et 17 fois à TVA à cause de plusieurs événements différents, dont les négociations avec le Conseil de bande de Kahnawake et sa « sortie » contre son propre Conseil des ministres. Et finalement, « Thompson » est revenu 10 fois à la Société Radio-Canada alors qu'il n'a pas du tout été mentionné à TVA. Il s'agit de Andrew Thompson, un sénateur libéral qui n'a été vu au Sénat que douze fois depuis 1990 et dont un comité sénatorial recommande la suspension de tous ses privilèges de sénateur. On peut donc constater que les deux chaînes ont eu des approches plutôt différentes quant à la fréquence des mentions des différents leaders.

Les mentions concernant les partis sont toutefois revenues de manière plus ou moins égale. Ainsi, aux deux chaînes, il y a eu peu de mentions concernant le Parti québécois (ou PQ ou péquiste-s), seulement 12 à la SRC et 8 à TVA. Par contre, le Parti libéral du Canada (ou PLC ou libéral-aux) a été un peu plus chanceux, avec 19 mentions à la SRC et 18 à TVA. C'est toutefois le Parti libéral du Québec (ou PLQ ou libéral-aux) qui se démarque

particulièrement avec 39 mentions à la SRC et 36 à TVA. Quant au Bloc québécois (ou Bloc ou bloquiste-s), il suit d'un peu plus loin, avec 19 mentions à la SRC et 28 à TVA. De prime abord, ces résultats étonnent quelque peu. En effet, les deux partis qui forment les gouvernements (PQ et PLC) sont moins souvent mentionnés que les partis d'opposition (PLQ et Bloc québécois). Nous croyons que ces résultats révèlent en fait quelques phénomènes. Évidemment, le premier élément de réponse sera à l'effet que le Parti libéral du Québec a été surreprésenté à cause de la démission de Johnson et de la période de réflexion de Charest, ce qui semble des plus plausible. De plus, si le Parti libéral du Canada a été davantage mentionné que le Parti québécois, c'est à cause du débat sur le sang contaminé qui donnait de l'importance à chacun des députés de ce parti (à savoir s'ils allaient voter contre leurs propres principes). Par contre, nous croyons que l'importance démesurée des deux partis d'opposition (Parti libéral du Québec et Bloc québécois) par rapport aux partis au pouvoir s'explique par le fait qu'au sein des partis au pouvoir, ce sont davantage les leaders et les ministres qui sont mentionnés, et ce, sans être nécessairement identifiés à leur parti respectif. Par exemple, on parlera du « Premier ministre Bouchard », et non du « Premier ministre péquiste ». Alors qu'au sein des partis d'opposition, les députés sont davantage sur un même pied d'égalité et lorsqu'ils interviennent, ils sont plus

souvent mentionnés avec leur affiliation partisane (« la députée bloquiste Suzanne Tremblay » au lieu de « la députée Suzanne Tremblay »). Nous croyons que ceci expliquerait donc le nombre important de mentions accordées aux partis des différentes oppositions. (On retrouvera en Annexe 23 ces résultats concernant les mentions des partis dans le Tableau XXV).

3.2.2 Les thèmes ou sujets récurrents

Aux deux chaînes, le mot se rapportant à un sujet ou un thème précis qui est revenu le plus fréquemment fut le mot « Santé » (28 mentions à la SRC et 27 à TVA). Ce mot était surtout utilisé pour désigner les ministres de la Santé (fédéral et provinciaux), mais également pour la « Régie de la Santé » ou « les compressions en Santé ». La Santé fut donc un sujet très présent, surtout à cause de la situation des urgences, associée au ministre Jean Rochon, mais également à cause de la question du sang contaminé (ministres provinciaux qui critiquaient le ministre fédéral Allan Rock). Le mot « Cour », utilisé surtout dans l'expression « Cour suprême » (24 mentions) est le deuxième thème qui revient le plus souvent à la Société Radio-Canada, alors qu'il revient moins de dix fois à TVA. On se rappelle que le renvoi du fédéral à la Cour suprême de la question de la légitimité d'une déclaration unilatérale d'indépendance avait en effet été un sujet souvent traité à cette chaîne. À TVA, ce sont les mots

« médecins » et « hôpitaux » qui viennent au second rang avec 17 mentions chacun. La chaîne a, à maintes occasions, fait état des problèmes du réseau de la Santé en mentionnant un manque de médecins à différents endroits ou en mentionnant les médecins comme témoins des problèmes d'engorgement des urgences. Évidemment, le mot « hôpitaux » suit la même logique. De plus, les mots « urgence » et « urgences » (16 mentions chacun) suivent tout de suite après. Ces mêmes mots reviennent, mais un peu plus loin, à la Société Radio-Canada (« hôpitaux », « urgences » et « médecins », 12 mentions chacun).

Les deux chaînes font ensuite mention de la question du sang contaminé avec le mot « hépatite » (16 mentions à la SRC et 15 à TVA) et la question de la Santé continue avec le mot « patients » à TVA (12 mentions). Puis, c'est au tour des mots « Hydro-Québec » (13 mentions à la SRC) et « verglas » (11 mentions à TVA). Finalement, les mots « Finances » et « impôts » reviennent respectivement 11 et 10 fois à la SRC tandis que les mots « Éducation » et « soins » reviennent 10 fois chacun à TVA. Le mot « Finances » caractérisait évidemment les ministres des Finances (fédéral et provinciaux) qui ont été souvent mentionnés lors des négociations quant à l'union sociale, comme le mot « impôts » d'ailleurs. Le mot « Éducation » a quant à lui été utilisé surtout pour faire état des coupures dans le domaine de l'éducation, notamment à

partir des transferts aux provinces, ce qui fut également discuté lors des négociations de l'union sociale. Les deux chaînes révèlent donc quelques différences au niveau des sujets traités, surtout quant à l'importance donnée par TVA au domaine de la Santé.

L'importance accordée à certains sujets ou leaders ne veut toutefois pas dire que ces derniers sont mieux traités que les autres. Au contraire, un leader peut être continuellement associé à des choses négatives, ou même à un sujet négatif, comme ce fut le cas pour le ministre de la Santé Jean Rochon qui a été continuellement associé aux urgences débordées, au manque de médecins à certains endroits et aux problèmes divers causés par les compressions en Santé. À ce titre, on peut dire que TVA a presque martelé ce sujet en le rappelant presque tous les jours de notre corpus, parfois même plusieurs fois dans un même bulletin.

3.2.3 Les locutions qui donnent un sens particulier au discours

Nous avons ensuite relevé plusieurs mots qu'on pourrait dire « négatifs », c'est-à-dire que, indépendamment de leur positionnement au sein d'une phrase, ils ont toujours un caractère négatif. Ainsi, à la Société Radio-Canada comme à TVA, le mot significatif qui revenait le plus souvent était

« pas » (157 mentions à la SRC et 183 à TVA)⁹⁷. Évidemment, ce mot est habituellement utilisé pour mettre l'accent sur ce qui n'a pas été fait ou ce qui n'a pas fonctionné. Ce mot démontre soit l'impuissance ou encore l'absence de résultats. À ce titre, on peut supposer qu'étant donné que ce mot est celui qui revient le plus souvent au sein du discours journalistique des deux chaînes, les journalistes relèvent alors soit un nombre important de nouvelles négatives, ou encore ils utilisent à dessein un langage critique lorsqu'ils commentent les nouvelles à caractère politique.

Aux deux chaînes, un autre mot à caractère négatif suit de près, il s'agit du mot « mais » (150 mentions à la SRC et 155 à TVA). Il revient sous les deux formes, soit « Mais », c'est-à-dire comme premier mot d'une phrase (93 mentions à la SRC et 78 mentions à TVA) et « mais », comme mot utilisé à l'intérieur d'une phrase (57 mentions à la SRC et 77 mentions à TVA). Que le mot « Mais » soit l'expression qui revient le plus souvent aux deux chaînes après « pas » révèle un phénomène important au sein du discours journalistique. En effet, le mot « mais » était souvent utilisé pour atténuer la

⁹⁷ Nous précisons que nous avons bien vérifié le sens du mot et il s'agissait bien du mot « pas » dans le sens de la négation « ne pas » et non le mot « pas » dans le sens de « faire un pas en avant ».

portée ou l'importance d'un geste, comme dans cet extrait du *verbatim* de TVA:

Bernard Derome, présentateur: Le Bloc québécois a apporté toute une série d'amendements à la loi sur l'assurance-emploi qui est entrée en vigueur en janvier, cette année. En tout, ce sont six projets de loi privés pour rendre le programme plus accessible, et pour prolonger la période des prestations. Le Bloc prétend que le nombre de personnes admissibles a diminué du quart depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, et que la période moyenne de prestations est passée de 27 à 20 semaines et demie. **Mais** tout cela n'a qu'une valeur symbolique puisque les projets de loi privés passent rarement l'étape de la sanction royale. (SRC, 8 décembre 1997, quatrième nouvelle)⁹⁸.

Ou encore, il était utilisé pour contredire de manière plus ou moins subtile les propos du politicien, comme dans cet extrait du *verbatim* de la SRC:

Rita Dionne-Marsolais, ministre du Revenu: Parce que l'employeur, il est tenu à la confidentialité au sujet des informations qu'il contient [*sic*], qu'il reçoit pour son employé.

Patrice Roy, journaliste: **Mais** la logique de la ministre est pour le moins mise à l'épreuve dans la vie de tous les jours, où les fax se promènent de bureau en bureau. (SRC, 11 décembre 1997, huitième nouvelle)⁹⁹.

Le mot « Mais » est donc fréquemment utilisé par les journalistes. D'aucuns, comme Simon Durivage de TVA, l'utilisent souvent en situation « en direct », comme ce fut le cas lors d'une entrevue avec Jean Rochon le 3 février 1998: deux de ses interventions commençaient par « Mais » et il

⁹⁸ Il s'agit ici d'un extrait du *verbatim* des nouvelles tel que nous l'avons relevé.

⁹⁹ Id.

soulevait alors clairement des doutes quant à la pertinence des propos de M. Rochon (voir Annexe 24).

Trois autres expressions négatives sont également revenues souvent dans le discours journalistique des deux chaînes. Il s'agit des mots « moins » (34 mentions à la SRC et 29 à TVA), « contre » (29 mentions à la SRC et 20 à TVA) et « sans » (22 mentions à la SRC et 25 mentions à TVA). C'est trois expressions ne sont toutefois pas toujours utilisées de manière négative. Ainsi, si le mot « moins » qualifiait la plupart du temps quelque chose qui aurait dû être plus important, comme l'expression « moins que prévu », il a également été utilisé à quelques reprises comme expression plutôt neutre, comme dans cet extrait du *verbatim* de la SRC:

Jacques Rivard, journaliste: C'est au Bureau d'audience publique sur l'Environnement, le BAPE, que l'on devrait confier cette vaste consultation publique sur la gestion des eaux au Québec. C'est du moins ce que pensent les écologistes, qui veulent le demander en matinée au Premier ministre Lucien Bouchard, qui inaugure le symposium. (SRC, 9 décembre 1997, onzième nouvelle)¹⁰⁰.

Ce fut également le cas pour les expressions « contre » et « sans » qui ont été utilisées dans un sens négatif à plusieurs reprises, mais qui pouvaient également avoir d'autres sens, comme en fait foi cet autre extrait:

¹⁰⁰ Id.

Michèle Viroly, présentatrice: Bonsoir. La conférence des premiers ministres à Ottawa, sur les programmes sociaux, s'est terminée **sans** grande surprise. Jean Chrétien et ses homologues de neuf provinces, à l'exception du Québec, ont convenu d'amorcer des discussions sur une nouvelle union sociale, **sans** toutefois remettre en cause le partage des juridictions. Quant à Lucien Bouchard, qui n'a rallié personne à ses exigences, il est rentré à Québec en se disant déçu. Michel Cormier fait le point. (SRC, 12 décembre 1997, première nouvelle)¹⁰¹.

Toutefois, dans l'ensemble, ces mots furent souvent utilisés de manière négative, et l'importance de leur présence au sein des résultats de notre analyse laisse croire qu'ils sont utilisés à dessein. En effet, si quelques expressions positives comme « encore », « beaucoup », ...) sont présentes, il serait difficile de dire qu'elles étaient effectivement utilisées de manière positive puisque pour une grande part, elles étaient utilisées avec une négation, ou encore de manière négative. Ainsi, en est-il du mot « plus » qui a été utilisé 115 fois à la SRC et 106 fois à TVA, mais presque essentiellement pour marquer une négation:

Simon Durivage, présentateur: Négocierait ou négocierait pas, Ottawa, avec un Québec souverain? Et bien les libéraux de Jean Chrétien ont multiplié les déclarations sur cette épineuse question encore en fin de semaine, au point où ce n'est **plus** limpide, limpide. Ça dépend de la question, ça dépend du résultat, quant aux obstacles, on ne sait même **plus** s'ils viendront avant ou après le référendum. (TVA, 8 décembre 1997, troisième nouvelle)¹⁰².

¹⁰¹ Id.

¹⁰² Id.

Ce fut également le cas pour les mots « encore » (30 mentions à la SRC et 31 à TVA) et « beaucoup » (12 mentions à la SRC et 25 à TVA) qui étaient surtout utilisés de manière négative:

Maxime Bertrand, journaliste: Le ministère de la Santé promet un ajout de fonds. Mais il faudra faire **plus**, estiment les organismes d'aide, qui ont perdu **beaucoup** de travailleurs à cause des mises à la retraite, notamment dans le domaine de la Santé, et qui trouvent que, déjà, on leur en demande **beaucoup**. (SRC, 2 février 1998, deuxième nouvelle)¹⁰³.

On peut donc croire qu'il est plutôt courant au sein du discours journalistique télévisé d'utiliser des formules plutôt négatives que positives quand il s'agit d'expliquer les choses. Cette tendance se confirme également par une plus grande utilisation de noms communs qui ont un sens plutôt négatif ou dramatique que de noms communs positifs. On retrouve ainsi aux deux chaînes des mots comme « victimes » (26 mentions à la SRC et 29 à TVA) et « problème » (20 mentions à la SRC et 29 à TVA). On retrouve également à la Société Radio-Canada les mots « opposition », utilisé pour qualifier l'opposition officielle mais surtout pour qualifier les groupes qui s'opposent aux actions du gouvernement (18 mentions), « compressions » (13 mentions), « conflit » (11 mentions), peine (10 mentions) et tard (10 mentions), tandis

¹⁰³ Id.

qu'à TVA on retrouve les mots « risque » (12 mentions), « rien » (11 mentions), et « seul » (11 mentions), utilisé de cette manière:

Paul Larocque, journaliste: Cette position historique, comme il l'appelle, c'est le refus de reconnaître un quelconque rôle au fédéral en matière de politiques sociales. Lucien Bouchard s'est donc retrouvé **seul**, isolé, mais le refus du Canada de reconnaître au Québec un droit de retrait avec pleine compensation financière l'amène déjà à préparer ses munitions référendaires. (TVA, 12 décembre 1997, cinquième nouvelle)¹⁰⁴.

Les seuls mots qu'on pourrait catégoriser comme positifs qui sont revenus au sein du *verbatim* des deux chaînes furent « entente » (13 mentions à la SRC, 11 à TVA), « accord » (11 mentions à TVA) et « solution » (10 mentions à TVA). Et encore une fois, ces mots étaient rarement utilisés de manière positive. Par exemple, à la Société Radio-Canada, le mot « entente » pouvait être utilisé pour désigner une entente qui pourrait être signée, comme l'entente sur les gaz à effet de serre, ou encore, pour désigner une entente qui n'a pas été signée par une des parties, comme le démontre cet exemple:

Michel Cormier, journaliste: Pour Roy Romanow, de la Saskatchewan, la dérive du fédéralisme, où Ottawa coupait les subventions aux provinces pour mieux dépenser par-dessus leurs têtes, est terminée. Un comité de ministres a jusqu'en juillet prochain pour s'entendre sur une série de règles entre Ottawa et les provinces. Mais, Québec ne fera pas partie de l'**entente**. Lucien Bouchard réclamait ni plus ni moins qu'un gel des nouvelles dépenses fédérales et une réduction d'impôts. Il est reparti d'Ottawa les mains vides. (SRC, 12 décembre 1997, première nouvelle)¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Id.

¹⁰⁵ Id.

Ce fut également le cas à TVA pour le mot « accord » :

Lina Dib, journaliste: Les provinces ne demanderont pas à Ottawa de compenser toutes les victimes de l'hépatite C. Toutes les provinces sont d'**accord**, sauf Québec. (TVA, 1er mai 1998, première nouvelle)¹⁰⁶.

Ainsi que le mot « solution » :

Monique Grégoire, journaliste: Quant au fonds de bourses du millénaire d'un milliard de dollars dont M. Chrétien a parlé dans son discours du trône, ils n'y voient pas une **solution** à leur endettement (TVA, 11 décembre 1998, onzième nouvelle)¹⁰⁷.

Finalement, nous avons relevé les pronoms personnels pour vérifier comment se situaient les journalistes par rapport à ce qu'ils rapportent. Évidemment, puisqu'ils rapportent les faits et geste d'autres personnes, il est normal qu'ils utilisent surtout des mots comme « ils », « il », « son », « ses », « ce », « ces », etc. Par contre, nous avons relevé 29 mentions du mot « nous » à la SRC et 14 à TVA. Ce mot était habituellement utilisé par le présentateur pour s'adresser aux téléspectateurs de manière inclusive. Il a à quelques reprises été utilisé dans l'expression « chez nous », pour signifier qu'on parlait d'une situation au Canada (par rapport à une situation en Europe par exemple). Les journalistes ont par contre rarement utilisé cette expression. Ce fut également le cas pour le mot « vous » qui a été utilisé 18 fois à la SRC et jusqu'à 30 fois à TVA. Voici un exemple de l'utilisation de ces deux mots :

¹⁰⁶ Id.

¹⁰⁷ Id.

Bernard Derome, présentateur: On parle de manque de ressources dans les grandes villes, mais ça se passe aussi en région. Les racines, ce sont les racines, et quand **vous** avez vécu, par exemple, toute **votre** vie dans un village, et qu'on veut **vous** faire quitter votre foyer, ça, c'est tout un choc, qui insécurise, qui déstabilise, même. Ce soir, Maryse Gagnon **nous** présente le cas d'une résidence pour personnes âgées de Yamachiche, en Mauricie (SRC, 12 mars 1998, sixième nouvelle)¹⁰⁸.

Le mot « vous » était ainsi utilisé pour s'adresser directement aux téléspectateurs, pour le prendre à partie dans la nouvelle. Aux deux chaînes, cette expression était encore une fois surtout utilisée par les présentateurs. On constate toutefois que le mot « nous » revient beaucoup plus souvent à TVA, tout comme le mot « je » qui y revient jusqu'à 13 fois (alors qu'il n'est pas utilisé à la SRC). C'est Simon Durivage, le présentateur-vedette de TVA qui s'adressait ainsi aux téléspectateurs en faisant part de ses impressions:

Simon Durivage, présentateur: Depuis l'incident du drapeau à la Chambre des communes il y a deux semaines, **vous vous** souvenez, ces députés qui en avaient tous brandi un pour faire taire la députée bloquiste Suzanne Tremblay qui s'était plainte, elle, qu'il y avait trop de drapeaux canadiens à Nagano. Eh bien, depuis ce temps, les drapeaux sont au centre d'une véritable controverse à Ottawa. Une controverse dont **je vous** laisse cependant juger du sérieux. Lina Dib (TVA, 12 mars 1998, quinzième nouvelle)¹⁰⁹.

¹⁰⁸ Id.

¹⁰⁹ Id.

Aux deux chaînes, on peut donc constater que les présentateurs n'hésitent pas à utiliser des pronoms qui les « rapproche » des téléspectateurs, qui les prend à partie, surtout à TVA. Les présentateurs ne se contentent pas uniquement de rapporter les faits: ils leur donnent une couleur, ils se situent par rapport à eux en incluant les téléspectateurs. Les présentateurs, dont Simon Durivage, ne cherchent donc pas à s'effacer derrière les nouvelles.

Pour ce qui est du reste des mots qui sont revenus fréquemment dans nos *verbatim*, ils n'avaient pas de sens particulier et pouvaient être considérés comme plutôt neutres. En effet, le sens de la plupart des mots dépendait essentiellement du contexte. Ce fut ainsi le cas pour de nombreux mots comme « ministre », « gouvernement », « dollars », « programme », « députés », « projet », etc., qu'il est plutôt normal qu'on retrouve dans des nouvelles concernant les politiciens et dont la fréquence ne révèle pas de phénomène particulier. Quant aux autres mots qui ont du sens, ils n'ont pas été relevés car ils revenaient à une fréquence moins élevée que 10, ce qui ne semble pas très significatif pour des *verbatim* volumineux comme les nôtres. Ce qui nous laisse donc croire que les mots utilisés le plus fréquemment par les journalistes sont soit neutres (sans sens précis), ou encore utilisés de manière négative, comme nous avons pu le constater. Aussi étonnant que cela puisse

sembler, rarement les mots étaient utilisés de manière significativement positive. Les différences entre les deux chaînes se situent d'ailleurs bien davantage au niveau du choix des sujets, des leaders abordés et de l'approche personnelle envers les téléspectateurs.

CHAPITRE 4

COMPARAISON DES RÉSULTATS DES DIFFÉRENTES ANALYSES

Les deux analyses effectuées sur notre corpus, soit la grille d'analyse et l'analyse lexicographique, visaient à vérifier la nature de l'approche journalistique télévisée. Nous avons déterminé trois phénomènes différents qui pouvaient permettre de cerner cette approche, soit le format des nouvelles (temps de parole des locuteurs, rang de la nouvelle, moyens utilisés, etc.), le type de nouvelles (modalités de la prise de parole, objet de la nouvelle, situation des politiciens, etc.) et la forme de discours utilisée par les journalistes (type et ton du commentaire journalistique, orientations manifestes envers les sujets, personnes interviewées et politiciens, etc.). Les deux analyses nous ont permis d'obtenir des résultats pour chacun de ces phénomènes. De ces résultats, un certain nombre s'attardait aux mêmes situations. De sorte qu'il est possible de comparer plusieurs éléments de chacune des analyses et de vérifier si ces derniers se révèlent de nature semblable selon l'analyse utilisée. Les éléments similaires aux deux analyses marqueront d'autant plus la véracité des phénomènes ainsi révélés. De plus, cela nous permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble de chacun des

phénomènes analysés. Ce chapitre s'intéressera donc particulièrement aux similitudes et différences de l'approche journalistique qui marquent nos deux analyses.

4.1 Le format des nouvelles

Pour ce qui est du premier phénomène, soit le *format des nouvelles*, nos deux types d'analyse nous ont permis de constater un point important: les journalistes parlent beaucoup plus que tous les autres locuteurs. En effet, l'indicateur de notre grille d'analyse concernant le temps de parole avait donné comme résultats que les journalistes de la Société Radio-Canada avaient davantage de temps de parole, au total (7 032 sec contre 4 862 sec) et en moyenne (81 sec contre 62 sec), qu'à TVA. Le temps de parole des présentateurs était à peu près égal, mais les politiciens avaient beaucoup moins de temps de parole au total (1 607 sec à la SRC et 2 326 sec à TVA) et en moyenne (10 sec à la SRC et 16 sec à TVA) à la SRC qu'à TVA. Nous avons également pu constater un phénomène semblable dans notre analyse lexicographique par rapport au nombre de mots de nos *verbatim*. Ainsi, sur les 40 565 mots utilisés dans tout le *verbatim* de la Société Radio-Canada, 29 265 sont utilisés par les présentateurs et les journalistes (soit un rapport de 72%),

tandis qu'à TVA, sur les 38 416 mots transcrits, 24 898 sont employés par les présentateurs et les journalistes (soit un rapport de 64,8%). Nos deux analyses confirment ainsi le fait que, en plus de parler bien davantage que tous les autres locuteurs (politiciens, « autres », citoyens), les journalistes de la Société Radio-Canada parlaient davantage qu'à TVA, et cela, en temps de parole et en mots utilisés. De plus, nos résultats ont démontré que le temps de parole important des journalistes correspondait également à moins de temps de parole pour les politiciens. À ce sujet, on peut croire que les journalistes de la Société Radio-Canada laissaient beaucoup moins de chance aux politiciens d'exprimer ou de développer un discours. Avec une moyenne de 10 sec, ils avaient à peine le temps d'aborder une idée. Nous avons d'ailleurs pu constater que les « autres » et les citoyens avaient davantage de temps de parole que les politiciens à la SRC, ce qui renforce l'idée que les politiciens étaient les « mal-aimés » de cette chaîne.

Un second aspect fut également traité par les deux types d'analyse, soit les politiciens qui reviennent le plus souvent au sein des nouvelles. Pour ce qui est des résultats de notre grille d'analyse, nous avons pu constater qu'à la Société Radio-Canada, c'était Jean Chrétien qui avait le plus souvent droit de parole (13 interventions), suivi de Lucien Bouchard (11 interventions) et de

Jean Charest (8 interventions). Par contre, les résultats de notre analyse lexicographique donne des résultats légèrement différents. Ainsi, si c'est encore Jean Chrétien qui revient au premier rang (56 mentions), c'est Charest qui arrive en second (54 mentions), suivi de Lucien Bouchard (48 mentions). La même différence existe à TVA puisque les résultats de la grille d'analyse et de l'analyse lexicographique donnaient tous deux Lucien Bouchard au premier rang (17 interventions et 53 mentions), la grille d'analyse donnait Jean Chrétien en second (11 interventions), suivi de Jean Charest (10 interventions), tandis que l'analyse lexicographique plaçait Jean Charest deuxième (49 mentions) suivi de Jean Chrétien (42 mentions). Nous avons avancé comme réponse possible à cette différence le fait que M. Charest avait été fortement couvert lors de sa période de réflexion, alors même qu'il faisait le moins de sorties publiques possibles. Or, cela n'empêchait pas les journalistes de faire quand même plusieurs reportages sur lui et sur les enjeux de sa future candidature comme chef libéral. Les journalistes parlaient donc de lui même s'il n'était pas là. Cette différence permet donc de constater, une fois de plus, l'importance qu'a eue Jean Charest lors de cette période. Nous rappelons que notre corpus ne couvrait pourtant pas toute cette période, mais qu'une petite partie de cette période de réflexion (moins d'une semaine). Cette couverture

fut donc assez importante pour que Jean Charest se classe dans les premiers rangs pour un corpus de quatre semaines.

Par contre, si la surexposition de Jean Charest marque une similitude entre les deux chaînes, nous constatons également une différence notable entre le fait que ce soit Jean Chrétien qui occupe, selon les deux analyses, le premier rang à la Société Radio-Canada, tandis que c'est Lucien Bouchard qui occupe ce rang à TVA. Nous croyons que cette différence est essentiellement tributaire des mandats respectifs des deux chaînes. En effet, il est fort probable que Jean Chrétien, en tant que Premier ministre du Canada, ait davantage été traité à la Société Radio-Canada à cause du mandat de celle-ci de promouvoir la globalité canadienne. De même, Lucien Bouchard, en tant que Premier ministre du Québec, a davantage été couvert par TVA parce que le public-cible est avant tout québécois et que les téléspectateurs s'intéressent habituellement davantage aux événements « locaux ». La chaîne cherche donc ainsi à conserver et augmenter ses cotes d'écoute en présentant au public le type de nouvelles qui l'intéresse. Nous rappelons toutefois que s'il existe une différence quant au politicien qui revient au premier rang des deux chaînes, ce sont toutefois les mêmes politiciens (Jean Chrétien, Lucien Bouchard et Jean Charest) qui reviennent, dans un ordre différent, aux trois premiers rangs des

deux chaînes. Aussi, si à chacune des chaînes on a mis l'accent sur un politicien différent, la tendance générale reste quand même fort semblable, à savoir que ce sont les mêmes leaders qui sont privilégiés.

Les deux types d'analyse ont également pu déterminer l'importance accordée aux différents partis. Cette importance est cependant bien différente selon qu'un politicien intervient ou est mentionné par les journalistes. Ainsi, si les résultats de notre grille d'analyse accordaient au Parti libéral du Canada le premier rang aux deux chaînes en termes d'interventions, c'est au Parti libéral du Québec que revenait cette place au sein de notre analyse lexicographique. Les résultats de notre grille d'analyse nous avaient peu surpris: aux deux chaînes les partis au pouvoir étaient en tête, soit le Parti libéral du Canada (35,4% à la SRC et 32,4% à TVA), suivi du Parti québécois (25,9% à la SRC et 29,1% à TVA), et les partis d'opposition suivaient d'un peu plus loin, soit le Parti libéral du Québec (11,4% à la SRC et 18,2% à TVA), le Bloc québécois (7,6% à la SRC et 7,4% à TVA), le Parti conservateur (5,7% à la SRC et 6,1% à TVA) et le Parti Réformiste (2,5% à la SRC et 0,7% à TVA). Par contre, l'analyse lexicographique nous a plutôt surprise en révélant l'inverse. En effet, les partis d'opposition arrivaient premiers, soit le Parti libéral du Québec (39 mentions à la SRC et 36 à TVA), suivi d'un peu plus loin par le Bloc

québécois (19 mentions à la SRC et 28 à TVA), alors que les partis gouvernementaux fermaient la marche, soit le Parti libéral du Canada (19 mentions à la SRC et 18 à TVA) et le Parti québécois (12 mentions à la SRC et 8 à TVA). En cherchant la mise en contexte de chacune des mentions de partis, nous avons pu élucider ce « mystère ». Ainsi, alors que la plupart des membres du gouvernement sont mentionnés sans référence à leur affiliation partisane (on parlera du « ministre des Finances Paul Martin » et non pas du « ministre libéral Paul Martin »), les députés de l'opposition sont presque toujours mentionnés avec une référence à leur parti (« le chef conservateur Jean Charest » plutôt que « le député de l'opposition Jean Charest »). Toutefois, même en faisant abstraction de ce phénomène, l'analyse lexicographique révèle une surexposition du Parti libéral du Québec. Il va sans dire que cette surexposition est en lien direct avec celle de Jean Charest. En effet, pendant toute la réflexion de M. Charest, les journalistes mentionnaient souvent ce parti, que ce soit parce qu'ils se demandaient si M. Charest allait devenir chef du Parti libéral, ou encore parce qu'ils faisaient part de l'opinion des autres membres de ce parti. On fait donc encore le constat, mais cette fois sous une autre forme, de la surexposition de M. Charest aux deux chaînes de télévision.

4.2 Le type de nouvelles

En ce qui a trait au phénomène du type de nouvelles, nos deux types d'analyse traitaient du genre de nouvelles auxquelles étaient associés les politiciens. Ainsi, les résultats de notre grille d'analyse nous avaient permis de constater que la plupart des nouvelles qui traitent des politiciens avaient pour *objet* principal une « déclaration ou une opinion » (54,2% à la SRC et 50,4% à TVA) ou encore une « décision, réforme ou loi critiquée » (20% à la SRC et 16,8% à TVA). Ces deux types d'objet, où les politiciens jouaient habituellement le rôle des critiques ou le rôle des critiqués, n'avantagèrent pas vraiment les politiciens. De plus, très peu de nouvelles avaient un objet nominativement positif (loi qui fait consensus, nouvelles mesures sociales, investissements, entente ou partenariat), et lorsque c'était le cas, elles étaient habituellement placées dans les derniers rangs du bulletin (disséminées entre les quatrième et quinzième rangs).

Le caractère négatif du type de nouvelles est d'autant plus vrai que les principaux sujets couverts par les deux chaînes n'étaient pas particulièrement positifs. Ainsi, si un des principaux sujets couverts par les deux chaînes était plus ou moins « neutre », soit les hésitations de Jean Charest, alors chef

du Parti conservateur, à vouloir devenir chef du Parti libéral du Québec (premier sujet à la SRC et troisième à TVA), les autres étaient plutôt négatifs. Il s'agissait de la motion visant à ne dédommager que les victimes de l'hépatite C contaminées après 1986 (deuxième rang à la SRC et premier à TVA), des difficiles négociations de l'union sociale (troisième rang à la SRC et second à TVA), des urgences débordées (quatrième rang à la SRC et troisième à TVA) et du renvoi à la Cour suprême de la question de l'indépendance du Québec (quatrième rang ex-æquo à la SRC et quatrième rang à TVA).

L'analyse lexicographique a également révélé une situation semblable. En effet, dans les mots les plus souvent utilisés par les journalistes, ceux qui désignaient un sujet ou un thème précis donnaient le mot « Santé » au premier rang (28 mentions à la SRC et 27 à TVA), mot qui désignait à la fois les ministres de la Santé (fédéral et provinciaux) ou les compressions en Santé et qu'on peut associer aux nouvelles sur les urgences débordées et la question du sang contaminé. Tout comme dans les résultats de notre grille d'analyse, le mot « Cour », comme dans « Cour suprême » est surtout utilisé à la Société Radio-Canada (deuxième rang avec 24 mentions) alors qu'il revient moins de dix fois à TVA. Cette dernière se préoccupe davantage des urgences débordées avec les mots « médecins » et « hôpitaux » qui viennent au second

rang avec 17 mentions chacun et les mots « urgence » et « urgences » (16 mentions chacun). Toujours dans la même veine que les résultats de la grille d'analyse, ces mêmes mots sont un peu moins traités à la Société Radio-Canada (« hôpitaux », « urgences » et « médecins », 12 mentions chacun). On retrouve ensuite la question du sang contaminé avec le mot « hépatite » (16 mentions à la SRC et 15 à TVA) et la question de la Santé continue avec le mot « patients » à TVA (12 mentions). Quant aux hésitations de Jean Charest, nous savons, grâce aux mentions des leaders et des partis, qu'elle a été très importante aux deux chaînes (54 mentions à la SRC et 49 à TVA).

Les deux analyses révèlent donc sensiblement les mêmes résultats quant à l'importance des sujets traités. Ainsi, mis à part les hésitations de M. Charest, les deux analyses démontrent que les nouvelles concernant les politiciens étaient associées à des sujets plutôt négatifs. Les politiciens étaient donc la plupart du temps associés à des situations négatives ou conflictuelles. Par exemple, Lucien Bouchard était souvent associé à l'échec des négociations de l'union sociale, tandis que Allan Rock était associé à la question du sang contaminé, Jean Rochon aux urgences débordées et Stéphane Dion au renvoi à la Cour suprême. Si cette association est en soi plutôt mauvaise pour l'image de ces politiciens, elle l'est encore davantage si nous tenons compte du fait

qu'au sein de ces nouvelles, les politiciens jouaient tour à tour le rôle des critiques et des critiqués. Les politiciens n'étaient donc pas seulement pénalisés d'être associés à des sujets négatifs mais également d'être mêlés à des disputes, des accusations et des polémiques. Les deux analyses démontrent donc de manière presque univoque que les politiciens sont associés à un type de nouvelles qui les défavorise auprès des téléspectateurs-citoyens.

4.3 La forme de discours utilisée

Plusieurs indicateurs de notre grille d'analyse permettaient de vérifier le phénomène de la forme de discours utilisée par les journalistes. Ce phénomène fut également étudié lors de notre analyse lexicographique par l'entremise des *locutions qui donnent un sens particulier au discours*. Les résultats de ces deux analyses semblent s'accorder pour donner aux journalistes une approche plutôt négative des faits et gestes des politiciens. En effet, les résultats de notre grille d'analyse révélaient que si le *type de commentaire journalistique* était en général inexistant ou neutre (60,8% des cas à la SRC et 49,3% à TVA), il pouvait également contredire carrément les propos du politicien ou encore laisser planer des doutes quant à leur véracité dans le tiers des cas (27,9% des interventions à la SRC et 34,4% à TVA).

Aussi, nous considérons déjà comme un phénomène non-négligeable et qui révèle une attitude plutôt critique de la part des journalistes le fait qu'une fois sur trois les politiciens soient mis sur la sellette. D'autant plus que les journalistes appuient très rarement les propos des politiciens (2,5% des commentaires à la SRC et aucun à TVA). Ces résultats sont encore plus accentués en ce qui a trait au *ton du commentaire*, puisque la majorité des commentaires sont carrément négatifs (51% à la SRC et 61,2% à TVA), les autres étant dramatiques (22,8% à la SRC et 15% à TVA) ou factuels (21,7% à la SRC et 13,8% à TVA) et les commentaires positifs plutôt rares (1,1% des cas à la SRC et 2,5% à TVA). Il s'agit du même scénario pour l'*introduction de la nouvelle par le présentateur*, puisque les commentaires négatifs sont également plutôt nombreux (46,6% à la SRC et 42,4% à TVA). Les résultats des *orientations manifestes* du journaliste à l'égard des sujets, des personnes interviewées et des politiciens abondaient également en ce sens puisque dans plus de la moitié des cas (55,8% à la SRC et 65,5% à TVA), les journalistes avaient une attitude manifestement défavorable envers les sujets couverts, ils étaient habituellement plus négatifs envers les politiciens qu'envers les autres locuteurs (58,3% à la SRC et 50,4% à TVA) et qu'ils avaient souvent une attitude manifestement défavorable envers l'ensemble des politiciens (48,3% des cas à la SRC et 52,2% à TVA).

Les résultats de notre analyse lexicographique révèlent cette même attitude. Ainsi, très peu de mots positifs ont été utilisés par les présentateurs et les journalistes, et, même lorsqu'ils étaient utilisés, c'était très souvent dans un sens négatif (comme négation). Par contre, les mots négatifs ont été en grand nombre au sein du discours journalistique. Ainsi, les mots « pas » (157 mentions à la SRC et 183 à TVA) et « mais » (150 mentions à la SRC et 155 à TVA) reviennent très souvent et témoignent de l'esprit négatif qui entoure les paroles et actions des politiciens. Les mots « moins » (34 mentions à la SRC et 29 à TVA), « contre » (29 mentions à la SRC et 20 à TVA) et « sans » (22 mentions à la SRC et 25 mentions à TVA) sont, eux aussi, souvent utilisés de manière négative. D'autres mots marquent particulièrement l'accent mis sur le côté dramatique et insoluble des situations. Il s'agit de mots comme « victimes » (26 mentions à la SRC et 29 à TVA), « problème » (20 mentions à la SRC et 18 à TVA), « opposition », utilisé surtout pour qualifier les groupes qui s'opposent aux actions du gouvernement (18 mentions à la SRC), « compressions » (13 mentions à la SRC), « conflit » (11 mentions à la SRC), « peine » (10 mentions à la SRC), « tard » (10 mentions à la SRC), « risque » (12 mentions à TVA), « rien » (11 mentions à TVA), et « seul » (11 mentions à TVA). Tous ces mots témoignent de l'approche, déjà révélée par notre grille

d'analyse, souvent négative et critique de la part des présentateurs et des journalistes envers les politiciens. Les deux chaînes semblent à cet égard ne montrer que de légères différences. Ainsi, si les résultats de la grille d'analyse dénotaient une approche un peu plus factuelle à la Société Radio-Canada et un peu plus négative à TVA, ces résultats montrent toutefois exactement les mêmes tendances. La même situation prévaut également au niveau du choix des mots. En effet, si une partie des mots utilisés est différente, ce qui en soi est tout à fait normal puisqu'il s'agit de locuteurs différents, il n'en reste pas moins qu'une grande partie de ceux-ci sont négatifs. L'approche négative est donc d'autant plus présente que même avec l'utilisation de mots différents, elle révèle encore une intention très critique. Les deux analyses nous incitent à penser que les deux chaînes semblent adopter, à dessein, une approche plutôt négative envers les politiciens.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il nous apparaît maintenant possible d'évaluer dans son ensemble et de porter un jugement sur l'approche journalistique propre à l'information télévisée québécoise. Car si les nombreux auteurs étudiés faisaient déjà état de constats inquiétants et souvent même contradictoires quant au rôle des journalistes dans l'approche des événements politiques, nous croyons, par le biais de cette démarche, pouvoir offrir notre contribution à ce débat.

Ainsi, dans notre *état de la question*, nous avons pu constater que les analystes semblaient se contredire quant à la nature du rôle joué par la télévision dans la dévalorisation des politiciens. De sorte que certains auteurs considéraient les journalistes des informations télévisées comme la courroie de transmission des valeurs néolibérales de leurs propriétaires alors que d'autres les considéraient comme les « amis du pouvoir ». D'autres encore s'attardaient sur l'incompétence des journalistes ou encore sur leur « mission » d'être de valeureux « watch-dog » à la défense des citoyens. Quoi qu'il en soit, nous avons pu remarquer que tous ces auteurs s'entendaient pour placer les journalistes de l'information télévisée au cœur même du rôle démocratique de

la télévision. Aussi devenait-il important de bien circonscrire et d'analyser le discours de ces journalistes afin de vérifier la nature de leur approche, d'où l'objet de cette démarche.

Nous nous sommes alors demandé *s'il existait une approche critique propre aux journalistes de l'information télévisée québécoise qui ferait en sorte que les journalistes «traduisent» la réalité de manière telle qu'elle offre une image peu reluisante des politiciens*. À ce propos, nous avons proposé comme hypothèse de recherche que *le discours journalistique télévisé québécois révèle une attitude négative envers les politiciens*. Cette attitude critique pouvait être révélée par trois types de phénomènes, soit le *format des nouvelles* (temps de parole accordé aux différents locuteurs, rang de la nouvelle, etc.), le *type de nouvelles* (objet des nouvelles, situation des politiciens, etc.) et la *forme de discours utilisée* par les journalistes (type et ton du commentaire journalistique, orientations manifestes, etc.). Nous avons alors décidé d'étudier les nouvelles en période non-électorale parce qu'elles échappent davantage aux règles d'équité alors même qu'elles contribuent à la formation de l'opinion publique. Nous avons ensuite choisi deux chaînes aux propriétaires et mandats bien différents afin de vérifier si le même phénomène prévalait autant pour une chaîne privée qu'une chaîne publique. Finalement,

nous avons utilisé des périodes non-consécutives pour éviter qu'un événement important fausse nos résultats. Ce corpus établi, nous avons utilisé deux types d'analyse afin de bien cerner le discours journalistique. La grille d'analyse utilisée permettait, grâce à des indicateurs bien particuliers et novateurs, de distinguer l'approche journalistique par rapport à chacun des politiciens-locuteurs et chacun des sujets traités. L'analyse lexicographique visait quant à elle à cerner davantage la nature des expressions propres au discours journalistique. Ce dernier type d'analyse n'avait pas, à notre connaissance, été déjà utilisé pour ce genre de recherche.

Suite aux résultats de nos deux analyses et à la comparaison de ceux-ci, nous sommes maintenant en mesure d'évaluer la pertinence de notre hypothèse. Ainsi, pour ce qui est du phénomène du *format des nouvelles*, les indicateurs de notre grille d'analyse ont révélé, de manière soutenue, que l'approche utilisée par les équipes journalistiques laissait peu de temps aux politiciens pour s'exprimer, ou articuler un discours, surtout à la Société Radio-Canada. D'ailleurs, les deux analyses confirment le monopole des présentateurs et des journalistes sur le temps de parole et le nombre total de mots utilisés. Il est à noter qu'à la Société Radio-Canada, on accordait plus de temps de parole aux « autres » (experts, groupes sociaux, etc.) et aux citoyens,

souvent les critiques des actions gouvernementales, qu'aux politiciens. De plus, aux deux chaînes on constate qu'il existe deux types de nouvelles, soit les plus longues, qui se situent dans les premiers rangs, qui utilisent davantage de moyens (format reportage) et qui s'attardent davantage aux « mauvaises » nouvelles et les plus courtes, qui se situent davantage vers la fin du bulletin (où l'attention des spectateurs est moins grande), qui utilisent peu de moyens techniques (présentateur et images) et qui témoignent des rares « bonnes » nouvelles présentes au sein des bulletins. À ce titre, on peut croire que se dégage, aux deux chaînes, une approche délibérément critique envers les nouvelles mettant en scène les politiciens, car on laisse peu la parole aux politiciens et on met l'accent sur les « mauvaises » nouvelles. Par ailleurs, les légères différences entre les deux chaînes n'altèrent en rien cette tendance générale, elles laissent simplement croire qu'à la Société Radio-Canada on malmène peut-être davantage les politiciens. Aussi, notre hypothèse est donc confirmée au niveau du format des nouvelles.

Pour ce qui est du phénomène du *type de nouvelles*, les résultats de nos deux analyses ont également dévoilé une approche plutôt négative. Ainsi, aux deux chaînes, les journalistes privilégient l'entrevue improvisée (« scrum ») et les conférences de presse, ce qui révèle une approche journalistique de

confrontation propre au courant « watch-dog ». De plus, les principaux sujets couverts n'étaient pas très positifs. Mise à part la valse-hésitation de Jean Charest qui était un sujet plus ou moins neutre, les autres sujets traités aux deux chaînes, soit la motion visant à ne dédommager que les victimes de l'hépatite C contaminées après 1986, les urgences débordées, les difficiles négociations de l'union sociale et le renvoi à la Cour suprême quant à la légitimité d'une déclaration unilatérale d'indépendance du Québec, sont autant de pommes de discorde qui mettent en cause un ou plusieurs niveaux de gouvernement¹¹⁰. De plus, les politiciens ont la plupart du temps été présentés au sein de nouvelles dont l'objet était soit plutôt polémique, comme une « déclaration ou opinion » ou encore carrément conflictuel, comme une « décision, réforme ou une loi critiquée ». Dans ce type de nouvelles, les politiciens ne peuvent tenir d'autres rôles que ceux de critiques ou de critiqués. À ce propos, les politiciens étaient d'ailleurs habituellement présentés soit dans une situation où ils expliquaient les choses plus ou moins calmement ou encore en train de critiquer quelqu'un ou quelque chose. À ce niveau, les deux chaînes ont démontré une approche très semblable, presque identique envers la

¹¹⁰ Par ailleurs, si l'approche journalistique envers les nouveaux candidats est, comme le soutiennent Mendelsohn et Nadeau, beaucoup plus indulgente, on peut constater que malgré la présence de Jean Charest dans notre corpus, nos résultats apparaissent encore majoritairement négatifs, confirmant ainsi davantage notre hypothèse. À ce sujet, voir Matthew Mendelsohn et Richard Nadeau, *op. cit.*, 63-76.

nature conflictuelle des nouvelles retenues. Aussi, si le choix des sujets abordés variait légèrement d'une chaîne à l'autre, les sujets choisis eux, étaient presque tous négatifs. Nous pouvons donc constater encore une fois que les deux chaînes ont une approche des événements politiques très semblable et que notre hypothèse est confirmée en ce qui a trait à l'approche plutôt critique dévoilée par le type de nouvelles.

Enfin, en ce qui a trait au phénomène de la *forme de discours utilisée*, nous avons pu constater qu'au moins une fois sur trois les journalistes contredisent carrément ou mettent nommément les paroles des politiciens en doute. De plus, le ton du commentaire des présentateurs et des journalistes est souvent négatif, tantôt factuel ou dramatique mais très rarement positif. En ce qui a trait aux orientations manifestes du journaliste à l'égard des sujets, celles-ci étaient plutôt défavorables, les journalistes mettant surtout l'accent sur le conflit inhérent des sujets abordés, même lorsque celui-ci ne constituait pas le cœur de l'événement. Les journalistes avaient également une attitude différente selon les personnes interviewées, étant manifestement plus critiques envers les politiciens (certains d'entre eux plus que d'autres) que les « autres » ou les citoyens. Au surplus, les orientations des journalistes à l'égard des politiciens étaient, pour plus de la moitié des cas, également défavorables. Les

résultats de l'analyse lexicographique abondent en ce sens, les mots les plus fréquemment utilisés par les deux chaînes étant soit des négations (« pas », « mais », « moins », « contre », « sans ») ou des mots qui caractérisent des situations problématiques (« victimes », « problème », « opposition », « compressions », « conflit », « peine », « tard », « risque », « rien » et « seul »). On constate donc encore que les deux chaînes ont des résultats très semblables et qu'une approche journalistique plutôt négative se révèle très nettement par l'entremise de la forme de discours utilisée, confirmant ainsi notre hypothèse.

Les résultats de nos deux analyses sont donc clairs: on constate aux deux chaînes que le discours journalistique télévisé québécois révèle une attitude négative envers les politiciens. Notre hypothèse se trouve donc confirmée. Évidemment, il va sans dire que les journalistes ne sont pas toujours négatifs envers les politiciens. Par contre, ils le sont très souvent, on pourrait même dire qu'ils le sont la majorité du temps. Les journalistes des deux chaînes témoignent donc d'une attitude qui ne met certes pas les politiciens en valeur. Aussi, nous croyons que c'est là une partie du problème de « l'image » négative des politiciens au sein de la société. Nous nous attendions toutefois à davantage de nuances dans les propos des journalistes,

ne serait-ce que parce qu'ils se targuent souvent d'avoir un grand souci d'objectivité dans leur travail. Nous sommes également étonnée du peu de différences entre les deux chaînes de télévision, étant donné la nature différente de leurs mandats. En effet, toutes les tendances étaient très similaires aux deux chaînes, l'une étant parfois un peu plus négative à certains niveaux alors que l'autre chaîne l'était à d'autres, mais jamais de manière très accentuée. À ce titre, la nature de la propriété a une influence quasi imperceptible. En cela, nous rejoignons les propos de Florian Sauvageau, que nous avons déjà cité, à savoir que « la télévision française de Radio-Canada n'est plus qu'une chaîne commerciale parmi d'autres (...) »¹¹¹. D'ailleurs, cette similarité dans les approches serait, selon Jacques Camirand, ancien journaliste à TVA¹¹², l'affaire de tous les journalistes de l'information télévisée. Il en a d'ailleurs fait récemment la démonstration au Colloque Lizette-Gervais¹¹³ en présentant des reportages d'une similarité troublante de la Société Radio-Canada, de TVA et de Télévision Quatre-Saisons qui

¹¹¹ Florian Sauvageau, *op. cit.*, 170.

¹¹² Selon les informations recueillies à TVA, il aurait également été présentateur par le passé, et, plus récemment, « affectateur » (c'est-à-dire qu'il décidait des différentes affectations des journalistes).

¹¹³ Ce colloque, intitulé « Vouloir s'informer, pouvoir informer » s'est déroulé le 7 mai 1999 à l'Université de Montréal et était organisé par la Faculté de l'éducation permanente (qui encadre les cours de journalisme). M. Camirand était le conférencier-invité de l'atelier intitulé « Approche comparative du traitement d'un même événement ».

portaient sur les mêmes événements. L'approche des différents réseaux apparaît donc très semblable, pour ne pas dire identique.

En ce qui a trait aux légères différences entre les deux chaînes constatées au sein de nos résultats, elles se situaient surtout au niveau du choix des sujets ou des politiciens interviewés. Ainsi, nous croyons que le mandat de la Société Radio-Canada de promouvoir la « globalité canadienne » explique sûrement le fait que des sujets à portée davantage canadienne se soient retrouvés plus fréquemment à cette chaîne. De même, la présence un peu plus importante du Premier ministre Jean Chrétien, des ministres fédéraux, de sénateurs et de certains dirigeants de la scène provinciale canadienne à la Société Radio-Canada tend à démontrer un certain souci de correspondre à ce mandat. Par contre, dans l'ensemble, c'était en majorité les mêmes sujets et les mêmes acteurs sociaux qui étaient retenus au sein de notre corpus.

Un dernier élément nous a encore étonnée. Il s'agit de la très grande importance accordée par les deux chaînes aux hésitations de Jean Charest, et plus encore à la Société Radio-Canada où il s'agissait du sujet le plus souvent traité. Ainsi, malgré le souci que nous avons pris de choisir quatre semaines non-consécutives pour ne pas qu'un événement vienne fausser nos résultats (et

en cela, nous avons pris soin de ne prendre qu'une semaine dans la longue période de réflexion de M. Charest), ce sujet a alimenté de nombreux reportages aux deux chaînes, souvent même plusieurs reportages au sein d'un même bulletin. Si nous pouvions comprendre, en partie, l'intérêt de la Société Radio-Canada pour le « sauveur du Canada » étant donné son importance sur l'échiquier canadien, une telle couverture est toutefois intrigante. Le seul élément de réponse possible réside peut-être dans la prédilection des journalistes pour couvrir la politique comme une sorte de sport ou de course de chevaux (approche « horserace »). En effet, des auteurs comme James Fallows, Matthew Mendelsohn ou encore Jean Charron ont fait état de ce type d'approche qui met l'accent sur les chances de chacun des politiciens de « l'emporter » sur les autres. Ce fut notoirement le cas à la Société Radio-Canada où, avant même la démission de Daniel Johnson, on révélait les résultats d'un sondage (le 8 décembre 1997, première nouvelle) sur le plus grand nombre de voix qu'obtiendrait Jean Charest (par rapport à Daniel Johnson, mais surtout par rapport à Lucien Bouchard) s'il était chef du Parti libéral du Québec. À cet égard, on pourrait croire que les journalistes ont davantage couvert Jean Charest parce qu'ils privilégiaient d'abord des sujets à saveur électorale plutôt que des enjeux politiques fondamentaux.

Quoi qu'il en soit, cette attitude « horserace », comme l'approche négative révélée par les résultats de notre recherche, témoignent encore une fois de l'image négative des politiciens véhiculée par l'information télévisée québécoise. Aussi, si plusieurs auteurs, comme Denis Monière, se demandent ouvertement « si la distance critique adoptée par les journalistes ne sert pas elle-même à justifier le cynisme ou la négativité politique dont font preuve les citoyens »¹¹⁴, nous croyons pour notre part qu'elle joue, à tout le moins, un rôle important. En effet, si la critique en tant que telle n'est pas forcément négative puisqu'elle peut amener les gens à prendre conscience de problèmes importants et peut même parfois être très constructive en offrant de nouvelles solutions ou de nouvelles perspectives¹¹⁵, celle utilisée par les journalistes de notre étude semblait vouloir critiquer que pour critiquer. On peut d'ailleurs se demander quel but est réellement poursuivi par une approche qui ne fait que mentionner des nouvelles négatives, associer les politiciens à tout ce qui va mal, mettre l'accent sur les conflits inhérents et ne chercher qu'à pointer du doigt des coupables sans chercher de solutions. À ce titre, Jean-François Revel

¹¹⁴ Analyse des propos de Denis Monière par Michel Venne, « Les journalistes de la télévision canadienne se démarquent de leurs collègues européens », Le Devoir (Montréal), 15 mai 1999, A7.

¹¹⁵ « Criticism served Kant and Hume, Voltaire and Diderot, to establish the modern world. Their criticism and that of their heirs in the nineteenth century and the first half of the twentieth was creative. We have perverted criticism: we have put it at the service of our hatred of ourselves and of the world. We have not built anything with it, except prisons of concepts. » Octavio Paz, On poets and others (New York: Seaver Books, 1986), 40.

se méfie d'une presse qui, au nom de la démocratie et de la liberté de presse, se voudrait être un contre-pouvoir:

Cette notion même est d'ailleurs absurde et, si elle correspondait à la réalité, si le pouvoir méritait invariablement que l'on fût contre lui, ce serait à désespérer de la démocratie, car cela voudrait dire qu'un gouvernement démocratiquement élu se trompe toujours, donc que le peuple qui l'élit souffre d'une congénitale et incurable idiotie. [...] On saisit donc en vertu de quels enchaînements le système d'information démocratique suit ainsi la pente aisée d'un procès permanent instruit contre la démocratie même, et comment, inventé pour la défendre, il contribue à la détruire¹¹⁶.

Il semble donc que l'attitude continuellement négative des journalistes envers les politiciens ne peut que constituer un problème majeur pour la démocratie. Aussi, certaines solutions ont déjà été avancées, mais les résultats se font attendre. Il existe ainsi en France un organisme (Conseil supérieur de l'audiovisuel) qui surveille l'équilibre dans le traitement des différents partis au sein des chaînes de télévision, mais il n'a bien sûr aucun contrôle sur l'attitude des journalistes et, comme nous avons pu le constater lors de notre *état de la question*, de nombreux auteurs français font toujours état d'une situation semblable à la nôtre. Toutefois, un auteur, Karl Popper, se démarque en proposant une solution plutôt ambitieuse: une *loi pour la télévision* qui obligerait toutes les personnes qui œuvrent dans le domaine de la télévision (journalistes, cameramen, producteurs, accessoiristes, etc.) à suivre les règles

¹¹⁶ Jean-François Revel, *op. cit.*, 235.

d'une sorte de corporation professionnelle¹¹⁷. Cette corporation agirait au même titre qu'une corporation de médecins, par exemple, en établissant des règles d'éthique quant à ce qui peut être diffusé à la télévision (un contenu éducatif, informatif, etc.) et en interdisant de pratiquer ceux qui y dérogent. Tous les artisans de la télévision, y compris ceux du divertissement, seraient donc sensibilisés à l'importance de leur travail auprès du public et bénéficieraient d'une formation adéquate à leur type de travail (on ne s'improviserait pas animateur d'émission pour enfants ou analyste politique). Si des collectifs de citoyens pouvaient apporter une certaine contribution, l'essentiel des règles serait déterminé et géré par la corporation elle-même. Le but de cette opération étant de « redonner à chaque maillon de la chaîne médiatique le sens de l'honneur et de la responsabilité »¹¹⁸. Il s'agirait donc d'une solution qui mise sur l'auto-critique des commettants, ce qui rejoint l'opinion de Octavio Paz pour qui l'esprit critique, pour être constructif, doit d'abord être auto-critique¹¹⁹. Ce type de corporation agirait donc au niveau même de l'attitude des artisans de la télévision. Peut-être ce genre de solution pourrait-il ainsi amener une révision des motivations profondes qui poussent

¹¹⁷ Karl Popper, John Condry, La télévision: un danger pour la démocratie, (Paris: Anatolia Éditions, 1994), 90-1.

¹¹⁸ Karl Popper, John Condry, op. cit., 91-2.

¹¹⁹ Octavio Paz, op. cit., 40.

les journalistes à présenter les politiciens selon une logique électoraliste au lieu de miser sur les véritables enjeux sociaux.

Si pour l'instant ce projet de corporation semble plutôt utopique, il n'en reste pas moins qu'il pose la question des motivations qui incitent les journalistes à adopter une telle attitude critique envers les politiciens. En effet, trop peu d'auteurs se sont penchés sur ce sujet qui pourtant révélerait mieux les intentions de ceux qui chaque jour articulent notre réalité. Comment les journalistes perçoivent-ils leur travail? Que recherchent-ils lorsqu'ils sont à l'affût de nouvelles? Peut-être que de nouvelles recherches en ce domaine permettraient l'émergence d'une remise en question des valeurs qui régissent les artisans de l'information politique. Car si les médias constituent un pouvoir, il doit, comme le sont les autres pouvoirs au sein d'une démocratie, être soumis à un contrôle¹²⁰. Aussi, une reformulation des valeurs journalistiques ne pourrait être que bénéfique pour la démocratie.

¹²⁰ Karl Popper, John Condry, *op. cit.*, 35.

SOURCES DOCUMENTAIRES

1. Sources audiovisuelles

Sources premières

Enregistrements des bulletins de nouvelles de 22h00 de la Société Radio-Canada d'une durée de 30 minutes chacun. Ces bulletins de nouvelles s'échelonnent entre le 8 décembre 1997 et le 1er mai 1998 (période non-électorale). Parmi cette documentation audiovisuelle, quatre semaines ont été retenues aux fins de cette étude, soit celles du 8 au 12 décembre 1997, du 2 au 6 février 1998, du 9 au 13 mars 1998 et du 27 avril au 1er mai 1998. (Nombre total de 7 cassettes audiovisuelles).

Enregistrements des bulletins de nouvelles de 22h00 de TVA d'une durée de 30 minutes chacun. Ces bulletins de nouvelles s'échelonnent entre le 8 décembre 1997 et le 1er mai 1998 (période non-électorale). Parmi cette documentation audiovisuelle, quatre semaines ont été retenues aux fins de cette étude, soit celles du 8 au 12 décembre 1997, du 2 au 6 février 1998, du 9 au 13 mars 1998 et du 27 avril au 1er mai 1998. (Nombre total de 8 cassettes audiovisuelles).

Sources secondes

Carles, Pierre. (1997). Pas vu pas pris. France: documentaire audio-visuel.

Girard, Simon, réal. 1999. Chasseurs d'idées: les dérives du journalisme. Télé-Québec (21 janvier). (Intervention de l'invitée Catherine Saouter).

2. Sources bibliographiques

- Adams, Michael et Jordan A. Levitin.** 1987-1988. « Media Bias as Viewed by the Canadian Public » Canadian Legislatures.
- Attali, Jacques.** 1993. Verbatim. Tome 1: 1981-1986. Paris: Librairie Arthème Fayard.
- Bauman, Serge et Alain Ecouves.** 1981. L'information manipulée. Paris: Éditions de la Revue Politique et Parlementaire.
- Bessette, L.** 1997. Indicateurs d'activités culturelles au Québec. Québec: Publications du Québec.
- Black, Edwin R.** 1982. Politics and the News: The Political Functions of the Mass Media. Toronto: Butterworth & Co.
- Blais, André et Elisabeth Gigendil.** 1991. « La démocratie représentative: Perception des Canadiens et Canadiennes ». Dans Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Collection d'études 17. Ottawa: Ministère des Approvisionnement et Services.
- Bozinoff, Lorne, Peter MacIntosh et Niki Brodie.** 1992. « MPs Viewed as Having Low Honesty and Ethical Standards ». Dans The Gallup Report (3 août). Toronto: Canadian Institute of Public Opinion.
- Breton, Philippe.** 1997. La parole manipulée. Montréal: Éditions du Boréal.
- Brusini, Hervé et Francis James.** 1982. Voir la vérité. Le journalisme de télévision. Paris: Presses universitaires de France.
- Campeau, Robert, Michèle Sirois, Élisabeth Rheault et Normand Dufort.** 1998. Individu et société: Introduction à la sociologie 2e édition. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- Cayrol, Roland.** 1997. Médias et démocratie. La dérive. Paris: Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.

- Chadwick, Ruth et Andrew Delsey.** 1992. Ethical issues in journalism and the media. London: Routledge.
- Charon, Jean-Marie.** 1995. Le journalisme. Toulouse (France): Éditions Milan.
- Charon, Jean-Marie.** 1996. Les journalistes et leurs qualifications. Paris: Observatoire des pratiques et des métiers de la presse. CFPJ (décembre).
- Charron, Jean.** 1990. La production de l'actualité politique: une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités de tutelle. Thèse de doctorat. Département de science politique. Université Laval.
- Charron, Jean.** 1994. La production de l'actualité. Québec: Les Éditions du Boréal.
- Chaunu, Pierre et Georges Suffert.** 1976. La peste blanche: comment éviter le suicide de l'Occident. Paris: Gallimard.
- Coulomb-Gully, Marlène.** 1995. Les informations télévisées. Paris: Les Presses universitaires de France.
- Dahlgren, Peter et Colin Sparks.** 1991. Communication and Citizenship: Journalism and the Public Sphere in the New Media Age. London: Routledge.
- De Bonville, Jean et Jacques Vermette.** 1994. « Télévision et unité nationale: la couverture de l'actualité canadienne à Radio-Canada, 1977 et 1987 ». Revue canadienne de science politique XXVII (décembre): 699-716.
- Downs, Anthony.** 1962. « The public Interest: Its Meaning in a Democracy », Social Research 1 (29): 1-36.
- Fallows, James.** 1997. Breaking the News: How the Media Undermine American Democracy. New York: Vintage Books Edition.

- Fiske, John et John Hartley.** 1978. Reading Television. London: Methuen.
- Gauthier, Gilles.** 1994. « Les fonctions argumentatives de la référence aux personnes dans le débat politique télévisé: le débat Bourassa-Parizeau d'octobre 1992 ». Revue canadienne de science politique XXVII no 3 (septembre): 559-80
- Gendron, Louise.** 1996. « Les médias menacent la démocratie ». L'Actualité 21 (1er septembre): 41-2.
- Geng, J.-M.** 1973. Information Mystification. Paris: Epi s.a. Éditeurs.
- George, Susan.** 1996. « La fabrication d'une idéologie ». Le Monde diplomatique: Manière de voir « Scénario de la mondialisation » 32 (novembre): 32-5.
- Gerbner, George.** 1975. « Mass media and human communication theory ». Dans Sociology of Mass Communications. Denis McQuail, dir. Harmondsworth, Middlesex, England: Penguin Books Inc.: 35-58.
- Gerbner, George, Larry Gross, Michael Morgan et Nancy Signorelli.** 1986. « Living with Television: The Dynamics of the Cultivation Process ». Dans Perspectives on Media Effects. Jennings Bryant et Dolf Zillmann, dir. Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates Publishers: 17-40.
- Gingras, Anne-Marie et Manon Tremblay.** 1996. « Les médias, l'opinion publique et le Parlement ». Dans Le Système parlementaire canadien. Manon Tremblay et Marcel R. Pelletier, dir. Québec: Presses de l'Université Laval: 83-99.
- Glasgow University Media Group.** 1995a. « Reviewing the news ». Dans News, Content, Language and Visuals Vol. 1. Glasgow Media Group Reader. London: Routledge: 41-68
- Glasgow University Media Group.** 1995b. « Measuring the news ». Dans News, Content, Language and Visuals Vol. 1. Glasgow Media Group Reader. London: Routledge: 69-105

- Groupe Saint-Cloud.** 1995. Présidentielle: Regards sur les discours télévisés. Tours (France): Éditions Nathan / Institut national de l'audiovisuel.
- Groupe de travail sur la situation économique de la télévision canadienne (J. Girard et R. Peters, co-présidents).** 1991. Situation économique de la télévision canadienne. Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- Hall, Stuart.** 1987. « Cultural Studies and the Centre: Some Problematics and Problems ». Dans Culture, media, Language, Stuart Hall, Dorothy Hobson, Andrew Lowe et Paul Willis, dir. London: Hutchison et Centre for Contemporary Cultural Studies: 15-47.
- Hood, Stuart.** 1975. « The Politics of television ». Dans Sociology of Mass Communications. Denis McQuail, dir. Harmondsworth, Middlesex, England: Penguin Books Inc.: 406-34.
- Info Presse (en collaboration avec le Conseil des directeurs médias du Québec).** 1997. Média: Le guide annuel des médias 1997. Montréal: Éditions Info Presse.
- Iyengar, Shanto et Donald R. Kinder.** 1987. News that matters: television and American opinion. Chicago: University of Chicago Press.
- Koch, Tom.** 1990. The News as Myth. Fact and Context in Journalism. New York: Greenwood Press.
- Lecomte, Patrick.** 1993. Communication, télévision et démocratie. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Macciocchi, Maria-Antonietta.** 1974. Pour Gramsci. Paris: Seuil.
- Mc Luhan, Marshall.** 1968. Pour comprendre les média. Paris: Éditions du Seuil.
- McQuail, Denis.** 1992. Media performance. London: London Sage Publications.

- Mendelsohn, Matthew.** 1993. « Television's Frames in the 1988 Canadian Election » Canadian Journal of Communication 18: 149-71.
- Mendelsohn, Matthew et Richard Nadeau.** 1999. « The Rise and Fall of Candidates in Canadian Election Campaigns ». The Harvard International Journal of Press/Politics 4, no 2 (printemps): 63-76.
- Mercier, Arnaud.** 1996. Le journal télévisé. Paris: Presses de science po.
- Mermet, Gérard.** 1987. Démocrature: comment les médias transforment la démocratie. Paris: Aubier-Montaigne.
- Monière, Denis.** 1991. «Analyse lexicographique du débat des chefs en français dans l'élection fédérale canadienne de 1988». Revue canadienne de science politique 24 no 1 (mars): 29-50.
- Monière, Denis.** 1992. «Le contenu de la publicité télévisée des partis politiques au Québec». Revue québécoise de science politique 22 (automne): 5-23.
- Monière, Denis, Martin Thibaud et Louisa Solchaga.** 1994. «La couverture de la campagne aux informations télévisées». Dans La Bataille du Québec: premier épisode, les élections fédérales de 1993. Denis Monière et Jean H. Guay, dir. Montréal: Fides: 35-67.
- Negrine, Ralph et Stylianos Papathanassopoulos.** 1996. « The « Americanization » of Political Communication ». The Harvard International Journal of Press/Politics 1, no 2 (printemps): 45-62.
- Noël, André.** 1989. « La démocratie peut-elle survivre à la télévision? ». L'Actualité 14 (avril): 62-68.
- Patterson, Thomas E.** 1993. Out of Order. New York: Alfred A. Knopf Inc.
- Patterson, Thomas E.** 1996. « Bad News, Period ». PS: Political Science & Politics XXIX, no 1 (mars): 17-20.

- Paz, Octavio.** 1986. On poets and others. New York: Seaver Books.
- Popper, Karl et John Condry.** 1994. La télévision: un danger pour la démocratie. Paris: Anatolia Éditions.
- Raboy, Marc.** 1991-1992. « La promesse démocratique des médias ». Forces 96 (hiver). Numéro spécial intitulé Regards sur la démocratie publié à l'occasion du Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec: 76-79.
- Ramonet, Ignacio.** 1997. « Apocalypse médias » Le Monde diplomatique. (Avril 1997). 1.
- Ramonet, Ignacio.** 1997. Géopolitique du chaos. Paris: Galilée.
- Revel, Jean-François.** 1988. La Connaissance inutile. Paris: Éditions Grasset & Fasquelle.
- Robinson, John P., Mark R. Levy, Dennis K. Davis, W. Gill Woodall, Michael Gurevitch et Haluk Sahin.** 1986. The main source: learning from television news. Beverly Hills: Sage Publications.
- Rosenblum, Mort.** 1993. Who stole the news?. New York: John Wiley & Sons Inc.
- Sabato, Larry J.** 1991. Feeding Frenzy: How Attack Journalism Has Transformed American Politics. New York: The Free Press.
- Sabato, Larry J.** 1992. « Open Season: How the News Media Cover Presidential Campaigns in the Age of Attack Journalism ». , Dans Under The Watchful Eye: Managing Presidential Campaigns In The Television Era. Mathew D. McCubbins, dir., Washington, D.C.:Congressional Quarterly Inc. 127-51.
- Sauvageau, Florian.** 1998. « Médias et mondialisation: la culture ratatinée ». Relations 642 (juillet-août): 169-74.

- Tremblay, Bertrand.** 1980. « Grandeurs et misères de la presse régionale ». Dans Dans les coulisses de l'information: les journalistes. Florian Sauvageau, Gilles Lesage et Jean de Bonville, dir. Québec: Québec/Amérique: 203-31.
- Tremblay, Gaétan.** 1997. Les industries de la culture et de la communication au Québec et au Canada. Montréal: Presses de l'Université du Québec et Télé-université.
- Tuchman, Gaye.** 1978. Making News: A Study in the construction of Reality. New York: Free Press.
- Vaive, Robert.** 1995. « Le Parlement et la Tribune de la presse ». Revue parlementaire canadienne vol. 18 no 3 (automne 1995): 5-7.
- Venne, Michel.** 1999. « Les journalistes de la télévision canadienne se démarquent de leurs collègues européens ». Le Devoir (15 mai 1999): A7.
- Wilson, John.** 1990. Politically Speaking. Cambridge, Mass.: Baril Blackwell.
- Wolton, Dominique.** 1991. « Us et abus des médias ». Dans Faire la politique. Paris: Autrement: 162-74.
- Wolton, Dominique.** 1993. « L'Instrument de la démocratie de masse ». Dans Sciences de l'information et de la communication. Daniel Bougnoux, dir. Paris: Larousse: 643-46.
- Zaller, John et Mark Hunt.** 1994. « The Rise and Fall of Candidate Perot: Unmediated versus Mediated Politics - Part I ». Political Communication 11 (4): 357-90
- Zaller, John et Mark Hunt.** 1995. « The Rise and Fall of Candidate Perot: The Outsider versus the Political System - Part II », Political Communication 12 (1): 97-123.

3. Autres sources

Grilles d'analyse

Boyer, Jean-Pierre. 1988-89. Grille d'analyse de l'information télévisée
Version .1. Boyer - ICEA - UQAM. (texte photocopié). 6 pages.

Monière, Denis. (1997). Grille d'analyse des nouvelles. Distribuée au sein du cours POL 6613 « Démocratie médiatique et représentation politique » au trimestre d'automne 1997 (texte photocopié). 2 pages.

Colloques

Camirand, Jacques. 1999. « Approche comparative du traitement d'un même événement » (Allocution présentée lors d'un atelier du colloque Lizette-Gervais: Vouloir s'informer, pouvoir informer qui s'est déroulé le 7 mai 1999 à l'Université de Montréal et était organisé par la Faculté de l'éducation permanente). Montréal: Université de Montréal.

Dion, Stéphane. 1993. « La presse est-elle responsable de la montée du cynisme envers les politiciens? ». (Allocution présentée au colloque Le Parlement, les parlementaires et les médias dans le cadre des travaux de la VIIIe session de la Commission de coopération interparlementaire franco-québécoise, à Québec, le 28 septembre 1993). Québec: Hôtel du Parlement (texte photocopié).

Thompson, Elizabeth. 1998. « Les médias: un contre-pouvoir? » (Intervention lors d'une table ronde au colloque Le parlementarisme et les médias qui était organisé par l'Assemblée nationale et eut lieu les 24, 25 et 26 septembre 1998 au Salon Rouge du Parlement). Québec: Hôtel du Parlement.

Site Internet

Société Radio Canada. 1999. Ici Radio-Canada. [En ligne] adresse URL:
<http://www.cbc.radio-canada.ca/htmfr/1-2htm>.

ANNEXE 1

Grille d'analyse des nouvelles télévisées

1. Date: _____		7. Lien avec autre nouvelle du même bulletin:	
2. Chaîne:		sujet déjà abordé: _____	28
Société Radio-Canada	1	aspect déjà abordé: _____	29
TVA	2	politicien déjà apparu: _____	30
3. Rang de la nouvelle: _____		politicien déjà mentionné: _____	31
		aucun lien	32
4. Durée de la nouvelle: _____ sec		8. Locuteurs de la nouvelle politique:	
5. Format de la nouvelle:		Présentateur: (nom et temps de	37
présentateur seul	3	parole) _____	38
présentateur + image fixe	4	_____	39
présentateur + film	5		
présentateur + film + journaliste	6	9. Introduction de la nouvelle par le	
présentateur + film + 2 journalistes	7	présentateur:	
6. Objet de la nouvelle:		factuel (de manière posée)	40
fait divers	8	positif (enthousiasme, joie)	41
données statistiques	9	négatif (critique)	42
sondage	10	humoristique (blague)	43
accidents ou catastrophes	11	ironique ou sarcastique	44
déclarations ou opinions	12	dramatique (alarmiste)	45
grève de fonctionnaires	13	10. Locuteurs de la nouvelle politique:	
décision, réforme ou loi critiquée	14	Journaliste(s): (noms et temps de	46
conflit avec un groupe social	15	parole) _____	...
coupures dans les mesures sociales	16	_____	
actes criminels, procès,		_____	
abus de pouvoir	17	_____	85
scandale financier ou			
à caractère privé	18	11. Ton du commentaire journalistique:	
autre objet négatif: _____	19	factuel (de manière posée)	86
loi ou réforme qui fait consensus	20	positif (enthousiasme, joie)	87
nouvelle mesure sociale	21	négatif (critique)	88
buts financiers atteints	22	humoristique (blague)	89
création d'emplois	23	ironique ou sarcastique	90
investissements	24	dramatique (alarmiste)	91
entente ou partenariat	25		
autre objet positif: _____	26		
autre: _____	27		

12. Locuteurs de la nouvelle politique:

Premier politicien à apparaître: <i>(nom, affiliation partisane et temps de parole)</i>	92
_____	...
_____	131

13. Modalités de la prise de parole du premier politicien:

en entrevue improvisée (scrum)	132
en entrevue avec un journaliste	133
en conférence de presse	134
en scrum et autre situation	135
en duplex (studio + autre)	136
en situation de discours	137
en chambre	138
autre situation: _____	139

14. Situation du politicien:

expression de colère	140
critique quelqu'un ou quelque chose	141
ne veut pas répondre aux questions	142
se contredit ou dit quelque chose d'absurde	143
autre situation négative: _____	144
expression joyeuse, sourire	145
explique les choses (neutre)	146
discute avec des citoyens, des groupes	147
répond aux questions	148
autre situation positive: _____	149

15. Type de commentaire journalistique:

appuyant les propos du politicien	150
contredisant les propos du politicien	151
soulevant des doutes	152
neutre envers les propos du politicien	153
faisant état de la possibilité d'une stratégie de la part du politicien	154
autre: _____	155

16. Locuteurs de la nouvelle politique:

Deuxième politicien à apparaître: <i>(nom, affiliation partisane et temps de parole)</i>	156
_____	...
_____	200

17. Modalités de la prise de parole du deuxième politicien:

en entrevue improvisée (scrum)	201
en entrevue avec un journaliste	202
en conférence de presse	203
en scrum et autre situation	204
en duplex (studio + autre)	205
en situation de discours	206
en chambre	207
autre situation: _____	208

18. Situation du politicien:

expression de colère	209
critique quelqu'un ou quelque chose	210
ne veut pas répondre aux questions	211
se contredit ou dit quelque chose d'absurde	212
autre situation négative: _____	213
expression joyeuse, sourire	214
explique les choses (neutre)	215
discute avec des citoyens, des groupes	216
répond aux questions	217
autre situation positive: _____	218

19. Type de commentaire journalistique:

appuyant les propos du politicien	219
contredisant les propos du politicien	220
soulevant des doutes	221
neutre envers les propos du politicien	222
faisant état de la possibilité d'une stratégie de la part du politicien	223
autre: _____	224

20. Locuteurs de la nouvelle politique:	24. Locuteurs de la nouvelle politique:
Troisième politicien à apparaître:	Quatrième politicien à apparaître:
<i>(nom, affiliation partisane et</i>	<i>(nom, affiliation partisane et</i>
<i>temps de parole)</i> _____ 225	<i>temps de parole)</i> _____ 261
_____ ...	_____ ...
_____ 236	_____ 280
21. Modalités de la prise de parole du	25. Modalités de la prise de parole du
troisième politicien:	quatrième politicien:
en entrevue improvisée (scrum) 237	en entrevue improvisée (scrum) 281
en entrevue avec un journaliste 238	en entrevue avec un journaliste 282
en conférence de presse 239	en conférence de presse 283
en scrum et autre situation 240	en scrum et autre situation 284
en duplex (studio + autre) 241	en duplex (studio + autre) 285
en situation de discours 242	en situation de discours 286
en chambre 243	en chambre 287
autre situation: _____ 244	autre situation: _____ 288
22. Situation du politicien:	26. Situation du politicien:
expression de colère 245	expression de colère 289
critique quelqu'un ou quelque	critique quelqu'un ou quelque
chose 246	chose 290
ne veut pas répondre aux	ne veut pas répondre aux
questions 247	questions 291
se contredit ou dit quelque chose	se contredit ou dit quelque chose
d'absurde 248	d'absurde 292
autre situation négative: _____ 249	autre situation négative: _____ 293
expression joyeuse, sourire 250	expression joyeuse, sourire 294
explique les choses (neutre) 251	explique les choses (neutre) 295
discute avec des citoyens, des	discute avec des citoyens, des
groupes 252	groupes 296
répond aux questions 253	répond aux questions 297
autre situation positive: _____ 254	autre situation positive: _____ 298
23. Type de commentaire journalistique:	27. Type de commentaire journalistique:
appuyant les propos du politicien 255	appuyant les propos du politicien 299
contredisant les propos du	contredisant les propos du
politicien 256	politicien 300
soulevant des doutes 257	soulevant des doutes 301
neutre envers les propos du	neutre envers les propos du
politicien 258	politicien 302
faisant état de la possibilité d'une	faisant état de la possibilité d'une
stratégie de la part du politicien 259	stratégie de la part du politicien 303
autre: _____ 260	autre: _____ 304

28. Locuteurs de la nouvelle politique:		32. Locuteurs de la nouvelle politique:	
Cinquième politicien à apparaître:		Sixième politicien à apparaître:	
<i>(nom, affiliation partisane et</i>		<i>(nom, affiliation partisane et</i>	
<i>temps de parole)</i>	305	<i>temps de parole)</i>	346
_____	...	_____	...
_____		_____	
_____	321	_____	350
29. Modalités de la prise de parole du		33. Modalités de la prise de parole du	
cinquième politicien:		sixième politicien:	
en entrevue improvisée (scrum)	322	en entrevue improvisée (scrum)	351
en entrevue avec un journaliste	323	en entrevue avec un journaliste	352
en conférence de presse	324	en conférence de presse	353
en scrum et autre situation	325	en scrum et autre situation	354
en duplex (studio + autre)	326	en duplex (studio + autre)	355
en situation de discours	327	en situation de discours	356
en chambre	328	en chambre	357
autre situation: _____	329	autre situation: _____	358
30. Situation du politicien:		34. Situation du politicien:	
expression de colère	330	expression de colère	359
critique quelqu'un ou quelque		critique quelqu'un ou quelque	
chose	331	chose	360
ne veut pas répondre aux		ne veut pas répondre aux	
questions	332	questions	361
se contredit ou dit quelque chose		se contredit ou dit quelque chose	
d'absurde	333	d'absurde	362
autre situation négative: _____	334	autre situation négative: _____	363
expression joyeuse, sourire	335	expression joyeuse, sourire	364
explique les choses (neutre)	336	explique les choses (neutre)	365
discute avec des citoyens, des		discute avec des citoyens, des	
groupes	337	groupes	366
répond aux questions	338	répond aux questions	367
autre situation positive: _____	339	autre situation positive: _____	368
31. Type de commentaire journalistique:		35. Type de commentaire journalistique:	
appuyant les propos du politicien	340	appuyant les propos du politicien	369
contredisant les propos du		contredisant les propos du	
politicien	341	politicien	370
soulevant des doutes	342	soulevant des doutes	371
neutre envers les propos du		neutre envers les propos du	
politicien	343	politicien	372
faisant état de la possibilité d'une		faisant état de la possibilité d'une	
stratégie de la part du politicien	344	stratégie de la part du politicien	373
autre: _____	345	autre: _____	374

36. Locuteurs de la nouvelle politique:		40. Locuteurs de la nouvelle politique:	
Septième politicien à apparaître:		Autres (experts, groupes sociaux, etc.):	
<i>(nom, affiliation partisane et</i>		<i>(noms, description et temps</i>	
<i>temps de parole)</i>	375	<i>de parole)</i>	396
_____	...	_____	...
_____		_____	
_____	381	_____	515
37. Modalités de la prise de parole du		41. Locuteurs de la nouvelle politique:	
septième politicien:		Citoyens: <i>(description et temps</i>	
en entrevue improvisée (scrum)	382	<i>de parole)</i>	516
en entrevue avec un journaliste	383	_____	...
en conférence de presse	384	_____	
en scrum et autre situation	385	_____	530
en duplex (studio + autre)	386		
en situation de discours	387	42. Orientations manifestes du	
en chambre	388	journaliste à l'égard des sujets	
autre situation: _____	389	abordés:	
38. Situation du politicien:		manifestement favorable	531
expression de colère	390	manifestement défavorable	532
critique quelqu'un ou quelque		neutraliste	533
chose	391	plutôt nuancée	534
ne veut pas répondre aux		difficilement identifiable	535
questions	392	43. Orientations manifestes du	
se contredit ou dit quelque chose		journaliste à l'égard des personnes	
d'absurde	393	interviewées:	
autre situation négative: _____	394	manifestement favorable	536
expression joyeuse, sourire	395	manifestement défavorable	537
explique les choses (neutre)	396	neutraliste	538
discute avec des citoyens, des		différente selon le locuteur	539
groupes	397	difficilement identifiable	540
répond aux questions	398	44. Orientations manifestes du	
autre situation positive: _____	399	journaliste à l'égard des politiciens:	
39. Type de commentaire journalistique:		manifestement favorable	541
appuyant les propos du politicien	390	manifestement défavorable	542
contredisant les propos du		neutraliste	543
politicien	391	différente selon le politicien	544
soulevant des doutes	392	difficilement identifiable	545
neutre envers les propos du		45. Principal sujet traité par la nouvelle	
politicien	393	_____	546
faisant état de la possibilité d'une		_____	et ...
stratégie de la part du politicien	394	_____	
autre: _____	395		

ANNEXE 2**Tableau I: Durée des nouvelles**

	SRC	TVA
Durée moyenne	111,2 sec	100,4 sec
Durée totale	13 346 sec	11 349 sec
Minimum	11 sec	14 sec
Maximum	232 sec	218 sec

ANNEXE 3

Tableau II: Rang de la nouvelle

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
1er rang	14	11,7	17	15,0
2e rang	16	13,3	15	13,3
3e rang	11	9,2	12	10,6
4e rang	13	10,8	11	9,7
5e rang	8	6,7	8	7,1
6e rang	8	6,7	7	6,2
7e rang	6	5,0	8	7,1
8e rang	10	8,3	8	7,1
9e rang	7	5,8	8	7,1
10e rang	12	10,0	5	4,4
11e rang	6	5,0	4	3,5
12e rang	4	3,3	0	0
13e rang	3	2,5	3	2,7
14e rang	1	0,8	3	2,7
15e rang	0	0	3	2,7
16e rang	1	0,8	1	0,9
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 4

Tableau III: Format de la nouvelle

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Présentateur seul	2	1,7	4	3,5
Présentateur + image	1	0,8	3	2,7
Présentateur + film	31	25,8	21	18,6
Présentateur + invité	0	0	6	5,3
Présentateur + film + journaliste	82	68,3	72	63,7
Film + journaliste (2e reportage)	4	3,3	7	6,2
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 5

Tableau IV: Temps de parole des présentateurs

	SRC	TVA
Durée moyenne	25 sec	24,2 sec
Durée totale	2 903 sec	2 541 sec
Minimum	11 sec	10 sec
Maximum	44 sec	63 sec

Tableau V: Temps de parole des journalistes

	SRC	TVA
Durée moyenne	80,8 sec	62,3 sec
Durée totale	7 032 sec	4 862 sec
Minimum	21 sec	19 sec
Maximum	146 sec	134 sec

Tableau VI: Temps de parole des politiciens*

* Il s'agit du recoupement de 7 tableaux pour la SRC et de 5 tableaux pour TVA

	SRC	TVA
Durée moyenne	10,2 sec	15,7 sec
Durée totale	1 607 sec	2 326 sec
Minimum	1 sec	1 sec
Maximum	46 sec	136 sec

Tableau VII: Temps de parole des « autres »*

* Il s'agit du recouplement de 6 tableaux pour la SRC et de 4 tableaux pour TVA

	SRC	TVA
Durée moyenne	13,5 sec	15,5 sec
Durée totale	1 470 sec	1 274 sec
Minimum	2 sec	1 sec
Maximum	78 sec	98 sec

Tableau VIII: Temps de parole des citoyens

	SRC	TVA
Durée moyenne	14,2 sec	17,3 sec
Durée totale	227 sec	208 sec
Minimum	2 sec	4 sec
Maximum	27 sec	56 sec

ANNEXE 6

Tableau IX: Locuteurs politiques de la nouvelle*

* Il s'agit du recouplement de 7 tableaux pour la SRC et de 5 tableaux pour TVA

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Lucien Bouchard, PQ	11	7,0	17	11,5
Jean Charest, PC-PLQ	8	5,1	10	6,8
Jean Chrétien, PLC	13	8,2	11	7,4
Guy Chevrette, PQ	2	1,3	2	1,4
Daniel Johnson, PLQ	2	1,3	4	2,7
Bernard Landry, PQ	4	2,5	5	3,4
Pauline Marois, PQ	2	1,3	2	1,4
Paul Martin, PLC	7	4,4	6	4,1
Jean Rochon, PQ	6	3,8	6	4,1
Stéphane Dion, PLC	4	2,5	4	2,7
Jacques Brassard, PQ	3	1,9	6	4,1
Marcel Massé, PLC	2	1,3	3	2,0
Pierre Bélanger, PQ	1	0,6	1	0,7
Monique G. Tremblay PLQ	2	1,3	3	2,0
Gary Filmon, P.M. Man.	0	0	1	0,7
Pierre Pettigrew, PLC	4	2,5	3	2,0
Michel Bellehumeur, BQ	0	0	1	0,7
Jean-Jacques Blais, PLC	1	0,6	1	0,7
David Cliche, PQ	1	0,6	1	0,7
Liza Frulla, PLQ	1	0,6	1	0,7
Allan Rock, PLC	3	1,9	4	2,7
Lloyd Axworthy, PLC	1	0,6	1	0,7
Lucienne Robillard, PLC	0	0	3	2,0
Roger Bertrand, PQ	1	0,6	1	0,7
Michel Gauthier, BQ	1	0,6	2	1,4
Don Boudria, PLC	0	0	3	2,0
Yvan Loubier, BQ	3	1,9	3	2,0
Thomas Mulcair, PLQ	1	0,6	1	0,7

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Joseph Volpé, PLC	0	0	1	0,7
David Anderson, PLC	0	0	1	0,7
Mark Assad, PLC	1	0,6	1	0,7
Denis Coderre, PLC	1	0,6	1	0,7
Député non-identifié, PLQ	0	0	1	0,7
Mike Harris, P.M. Ontario	1	0,6	2	1,4
Gilles Duceppe, BQ	4	2,5	4	2,7
Ernie Eves, Min. Ontario	2	1,3	1	0,7
Lawrence Bergman, PLQ	0	0	1	0,7
Brian Tobin, P.M. T.-N.	1	0,6	2	1,4
Roy Romanow, P.M Sask.	2	1,3	1	0,7
Jean-Claude Gobé, PLQ	0	0	1	0,7
David Colenette, PLC	1	0,6	1	0,7
Pierre Paradis, PLQ	3	1,9	3	2
David Price, PC	0	0	1	0,7
Margaret Delisle, PLQ	0	0	1	0,7
Russel Williams, PLQ	0	0	1	0,7
Bill Cusano, PLQ	0	0	1	0,7
Herb Gray, PLC	0	0	1	0,7
André Bachand, PC	3	1,9	3	2,0
Suzanne Tremblay, BQ	2	1,3	1	0,7
Roger Lefebvre, PLQ	0	0	1	0,7
Rita Dionne-Marsolais, PQ	1	0,6	1	0,7
Preston Manning, PR	2	1,3	1	0,7
Marcel Parent, PLQ	1	0,6	1	0,7
Benoit Serré, PLC	3	1,9	1	0,7
Louise Harel, PQ	1	0,6	1	0,7
Clay Serbie, Min. Saskat.	2	1,3	1	0,7
Andrew Petter, Min. C.-B.	0	0	1	0,7
Georges Farrah, PLQ	1	0,6	1	0,7
John Richardson, PLC	2	1,3	1	0,7
Député non-identifié, PLC	1	0,6	1	0,7

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Pierre Brien, BQ	1	0,6	0	0
Jacques Chagnon, PLQ	1	0,6	0	0
Gilbert Parent, PLC	1	0,6	0	0
Cosmo Macioca, PLQ	1	0,6	0	0
Ralph Klein, P.M. Alberta	3	1,9	0	0
Mauril Bélanger, PLC	1	0,6	0	0
Roger Paquin, PQ	1	0,6	0	0
Jacques Léonard, PQ	1	0,6	0	0
Louise Beaudoin, PQ	3	1,9	0	0
Anne McLellan, PLC	2	1,3	0	0
Nicole Loiselle, PQ	1	0,6	0	0
Doug Young, PLC	1	0,6	0	0
Jacques Saada, PLC	1	0,6	0	0
Rose-Marie Ur, PLC	1	0,6	0	0
John Nunziata, Ind.	1	0,6	0	0
Paul Bégin, PQ	1	0,6	0	0
Claude Boucher, PQ	1	0,6	0	0
Raymond Lavigne, PLC	1	0,6	0	0
André Ouellet, PLC	1	0,6	0	0
Sheila Copps, PLC	2	1,3	0	0
Elsie Wayne, PC	1	0,6	0	0
Député non-identifié PR	1	0,6	0	0
Alexa McDonough, NPD	3	1,9	0	0
André Harvey, PC	1	0,6	0	0
Terry Preddy, Min. C.-B.	1	0,6	0	0
Edmond Blanchard, Min.	1	0,6	0	0
Dan McTeague, PLC	1	0,6	0	0
Pauline Picard, BQ	1	0,6	0	0
Elizabeth Witner, MinC-B	1	0,6	0	0
Art Hanger, PR	1	0,6	0	0
<i>Total</i>	<i>158</i>	<i>100,0</i>	<i>148</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 7

**Exemples de reportages pour l'approche journalistique
quant aux hésitations de Jean Charest**

Verbatim du septième reportage, 9 mars 1998, SRC

Bernard Derome, présentateur: Les députés libéraux du Québec étaient réunis pour la première fois depuis la démission de leur chef, il y a une semaine. Bon, il est certain qu'il y en a plusieurs, des députés, qui ne cachent pas leur enthousiasme à l'idée de la venue de Jean Charest. Mais, ce qu'on entend de nouveau maintenant, il y en a d'autres qui ne se gênent pas pour dire que ça prendra plus qu'un chef pour reprendre le pouvoir, et surtout une plus grande ouverture d'Ottawa à l'endroit du Québec. En attendant, le principal intéressé, lui, avance, avance, dans sa réflexion. Voici ce qu'a obtenu Michel Cormier.

Jean Charest, chef du Parti conservateur: D'abord, je reviens de huit jours sur la route.

Michel Cormier, journaliste: Jean Charest est rentré à Ottawa ce soir sous un barrage de questions quant à son avenir.

Jean Charest, chef du Parti conservateur: Je vais voir mes, mes collègues demain. On aura l'occasion de commenter demain.

Michel Cormier, journaliste: Il était tout aussi énigmatique, mais selon ce qu'a appris Radio-Canada, le chef conservateur annoncera demain qu'il se donne une période de réflexion. Mais, ça n'arrête pas les libéraux du Québec de faire la cour à Jean Charest, quoi qu'avec un peu plus de retenue.

Georges Farrah, député, PLQ: Alors, il n'était pas question non plus que le caucus, collectivement, prenne position pour un candidat ou un autre.

Michel Cormier, journaliste: Faisant écho aux propos mêmes du chef conservateur, les libéraux disent maintenant que Jean Charest ne sauvera pas à lui seul le parti, et encore moins le pays.

Monique Gagnon-Tremblay, députée, PLQ: Écoutez, je pense que si le gouvernement fédéral avait voulu aider le Parti libéral, peut-être que M. Johnson serait encore là. Alors, donc, bien sûr que, je pense que le gouvernement libéral, fédéral, a un grand rôle à jouer aussi quant à la prochaine campagne électorale, si on ne veut pas avoir de deuxième réfé..., de troisième référendum.

Michel Cormier, journaliste: Et puis, pour battre Lucien Bouchard aux élections, disent-ils, il faudra plus que du charisme. Il faudra revenir aux positions traditionnelles du Parti libéral du Québec.

Georges Farrah, député, PLQ: La venue de M. Charest, s'il vient, ou d'autres candidats, peu importe qui est-ce qu'ils soient, là, c'est pas de dire que le problème est réglé, et la vie est belle, et tout, tout va aller comme sur des roulettes. Tant mieux si c'est le cas, mais il faut défendre les intérêts du Québec avec vigueur.

Michel Cormier, journaliste: Quant au chef démissionnaire, il est à peine resté une heure au caucus. Dans son entourage, on dit qu'il sera moins présent en chambre avec la reprise de la session demain. M. Johnson a quand même assuré les députés de sa neutralité, ce qui redonne espoir aux autres candidats potentiels.

Pierre Paradis, député, PLQ: Je connais M. Johnson depuis vingt ans. Heu, lorsque il [*sic*] fait une déclaration dans ce sens et qu'elle est ferme, il entend la respecter.

Michel Cormier, journaliste: Les libéraux pourraient toujours finir par couronner Jean Charest. Mais, ils préparent quand même un congrès en juin à Québec. Les libéraux ont donc décidé de faire un repli stratégique, pour éviter de se retrouver sans alternative, mais aussi pour éviter que Jean Charest ne soit perçu comme le candidat du Canada anglais. Quant au principal intéressé, il doit annoncer à son caucus demain qu'il se donne une période de réflexion. Comme quoi le « non » de Jean Charest n'était pas un « non » définitif.

Verbatim du septième reportage, 9 mars 1998, TVA

Simon Durivage, présentateur: Eh bien justement, il y a caucus spécial des conservateurs demain à Ottawa. D'habitude, c'est le mercredi. C'est une vieille tradition, ça, que c'est le mercredi [*sic*]. Et demain, ce sera suivi d'une conférence de presse de Jean Charest. Ça aussi, c'est plutôt spécial. Monique Grégoire est à Ottawa. Bonsoir, Monique.

Monique Grégoire, journaliste: Bonsoir Simon.

Simon Durivage, présentateur: Bien, de là à penser que Jean Charest va annoncer de grandes choses demain, il n'y a qu'un pas, est-ce-que je me trompe?

Monique Grégoire, journaliste: Il n'y a qu'un pas. En tout cas, on l'a franchi, nous tous, on s'est dit: pourquoi un caucus spécial, pourquoi convoquer une conférence de presse? De trois choses l'une, ou il va nous dire: c'est décidé, je n'y vais pas, ne me posez plus de questions là-dessus, ou il va nous dire: eh bien, j'y vais, ou il va nous dire: bien, je prends un temps pour réfléchir, et je vous ferai part de ma décision dans X semaines, ou X mois... disons plutôt semaines.

Simon Durivage, présentateur: Et laquelle des trois hypothèses vos sources vous disent-elles de retenir?

Monique Grégoire, journaliste: Eh bien, je vais vous dire, il y a eu, pendant cette soirée, où j'ai justement appelé toutes mes sources, j'ai eu comme un mouvement. Au début, tout le monde me disait: bien écoutez, c'est évident, il n'y va pas, il n'y va pas. Mais à la toute fin de la soirée, j'ai parlé avec un très bon ami de Jean Charest, qui m'a dit: écoutez, il pourrait très bien choisir la troisième hypothèse, dire: laissez moi le temps d'y penser. Et non seulement il y penserait, mais il négocierait peut-être son entrée. Quand vous écoutez mon collègue Bernard Plante nous dire qu'on attend du fédéral des ouvertures, c'est peut-être le genre de choses que M. Charest voudrait négocier. Mais tout cela, pour l'instant, n'est que spéculation.

Simon Durivage, présentateur: Mais s'il veut gagner du temps, pourquoi une conférence de presse, alors?

Monique Grégoire, journaliste: Peut-être pour dire aux gens: cessez de me poser des questions, je vous le dis, je vous annoncerai ma décision finale à tel moment précis.

Simon Durivage, présentateur: Ah, il donnerait une date, alors?

Monique Grégoire, journaliste: Il donnerait une date peut-être, ouais.

Simon Durivage, présentateur: On va tout savoir ça demain. À quelle heure?

Monique Grégoire, journaliste: À quelle heure? Normalement, à une heure et quart.

Simon Durivage, présentateur: Merci beaucoup, Monique. Bonsoir

Monique Grégoire, journaliste: Au revoir.

ANNEXE 8

Tableau X: Affiliation partisane des locuteurs politiques*

* Il s'agit du recoupement de 7 tableaux pour la SRC et de 5 tableaux pour TVA

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Parti québécois	41	25,9	43	29,1
Parti libéral du Québec	18	11,4	27	18,2
Parti libéral du Canada	56	35,4	48	32,4
Parti conservateur	9	5,7	9	6,1
Bloc québécois	12	7,6	11	7,4
Parti réformiste	4	2,5	1	0,7
Nouveau Parti Démocratique	3	1,9	0	0
Indépendant	1	0,6	0	0
Autres provinces	4	9,0	9	6,1
<i>Total</i>	<i>158</i>	<i>100,0</i>	<i>148</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 9

Tableau XI: Modalités de la prise de parole des politiciens*

* Il s'agit du recouplement de 7 tableaux pour la SRC et de 5 tableaux pour TVA

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
En entrevue improvisée	61	38,6	68	45,9
En entrevue avec un journaliste	7	4,4	4	2,7
En conférence de presse	43	27,2	50	33,8
En scrum et autre situation	3	1,9	4	2,7
En duplex (studio + autre)	0	0	1	0,7
En situation de discours	3	1,9	3	2,0
En chambre	33	20,8	17	11,5
Autre situation	8	5,1	1	0,7
<i>Total (pour toutes les interventions des politiciens)</i>	<i>158</i>	<i>100,0</i>	<i>148</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 10

Exemples de reportages pour l'indicateur « objet de la nouvelle »

Verbatim du huitième reportage, 10 décembre 1997, SRC

Bernard Derome, présentateur: La querelle des mots et des chiffres ne lâche pas entre Québec et Ottawa, à la veille de cette conférence des premiers ministres. Ce que Lucien Bouchard va proposer demain, c'est qu'Ottawa gèle ses dépenses, et se serve de ses surplus budgétaires pour réduire les impôts, et pour permettre aussi aux provinces de dépenser elles-mêmes, dans leurs champs de compétence. À cela, Ottawa répond que Québec est mal placé pour lui dire quoi faire. Michel Cormier décrit le face-à-face.

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: C'est un... C'est de l'argent dont on s'est privé au cours de ces années qui viennent de s'écouler, c'est à nous, cet argent-là.

Michel Cormier, journaliste: Lucien Bouchard avait promis de hausser le ton. Et c'est en invoquant [sic] la mémoire de tous les premiers ministres du Québec qu'il s'envole pour Ottawa réclamer que le gouvernement fédéral cesse de créer de nouveaux programmes dans les champs de compétence des provinces.

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: En vertu de quoi le gouvernement fédéral, qui n'en a pas le droit d'après la Constitution, viendrait nous dire comment façonner nos programmes sociaux, quels sont les besoins du Québec? On a un gouvernement pour ça. On est des élus, nous autres. Les Québécois savent ce qu'ils veulent. Pas besoin de Jean Chrétien pour se faire dire quoi faire.

Michel Cormier, journaliste: Mais, Québec exige davantage: un moratoire de deux ans sur la croissance des dépenses fédérales. Lucien Bouchard proposera aussi à ses homologues que soixante-quinze pour cent de tout surplus budgétaire fédéral à venir servent [sic] à réduire les impôts, l'autre quart étant retourné aux provinces pour financer les programmes sociaux.

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: Un moratoire total pendant deux ans de toute augmentation des dépenses fédérales... C'est une façon qui est beaucoup plus radicale que celle de mes collègues, heu, de contrôler et d'encadrer le pouvoir de dépenser.

Paul Martin, Ministre des Finances, Ottawa: On ne devrait pas faire un spectacle politique avec les finances publiques.

Michel Cormier, journaliste: La riposte d'Ottawa ne s'est pas fait attendre. Se servir d'un surplus budgétaire pour réduire les impôts, dit Paul Martin, serait suicidaire.

Paul Martin, Ministre des Finances, Ottawa: Ils sont en train de nous dire qu'on devrait d'abord abandonner la lutte au déficit, qui pourrait toujours revenir si on n'est pas vigilant.

Michel Cormier, journaliste: Mais Québec entend utiliser tous les arguments pour combattre la nouvelle visibilité que se donne Ottawa.

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: On la respecte, la Constitution, nous autres. Nous, on la respecte, la Constitution. Qu'ils fassent, qu'ils fassent comme les autres: qu'il la respecte!

Michel Cormier, journaliste: En proposant son moratoire à la veille de la conférence des premiers ministres, M. Bouchard veut sans doute tester l'opposition des autres provinces aux initiatives d'Ottawa. Mais, jusqu'à présent, les Ralph Klein et les Mike Harris se sont plutôt montrés intéressés à contrôler les nouvelles dépenses fédérales, qu'à les neutraliser.

Verbatim des troisième et quatrième reportages, 10 décembre 1997, TVA

Simon Durivage, présentateur: Réunion au sommet demain et vendredi à Ottawa. On ne sait pas si les premiers ministres provinciaux auront plus de chance avec Jean Chrétien que leurs ministres des Finances en ont eu avec Paul Martin hier. Mais toujours est-il que Lucien Bouchard a annoncé ses couleurs aujourd'hui. Comme tous ses prédécesseurs depuis Duplessis, il réclame son butin et demande même à Ottawa de geler ses dépenses pour deux ans. À vingt-quatre heures de la conférence, Ottawa a assez mal accueilli merci les suggestions du Premier ministre québécois.

Paul Larocque, journaliste: Lucien Bouchard qui, en fin de semaine dernière, s'est fait comparer à Maurice Duplessis par les libéraux fédéraux, s'inspire d'une des paroles célèbres du chef unioniste.

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: Qu'il remette son butin au Québec, pour que le Québec assume ses dépenses. C'est lui qui en a le fardeau.

Paul Larocque, journaliste: Il se rend en effet à Ottawa pour la conférence des premiers ministres avec en poche une proposition en bonne et due forme qui, dit-il, permettrait de régler bien des problèmes en même temps. Il proposera à ses collègues et à Jean Chrétien de geler pour deux ans toute nouvelle dépense fédérale. De plus, il propose d'utiliser les surplus budgétaires fédéraux de la façon suivante: soixante-quinze pour cent ira à la réduction des impôts des Canadiens, et vingt-cinq pour cent en transferts aux provinces pour financer les programmes sociaux.

Lucien Bouchard, Premier ministre, Québec: On s'en va pas là, nous autres, pour faire de la chicane politique, on va pas là pour faire un référendum, c'est pas le temps du référendum. On va là pour faire en sorte que le gouvernement fédéral, et

les autres provinces, respectent les cadres constitutionnels qui sont établis... par ceux qui les ont fixés il y a cent trente ans.

Paul Larocque, journaliste: Lucien Bouchard se défend bien de se présenter à Ottawa dans le but de provoquer une nouvelle querelle fédérale-provinciale. Au contraire, dit-il, il se dit dans la continuité de tous les premiers ministres québécois. Selon lui, il ne cherche au fond avec sa proposition qu'à défendre l'esprit et la lettre de la constitution de 1867. Mais il rajoute que jamais il ne se soumettra à la nouvelle union sociale canadienne, qui est présentement en discussion ailleurs au pays.

Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales, Ottawa: M. Bouchard, à vingt-quatre heures de préavis, arrive avec une proposition.

Monique Grégoire, journaliste: À Ottawa, on en revenait pas de cette façon cavalière de procéder de M. Bouchard. Et qu'en plus, il ose leur dire comment utiliser le surplus.

Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales, Ottawa: C'est pas M. Bouchard qui a fait la campagne électorale fédérale il y a quelques mois, et qui l'a gagnée. À partir d'un programme politique.

Monique Grégoire, journaliste: D'ailleurs, le programme politique des libéraux est clair. La moitié du surplus doit servir à créer de nouveaux programmes, l'autre moitié à baisser les taxes et impôts et à rembourser la dette. D'ailleurs, la proposition du Québec serait catastrophique si elle était mise en pratique.

Paul Martin, Ministre des Finances, Ottawa: Ça amènerait immédiatement une hausse dans les taux d'intérêts. Une hausse dans les taux d'intérêts qui non seulement ferait perdre tous les avantages qu'une baisse des impôts pourrait amener, mais encore plus.

Monique Grégoire, journaliste: Si le gouvernement du Québec veut absolument baisser les impôts, qu'il le fasse lui même.

Paul Martin, Ministre des Finances, Ottawa: J'ai une suggestion à leur faire, c'est qu'il baisse le cadeau de Noël qu'ils nous ont imposé, c'est-à-dire la hausse de la TVQ: qu'ils la baissent.

Monique Grégoire, journaliste: Quant à l'argument selon lequel le surplus fédéral s'est construit sur le dos des provinces, en sabrant ses contributions aux soins de Santé et en Éducation, Ottawa rétorque que ces coupes ont été moins dramatiques que celles que le Québec impose à ses municipalités. Ça augure bien pour la conférence des premiers ministres qui commence demain.

ANNEXE 11

Tableau XII: Objet de la nouvelle

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Fait divers	0	0	2	1,8
Données statistiques	2	1,7	0	0
Sondage	3	2,5	3	2,7
Accident ou catastrophe	2	1,7	1	0,9
Déclaration ou opinion	65	54,2	57	50,4
Grève de fonctionnaires	0	0	2	1,8
Décision, réforme ou loi critiquée	24	20,0	19	16,8
Conflit avec un groupe social	1	0,8	2	1,8
Coupures dans les mesures sociales	0	0	1	0,9
Actes criminels, procès, abus de pouvoir	5	4,2	3	2,7
Scandale financier ou à caractère privé	5	4,2	4	3,5
Autre objet négatif	7	5,8	4	3,5
Loi ou réforme qui fait consensus	0	0	2	1,8
Nouvelle mesure sociale	0	0	1	0,9
Buts financiers atteints	0	0	0	0
Création d'emplois	0	0	0	0
Investissements	0	0	1	0,9
Entente ou partenariat	3	2,5	2	1,8
Autre objet positif	2	1,7	3	2,7
Autre	1	0,8	6	5,3
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 12

Tableau XIII: Principal sujet traité par la nouvelle

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Incapacité du Bloc à agir à Ottawa	1	0,8	1	0,9
Difficiles négociations advenant souveraineté	0	0	1	0,9
Critique de l'assurance-médicaments	1	0,8	1	0,9
Moratoire sur la privatisation de l'eau	2	1,7	1	0,9
Négociations de l'union sociale canadienne	6	5,0	8	7,1
Remise en question du leadership de Johnson	0	0	1	0,9
Facture des travaux du pont Victoria	3	2,5	5	4,4
Vente d'assurances -Caisses Desjardins	2	1,7	1	0,9
Sortie de Guy Chevrette	1	0,8	1	0,9
Rentrée parlementaire à Ottawa	1	0,8	1	0,9
Urgences débordées	4	3,3	7	6,2
Renvoi à la Cour suprême (souveraineté)	5	4,2	2	1,8
Conférence de Pierre Bélanger	1	0,8	1	0,9
Salaires des députés fédéraux	1	0,8	1	0,9
Enquête Ministère du Revenu Québec	1	0,8	2	1,8
Congédiement de Francine Dubé	1	0,8	1	0,9
Paul Martin dans l'embarras	2	1,7	3	2,7
Menaces de mort contre Jean Chrétien	0	0	1	0,9
Négociations sur facture du verglas	2	1,7	1	0,9
Conférence de Churchill Falls	1	0,8	2	1,8
Hésitations de Jean Charest	7	5,8	7	6,2
Date butoir pour employés municipaux	1	0,8	3	2,7
Sang contaminé (hépatiteC)	7	5,8	11	9,7

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Visite de Madeleine Albright au Canada	1	0,8	1	0,9
Sondage sur l'immigration	0	0	1	0,9
Manifestation étudiante à Québec	1	0,8	1	0,9
Critique du virage ambulatoire	0	0	1	0,9
Ottawa - programme d'aide aux enfants	0	0	1	0,9
Réformistes et hymne national	1	0,8	1	0,9
Affichage à Ottawa	0	0	1	0,9
Équité salariale - fonctionnaires	0	0	1	0,9
Bogue de l'an 2000	1	0,8	2	1,8
Fermeture d'une tour de contrôle	1	0,8	1	0,9
Couleur de la margarine - Unilever	1	0,8	1	0,9
Nouveau tracé - côte des Éboulements	1	0,8	1	0,9
Enquête sur des criminels	0	0	1	0,9
Nouvelle technologie à l'école	0	0	1	0,9
Accords de Kyoto - gaz à effet de serre	1	0,8	2	1,8
Décision judiciaire - marijuana	1	0,8	1	0,9
Bourses étudiantes	1	0,8	1	0,9
Manifestation de remorqueurs	0	0	1	0,9
Grève des traversiers	0	0	1	0,9
Fonctionnaire fédéral pour retrouver nazis	1	0,8	1	0,9
Argent pour contrer suicide	1	0,8	1	0,9
Subvention pour une église	0	0	1	0,9
Rumeur de démission de Jean Rochon	0	0	1	0,9
Sondage sur coûts du verglas	0	0	1	0,9
Délai pour REER à cause du verglas	0	0	1	0,9
Déclaration de Pierre-F. Côté	0	0	1	0,9
Projet de loi - pesée des camions	1	0,8	1	0,9
Privatisation d'un champ de	0	0	1	0,9

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
tir				
Manque de médecins	1	0,8	4	3,5
Visite de Jean Chrétien à Cuba	3	2,5	3	2,7
Stéphan Tremblay ramène son siège	1	0,8	1	0,9
Financement du sport professionnel	1	0,8	1	0,9
Enquête sur Pierre Gobeil (PLC)	1	0,8	1	0,9
Élections partielles québécoises	0	0	1	0,9
Combat extrême à Kahnawake	2	1,7	1	0,9
Jean Charest nouveau chef du PLQ	3	2,5	4	3,5
Sondage sur élections provinciales	0	0	1	0,9
Ordre du Québec pour Céline Dion	1	0,8	1	0,9
Fermeture d'une Urgence	0	0	1	0,9
Entente entre MEQ et transport scolaire	0	0	1	0,9
Sondage sur Jean Charest	2	1,7	0	0
Argent pour obstétriciens	1	0,8	0	0
Achat d'hélicoptères par Ottawa	1	0,8	0	0
25¢ pour disques québécois	1	0,8	0	0
Pauvreté chez les enfants	1	0,8	0	0
Sénateur démis de ses fonctions	2	1,7	0	0
Dettes de l'Irak envers le Canada	1	0,8	0	0
Jean-Claude Rivest contre le Renvoi	1	0,8	0	0
Divorcé lésé par Ministère du Revenu	1	0,8	0	0
Amérindiens abusés par gouvernement et Église	1	0,8	0	0
Doug Young dans l'embarras	1	0,8	0	0
Affichage dans le quartier chinois	1	0,8	0	0
Incident sur le français à Nagano	2	1,7	0	0
Chômage dû au verglas	2	1,7	0	0
Grève dans le transport	1	0,8	0	0

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
scolaire				
Embargo contre le Kosovo	1	0,8	0	0
Poursuite contre Min. de l'Env. du Québec	2	1,7	0	0
Assurance-emploi et Bien-Être social	1	0,8	0	0
Malades mentaux en Alberta	1	0,8	0	0
Accusations contre maire de Sorel	1	0,8	0	0
Virage ambulatoire critiqué	1	0,8	0	0
Foyer qui fermera (fusion)	1	0,8	0	0
Faux tableaux de Riopelle	1	0,8	0	0
Projet d'enfouissement arrêté	1	0,8	0	0
Situation au Kosovo	1	0,8	0	0
Dédommagements pour jumelles Dionne	1	0,8	0	0
Enquête sur tragédie des Éboulements	1	0,8	0	0
Internet dans les écoles	1	0,8	0	0
Pisciculture polluante	1	0,8	0	0
Terrains contaminés à Saint-Jean	1	0,8	0	0
Rapport du Vérificateur général	1	0,8	0	0
Manifestation à Terre-Neuve	1	0,8	0	0
Adresses des citoyens sur Internet	1	0,8	0	0
Hydro-Québec désobéissante	1	0,8	0	0
Chrétien fête 50e d'Israël	1	0,8	0	0
Val St-François (Hydro-Québec)	1	0,8	0	0
Départ de Frank McKenna	1	0,8	0	0
Règles pour choix du Chef du PLQ	1	0,8	0	0
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 13

Exemples de reportages pour l'indicateur « situation des politiciens »

Verbatim du deuxième reportage, 5 février 1998, TVA

Simon Durivage, présentateur: En tout cas, quoi que Jean Rochon fasse dans l'avenir, pour l'instant, il défend avec acharnement ses dossiers. Harcelé de questions, sur la situation dans les urgences des hôpitaux, aujourd'hui encore, il continue d'affirmer que tout compte fait, la situation s'améliore. Mais il est contredit, par des gens très crédibles, là-dessus.

Armand Dubois, journaliste: Les urgences de Pierre-Boucher, Charles-Lemoyne et Anna-Laberge, trois centres hospitaliers en périphérie de Montréal ont connu encore aujourd'hui des débordements, mais le ministre maintient que la situation se limite à Montréal.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Bien, ça fait depuis trois ans que je vous dis que ça s'améliore d'année en année, que les périodes sont de moins en moins longues, de moins en moins fréquentes, et là, on en est rendu à cinq hôpitaux, quatre ou cinq hôpitaux, et la gestion des pointes.

Daniel Johnson, chef de l'opposition, Québec: Est-ce que le Premier ministre pourrait juste montrer assez de sensibilité à l'endroit des patients et de leurs familles, et mettre la hache dans la campagne de publicité-là, scandaleuse de Jean Rochon.

Armand Dubois, journaliste: L'association des hôpitaux a analysé les conséquences des récentes transformations du réseau de la Santé dans la région de Montréal. On y réalise l'impact des fermetures d'hôpitaux. La régie prévoyait que cela provoquerait une augmentation de 12% des patients dans les urgences, la réalité est toute autre: le bond est de 22%. Qu'est ce que ça veut dire? En moyenne 32 ambulances de plus par jour. Sans compter qu'on hospitalise 46 patients de plus quotidiennement, patients entrés par l'urgence.

Jean Mireault, prés. Ass. des hôpitaux du Québec: Ce sont... On a comme résultat... Puis on a aussi un accroissement du vieillissement de la population, des personnes âgées...

Armand Dubois, journaliste: À preuve, on note maintenant seize pour cent plus de personnes âgées hospitalisées à partir des urgences.

Jean Mireault, prés. Ass. des hôpitaux du Québec: Ce qui rentre de plus en plus, avec le vieillissement de la population, bien... Est de plus en plus lourd, « multi-pathologique ».

Armand Dubois, journaliste: Fermetures d'hôpitaux, réduction du nombre de lits et vieillissement de population expliquent en grande partie les épisodes d'engorgement des urgences.

Jean Mireault, prés. Ass. des hôpitaux du Québec: Bien, il y a un problème d'équation, là. Les gens malades sont malades encore demain même si on transforme le réseau.

Armand Dubois, journaliste: L'association des hôpitaux souhaite donc qu'on se penche rapidement sur la question de l'accessibilité des soins et aussi sur celle des budgets des établissements. Il demande entre-temps qu'on cesse de pénaliser les hôpitaux qui n'ont parfois plus le choix de laisser plus de quarante-huit heures des patients sur civière à l'urgence.

Verbatim du quatrième reportage, 6 février 1998, SRC

Michèle Viroly, présentatrice: Le ministre de la Santé, Jean Rochon, promet de mettre fin aux débordements des salles d'urgence des hôpitaux montréalais d'ici quarante-huit heures. En fait, le ministre a demandé aux établissements d'appliquer les mesures d'exception déjà prévues. Mais, il est resté très évasif quant aux solutions et aux ressources financières disponibles pour régler le problème d'une façon permanente. Les explications de Maryse Gagnon.

Maryse Gagnon, journaliste: Il n'y a pas qu'à Montréal où les urgences débordent; à Québec aussi, la situation est critique. Et là aussi, les urgentologues en ont assez de pratiquer une médecine de corridors.

Dr Jean Villeneuve, médecin: N'importe quel patient qui demeure plus que vingt-quatre heures dans une salle d'urgence, à mon sens, c'est un problème. Ça veut dire que le réseau a pas ce qu'il faut pour offrir les services à ce patient-là.

Maryse Gagnon, journaliste: Les médecins répètent que les conditions de travail dans les urgences doivent changer. Et les infirmières sont plus que jamais du même avis.

Jenny Skeene, infirmière: Le système n'est plus capable de répondre à la demande des personnes qui sont malades, particulièrement dans des situations de pointe comme on l'a [*sic*] vécues dans les salles d'urgence.

Maryse Gagnon, journaliste: Le ministre de la Santé admet que la situation pénible qui prévaut en ce moment dans les urgences, ça ne peut plus durer.

Jean Rochon, ministre de la Santé, Québec: On est arrivé à un point où ce genre de situation ne peut plus durer, ne doit plus se représenter.

Maryse Gagnon, journaliste: Le ministre demande donc aux hôpitaux dont les urgences débordent, d'appliquer immédiatement ce qu'on appelle leurs plans d'urgence. En d'autres mots, de faire appel à du personnel supplémentaire, de libérer le maximum de lits aux étages, ou encore d'annuler certaines chirurgies électives s'il le faut. Et le ministre a voulu se faire rassurant.

Jean Rochon, ministre de la Santé, Québec: Lundi matin, on devrait avoir nos salles d'urgence sous contrôle. J'ai l'engagement des autorités des, des hôpitaux pour faire ça.

Maryse Gagnon, journaliste: Le ministre demande aussi aux hôpitaux de mettre en place des mesures permanentes, de façon à désengorger les urgences. Il suggère entre autres d'augmenter la disponibilité des médecins et des lits. Mais si on veut rétablir la situation dans les urgences, disent les médecins spécialistes, il faudra d'une part augmenter les ressources, et d'autre part, impliquer les médecins dans les prises de décision.

Francine Mathieu-Millaire, infirmière: Je pense qu'il faut donner les ressources, puis il faut demander aux gens sur place leur opinion. Alors, une médecine sur papier puis une médecine en salle d'urgence, c'est différent.

Maryse Gagnon, journaliste: Les hôpitaux de Montréal, aux prises avec des débordements, se disent prêts à mettre en place des mesures additionnelles pour tenter de ramener l'ordre dans les urgences. De son côté, le ministre de la Santé dit que, s'il faut ajouter des ressources, il le fera.

ANNEXE 14

Tableau XIV: Situations des politiciens*

* Il s'agit du recouplement de 7 tableaux pour la SRC et de 5 tableaux pour TVA

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Expression de colère	9	5,7	12	8,1
Critique quelqu'un ou quelque chose	51	32,3	40	27,0
Ne veut pas répondre aux questions	2	1,3	0	0
Se contredit ou dit qqe chose d'absurde	1	0,6	0	0
Autre situation négative	3	1,9	8	5,4
Expression joyeuse, sourire	2	1,3	8	5,4
Explique les choses (neutre)	79	50,0	65	43,9
Discute avec des citoyens, des groupes	0	0	0	0
Répond aux questions	11	7,0	13	8,8
Autre situation positive	0	0	2	1,4
<i>Total (pour toutes les interventions des politiciens)</i>	<i>158</i>	<i>100</i>	<i>148</i>	<i>100</i>

ANNEXE 15

Tableau XV: Type de commentaire journalistique*

* Il s'agit du recouplement de 7 tableaux pour la SRC et de 5 tableaux pour TVA

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Appuyant les propos du politicien	4	2,5	0	0
Contredisant les propos du politicien	17	10,8	30	20,2
Soulevant des doutes	27	17,1	21	14,2
Neutre envers les propos du politicien	96	60,8	73	49,3
Faisant état de la poss. d'une stratégie	3	1,9	5	3,4
Autre	11	7,0	19	12,8
<i>Total (pour toutes les interventions des politiciens)</i>	<i>158</i>	<i>100,0</i>	<i>148</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 16

Tableau XVI: Ton du commentaire journalistique

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Factuel (de manière posée)	20	21,7	11	13,8
Positif (enthousiasme, joie)	1	1,1	2	2,5
Négatif (critique)	47	51,0	49	61,2
Humoristique (blague)	0	0	0	0
Ironique ou sarcastique	3	3,3	6	7,5
Dramatique (alarmiste)	21	22,8	12	15
<i>Total (pour les interventions journalistiques seulement)</i>	<i>92</i>	<i>100,0</i>	<i>80</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 17

Tableau XVII: Introduction de la nouvelle par le présentateur

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Factuel (de manière posée)	33	28,4	16	15,1
Positif (enthousiasme, joie)	11	9,5	11	10,4
Négatif (critique)	54	46,6	45	42,4
Humoristique (blague)	0	0	4	3,7
Ironique ou sarcastique	2	1,7	16	15,1
Dramatique (alarmiste)	16	13,8	14	13,2
<i>Total (présentateurs seulement)</i>	<i>116</i>	<i>100,0</i>	<i>106</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 18

Tableau XVIII: Tableau croisé des présentateurs et de leurs types d'introduction à la Société Radio-Canada

<i>Nombre Rangée Colonne Total</i>	Aucun présenta- teur	Bernard Derome	Michel Viens	Michèle Virolly	<i>Total</i>
Nouvelle sans présenta- teur	4 100,0 100,0 3,3				4 3,3
Factuel		21 63,6 30,4 17,5	2 6,1 28,6 1,7	10 30,3 25,0 8,3	33 27,5
Positif		2 18,2 2,9 1,7	4 36,4 57,1 3,3	5 45,5 12,5 4,2	11 9,2
Négatif		32 59,3 46,4 26,7	1 1,9 14,3 0,8	21 38,9 52,5 17,5	54 45,0
Ironique		1 50,0 1,4 0,8		1 50,0 2,5 0,8	2 1,7
Dramatique		13 81,3 18,8 10,8		3 18,8 7,5 2,5	16 13,3
<i>Total</i>	4 3,3	69 57,5	7 5,8	40 33,3	120 100,0

Tableau XIX: Tableau croisé des présentateurs et de leurs types d'introduction à TVA

<i>Nombre Rangée Colonne Total</i>	Aucun présenta- teur	Simon Durivage	Sophie Thibault	<i>Total</i>
Nouvelle sans présenta- teur	7 100,0 87,5 6,2			7 6,2
Factuel		15 93,8 17,9 13,3	1 6,3 4,8 0,9	16 14,2
Positif		7 63,6 8,3 6,2	4 36,4 19,0 3,5	11 9,7
Négatif	1 2,2 12,5 0,9	33 73,3 39,3 29,2	11 24,4 52,4 9,7	45 39,8
Humoris- tique		3 75,0 3,6 2,7	1 25,0 4,8 0,9	4 3,5
Ironique		15 93,8 17,9 13,3	1 6,3 4,8 0,9	16 14,2
Dramatique		11 78,6 13,1 9,7	3 21,4 14,3 2,7	14 12,4
<i>Total</i>	8 7,1	84 74,3	21 18,6	113 100,0

ANNEXE 19

Tableau XX: Orientations manifestes à l'égard des sujets abordés

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Manifestement favorable	4	3,3	10	8,8
Manifestement défavorable	67	55,8	74	65,5
Neutraliste	15	12,5	5	4,4
Plutôt nuancée	34	28,3	24	21,2
Difficilement identifiable	0	0	0	0
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 20

Tableau XX1: Orientations manifestes à l'égard des personnes interviewées

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Manifestement favorable	12	10,0	12	10,6
Manifestement défavorable	1	0,8	8	7,1
Neutraliste	9	7,5	11	9,7
Différente selon le locuteur	70	58,3	57	50,4
Difficilement identifiable	28	23,3	25	22,1
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

Tableau XXII: Orientations manifestes à l'égard des politiciens

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Manifestement favorable	4	3,3	9	8,0
Manifestement défavorable	58	48,3	59	52,2
Neutraliste	10	8,3	5	4,4
Différente selon le politicien	47	39,2	38	33,6
Difficilement identifiable	1	0,8	2	1,8
<i>Total</i>	<i>120</i>	<i>100,0</i>	<i>113</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 21

Tableau XXIII: Lien avec autres nouvelles du même bulletin

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Sujet déjà abordé	11	10,4	23	24,0
Aspect déjà abordé	15	14,0	1	1,0
Politicien déjà apparu	9	8,5	9	9,4
Politicien déjà mentionné	3	2,8	1	1,0
Aucun lien	68	64,2	62	64,6
<i>Total (les premières nouvelles étant exclues)</i>	<i>106</i>	<i>100,0</i>	<i>96</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 22

**Tableau XXIV: Résultats de l'analyse lexicographique
après les différents tris**

SRC		TVA	
<i>mots</i>	<i>fréquences</i>	<i>mots</i>	<i>fréquences</i>
pas	157	pas	183
Québec	151	Québec	118
ce	135	ce	118
ministre	133	plus	106
plus	115	on	96
gouvernement	107	Jean	88
Mais	93	ministre	83
son	91	Mais	78
on	87	mais	77
Ottawa	82	son	72
cette	73	même	69
ses	59	Ottawa	69
leur	57	gouvernement	54
mais	57	Bouchard	53
Chrétien	56	cette	50
sa	56	Charest	49
lui	54	ils	48
Charest	54	fédéral	46
Il	54	dollars	45
Bouchard	48	ses	43
Premier	45	Chrétien	42
Canada	43	sa	42
dollars	40	autres	40
provinces	40	leur	40
fédéral	36	Canada	38
ces	35	Lucien	38
elle	35	ces	33
moins	34	provinces	33
ministres	33	lui	32
On	33	encore	31
autres	32	loi	31
loi	32	vous	30
Ce	31	moins	29
si	31	On	29
encore	30	victimes	29
contre	29	chef	29
nous	29	cas	28
libéraux	29	Santé	27
millions	28	leurs	26
Santé	28	Premier	26

SRC		TVA	
<i>mots</i>	<i>fréquences</i>	<i>mots</i>	<i>fréquences</i>
ils	27	elle	25
cas	27	temps	25
Lucien	27	sans	25
québécois	27	toutes	25
projet	26	beaucoup	25
ministère	26	très	24
victimes	26	libéraux	23
donc	25	question	22
Paul	25	députés	22
tous	25	millions	21
chef	25	contre	20
Cour	24	ministres	20
député	24	Jonhson	20
Ryan	23	Montréal	20
sans	22	toujours	20
politique	21	Ce	20
situation	21	Bloc	19
libéral	21	Rochon	19
Alors	21	Ils	18
rencontre	21	québécois	18
problème	20	problème	18
personnes	20	médecins	17
peu	20	hôpitaux	17
plusieurs	19	Chevrette	17
droit	19	projets	17
toutes	19	Parti	17
demande	19	libéral	16
très	19	urgence	16
toute	18	urgences	16
programme	18	conférence	15
eau	18	hépatite	15
gens	18	premiers	15
leurs	18	Martin	14
vous	18	peut-être	14
opposition	18	affaire	14
déjà	17	gens	14
toujours	17	nous	14
Montréal	17	surtout	14
nouvelle	17	je	13
pays	17	nouvelle	13
Québécois	17	ministère	13
nouveau	17	politique	13
première	16	près	13
argent	16	patients	12
fin	16	personne	12
hépatite	16	motion	12

SRC		TVA	
<i>mots</i>	<i>fréquences</i>	<i>mots</i>	<i>fréquences</i>
Commission	16	risque	12
canadien	16	débat	12
cause	16	compagnies	12
décision	16	travail	12
Parti	16	pont	12
Martin	15	rapport	12
Cuba	15	nationale	11
aide	15	entreprises	11
suprême	15	reste	11
quelques	15	seul	11
enquête	15	rien	11
temps	14	finances	11
dossier	14	entente	11
dépenses	13	verglas	11
intérêts	13	personnes	11
premiers	13	eux	11
compensation	13	Fidel	11
Hydro-Québec	13	Castro	11
urgence	13	sûr	11
Castro	13	questions	11
Dion (Céline et Stéphane)	13	monde	11
Bloc	13	accord	11
juge	13	hôpital	11
compressions	13	vraiment	10
entente	13	seulement	10
vote	13	congrès	10
eux	12	commission	10
hôpitaux	12	médecin	10
Cette	12	Cuba	10
urgences	12	droit	10
ancien	12	salaire	10
seulement	12	Cette	10
médecins	12	problèmes	10
guerre	12	Canadiens	10
Chevrette	12	parlementaire	10
Ils	12	enquête	10
beaucoup	12	employés	10
conférence	12	Éducation	10
canadienne	12	solution	10
président	12	soins	10
sénateur	12		
certains	11		
nationale	11		
député	11		
Or	11		

SRC		TVA	
<i>mots</i>	<i>fréquences</i>	<i>mots</i>	<i>fréquences</i>
Johnson	11		
Fidel	11		
Finances	11		
monde	11		
sondage	11		
rien	11		
réduire	11		
système	11		
conflit	11		
ceux	10		
peine	10		
assurance	10		
fonctionnaires	10		
tard	10		
impôts	10		
sociaux	10		
Thompson	10		
dernier	10		
entreprises	10		
élections	10		
précisions	10		

ANNEXE 23

Tableau XXV: Mentions des partis au sein des deux *verbatim*

	SRC		TVA	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
Parti québécois (« Parti québécois », « PQ », « péquiste », « péquistes »)	12	9,8	8	7,2
Parti libéral du Québec (« Parti libéral du Québec », « Parti libéral », « PLQ », « libéral », « libérale », « libéraux »)	39	31,7	36	32,4
Parti libéral du Canada (« Parti libéral du Canada », « Parti libéral », « PLC », « libéral », « libérale », « libéraux »)	19	15,4	18	16,2
Bloc québécois (« Bloc québécois », « Bloc », « bloquiste », « bloquistes »)	19	15,4	28	25,2
Parti conservateur (« Parti conservateur », « PC », « conservateur », « conservateurs »)	21	17,1	11	9,9
Parti réformiste (« Parti réformiste », « Reform Party », « réformistes », « réformiste »)	12	9,8	8	7,2
Nouveau Parti Démocratique (« Nouveau Parti Démocratique », « NPD », « néo-démocrate », « néo-démocrates »)	1	0,8	2	1,8
<i>Total (de ces mentions des partis)</i>	<i>123</i>	<i>100,0</i>	<i>111</i>	<i>100,0</i>

ANNEXE 24

Exemple de reportage sur l'utilisation du mot « mais »

Verbatim du troisième reportage, 3 février 1998, TVA

Simon Durivage, présentateur: Donc, je rejoins maintenant le docteur Jean Rochon, le ministre de la Santé, qui est à nos studios de Québec. Bonsoir, docteur Rochon.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Bonsoir, M. Durivage.

Simon Durivage, présentateur: Dites, ça peut pas être chaque fois des exceptions, docteur Rochon, qu'est-ce qui se passe, là?

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Bon, je veux d'abord dire que la situation des urgences, et surtout dans les hôpitaux de Montréal où est le plus fort achalandage, même en temps normal des urgences, est une chose qui nous préoccupe beaucoup, et depuis l'automne dernier d'ailleurs. Ministère, régies régionales et les hôpitaux impliqués, dont vous avez parlé tout-à-l'heure, sont dans une action très intensive pour que, de façon spécifique, dans chacun des hôpitaux, on améliore la situation.

Simon Durivage, présentateur: **Mais**, est ce qu'on n'est pas en train de payer le prix, docteur Rochon, là, des compressions, des mises à la retraite de centaines d'employés, des médecins... Il y avait un médecin pour soixante-huit patients l'autre nuit à Maisonneuve-Rosemont quand Mme Lacombe est morte.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Ça, c'est une question qui est très légitime dans les circonstances, mais j'ai entendu tous les experts, là, des gens qui connaissent bien comment fonctionne et doit fonctionner une urgence, et on m'assure que ce n'est pas le cas. On a encore plus de lits par population à Montréal qu'à Toronto, même avec les lits qu'on a enlevés. Quand on regarde vraiment la situation, c'est pas d'abord un manque de ressources, la difficulté, où on en est rendu, là, après avoir... C'est pas évident quand on voit ça, mais d'année en année, là, depuis début 90, il y a une amélioration des temps d'attente. Il y a moins de monde, et des gens qui attendent moins longtemps dans les urgences. La difficulté qu'on a, maintenant, c'est de pouvoir mieux gérer, c'est un problème de gestion, me dit-on, des périodes de pointe. On les voit pas venir assez bien, et on ne se met pas en action assez rapidement quand la période de pointe arrive.

Simon Durivage, présentateur: **Mais**, la pointe a duré presque toute la journée aujourd'hui dans plusieurs hôpitaux. Sacré-Coeur: il y a plus de monde ce soir qu'il y en avait cet après-midi. Il y en a deux fois plus que possible.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Comme on dit... C'est ce qu'on me dit et qu'on me confirme, et c'est là-dessus que l'on travaille. Quand une période de pointe vient, il faut être capable d'agir de façon plus intensive et plus rapide pour absorber plus rapidement cette pointe. Maintenant, ce qu'on dit, c'est...

Simon Durivage, présentateur: Alors, c'est pas une question d'argent et de personnel, donc?

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Non, non, il peut y avoir un besoin de plus de personnel pendant, surtout pendant une période de pointe, et ça, c'est ce qui va être fait si nécessaire aussi. Mais il n'y a pas que ça. Il faut aussi qu'il y ait une gestion différente de l'urgence. Maintenant, on me dit aussi... J'ai parlé à beaucoup de monde aujourd'hui, j'ai suivi toute la situation; que ce mois de janvier-ci, à Montréal, est comparable à aucun autre mois de janvier qu'on a connu.

Simon Durivage, présentateur: Bon.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Le mois de janvier est connu comme un mois où il y a des périodes de pointe...

Simon Durivage, présentateur: Ça revient à dire... Je suis obligé de vous remercier, maintenant, docteur Rochon, on n'a plus de temps; **mais** ça revient à dire que c'est encore des exceptions. Les gens...

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Non, non, écoutez M. Durivage...

Simon Durivage, présentateur: Rapidement, là, cinq secondes.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Oui, oui, je vais être très rapide, là. C'est-à-dire, oui, les périodes où il y a des crises comme on a là, sont moins fréquentes, et durent moins longtemps, d'année en année. Mais, on en est à trouver le moyen, et il y a un travail très intensif qui se fait, actuellement, dans les prochaines semaines qui continuent, pour qu'on gère mieux ces périodes de pointe quand elles arrivent, pour qu'on n'ait pas à vivre des situations comme celles-là.

Simon Durivage, présentateur: Eh bien, on va suivre ça. Merci, docteur Rochon.

Jean Rochon, Ministre de la Santé, Québec: Merci.